Les Alouettes réengagent Doug Walker

(LIRE EN PAGE 25)

Le journal illustré qui vous renseigne clairement sur tout

La Patrie

5¢

75e ANNE — Pronostics: Nuageux et plus froid (Détails page 2) — MONTREAL, JEUDI 26 NOVEMBRE 1953 — No 231

BENATES READING ROOM
31 D 53

NOUVEAU TRACÉ DU BOULEVARD MÉTROPOLITAIN



S. EXC. MGR ILDEBRANDO ANTONIUTTI, nouveau nonce apostolique en Espagne, a quitté Montréal, hier soir, à bord du "Washingtonian" du Canadien National à destination de New York où il s'embarquera à bord du "Andrea Doria" qui le conduira à Rome. Son Exc. Mgr Antoniutti demeurera quelque temps au Vatican avant de se rendre à Madrid où il arrivera pour le temps des fêtes. On voit, ici, S. Excellence dans la salle des conférences à la Gare Centrale en compagnie de Mgr Vito Grespan de la délégation apostolique à Ottawa qui accompagne Mgr Antoniutti jusqu'à New York et M. J.-T. Moore, agent du service des voyageurs du Canadien National pour le district de Montréal.

(Photo Canadien National)

On fait actuellement l'étude de ce projet

Les membres de la Commission métropolitaine de Montréal ont approuvé, hier, en principe, un nouveau tracé du boulevard Métropolitain, à l'ouest du boulevard Décarie, en prévision de l'essor prévu à l'aéroport de Dorval.

Le nouveau tracé du boulevard serait beaucoup plus au nord que les lignes homologuées en 1931 à partir d'un endroit situé à l'ouest de l'orphelinat des Soeurs Grises, traverserait une partie de l'aéroport et le chemin de la Côte-Vertu, dans la paroisse de Saint-Laurent, pour aller tomber dans le chemin Saint-Charles et se joindre de nouveau au boulevard Métropolitain, dans les environs de Strathmore.

Lorsque les plans préliminaires seront préparés, la Commission étudiera plus profondément l'opportunité de fixer la largeur du nouveau tronçon du boulevard Métropolitain, à 200, 240 ou 300 pieds. On devra aussi consulter les autorités fédérales, étant donné que la nouvelle route doit traverser l'aéroport.

M. Gordon Pitts, vice-président du comité exécutif, de la ville de Montréal, qui présidait la réunion, en l'absence de M. J.-O. Asselin, a déclaré que l'on tiendrait compte, dans l'établissement du nouveau tracé du boulevard, de l'ouverture projetée du boulevard Cavendish jusqu'au boulevard Métropolitain.

M. Pitts a aussi ajouté que l'on tiendrait également compte dans le tracé du nouveau boulevard, du projet caressé par le gouvernement provincial de construire une route rapide conduisant dans les Laurentides, afin que les deux voies soient agencées pour faciliter le plus possible l'écoulement du flot de la circulation sur ces nouvelles voies.

M. Pitts a déclaré que les ingénieurs de la ville de Montréal sont actuellement à faire des études en vue de l'aménagement du tronçon du futur boulevard, entre le boulevard Saint-Laurent et la rue Christophe-Colomb. Il a dit qu'on était à étudier la possibilité d'y construire une voie élevée en laissant les rues transversales à leur niveau actuel, ou une voie en dépression en laissant encore les rues transversales à leur niveau normal.

Dans les deux cas, a expliqué M. Pitts, les experts municipaux font des estimés du coût des travaux et quand on aura en main tous ces renseignements, on sera en mesure de décider quelle formule accepter.

Ville Saint-Michel et Montréal-Nord accusent des surplus

(LIRE EN PAGE 3)

L'entrevue avec Gouzenko sous les auspices du Canada (L'hon. Pearson)

(LIRE EN PAGE 2)

L'entrevue avec Gouzenko doit avoir lieu sous les "auspices du Canada"

L'attitude du gouvernement expliquée par l'hon. Pearson

OTTAWA, 26 — (PCf) — Le Canada a annoncé hier qu'il est prêt à organiser une entrevue secrète entre Igor Gouzenko — si celui-ci y consent — et "toute personne" désignée par le gouvernement des E.-Unis.

Mais la réponse canadienne à la deuxième requête des Etats-Unis pour interroger Gouzenko, déposée aux Communes, et l'exposé de 3,500 mots du ministre des Affaires extérieures, l'hon. L.-B. Pearson, concernant l'attitude du Canada dans la controverse, indiquent clairement que le gouvernement est d'avis qu'une telle entrevue serait inutile.

Dans sa réponse, le gouvernement dit qu'une telle rencontre doit avoir lieu "sous les auspices du Canada" — vraisemblablement au Canada — et que le Canada devra donner son approbation avant que le témoignage de Gouzenko puisse être rendu public.

A WASHINGTON

Cela n'a pas plu à un membre du sous-comité de sécurité interne du Sénat américain, qui désire interroger l'ancien commis du chiffre de l'ambassade soviétique, celui qui a dévoilé le réseau d'espionnage russe au Canada en 1945.

Le sénateur John-M. Butler a dit à Washington qu'il n'aime pas l'insistance du Canada à soutenir qu'il doit approuver tout témoignage avant de le rendre public. "Notre sous-comité devra se réunir et décider s'il acceptera cela", a dit Butler.

La réponse canadienne réitère ce que le gouvernement soutient depuis longtemps, soit que le Canada a déjà fourni aux autorités américaines "compétentes" tous les renseignements fournis par Gouzenko en 1946 et subséquemment.

Le gouvernement révèle toutefois qu'il y a un précédent à une rencontre entre Gouzenko et un comité sénatorial américain. En 1949, le Canada a organisé une réunion secrète à Ottawa entre Gouzenko et des représentants du Sénat américain.

La réponse ajoute que cette entrevue de 1949 n'a apporté aucun renseignement nouveau. M. Pearson a dit que la réunion avait eu lieu avec l'entente que le Canada approuverait au préalable toute publication du témoignage.

"TOUTE PERSONNE"

La réponse laisse apparemment au gouvernement américain le soin de décider si "toute personne" comprendrait un membre ou un représentant du sous-comité de sécurité interne. Toutefois, il ne semble pas y avoir de doute à Ottawa que les Etats-Unis désigneront un représentant du sous-comité.

Gouzenko, cependant, a déclaré pour la troisième fois qu'il est prêt et désireux de rencontrer des membres du sous-comité, mais au Canada et secrètement.

M. Pearson, parlant devant des galeries bondées où on ne remarquait aucun diplomate supérieur américain ou soviétique, a révélé qu'il y a plusieurs années le Canada a transmis confidentiellement aux Etats-Unis les renseignements donnés par Gouzenko et révélant que le secrétaire du secrétaire d'Etat d'alors, M. Stettinius, était un agent soviétique.

M. Pearson n'a mentionné ni Stettinius ni le secrétaire — le présumé espion — par leurs noms. Mais la réponse canadienne déposée à la Chambre mentionnait Stettinius, sans toutefois donner le nom du secrétaire.

M. Pearson s'en est pris poliment au directeur du FBI, M. Edgar Hoover, pour avoir dit que c'est un personnage canadien "haut placé" qui, en 1946, s'était enquis de la loyauté de feu Harry Dexter White.

M. Pearson a dit que le personnage en question était un officier de liaison sécuritaire d'une autre puissance amie. Il ne l'a pas identifié. Il dit que les renseignements concernant White provenaient du FBI même, qui ne les a apparemment pas reconnus quand ils furent retournés d'Ottawa par l'officier de sécurité d'une troisième puissance.

UNE LETTRE

M. Hoover a déclaré dans une lettre à la Maison Blanche en 1946 — la lettre fut rendue publique la semaine dernière au déplaisir du Canada — qu'un personnage canadien "haut placé" avait demandé au FBI des garanties de la loyauté de White. Le procureur-général des Etats-Unis, Herbert Brownell, a accusé l'ancien président Truman d'avoir promu White au Fonds monétaire international tout en sachant qu'il était un agent soviétique.

M. Pearson a dit que la Gendarmerie royale reçut, durant l'hiver 1945-46, un message du FBI disant que White semblait être un agent soviétique et demandant une corroboration possible. La Gendarmerie ne possédait aucune preuve à ce sujet.

En 1946, alors que le nom de White était devant le Sénat américain en vue de sa nomination au Fonds monétaire interntional, l'officier de la troisième puissance envoya son message au FBI.

Ce message, dit M. Pearson, visait apparemment à vérifier si le White mentionné dans l'avertissement du FBI était la même personne qu'on voulait nommer au Fonds monétaire. Ce "message non officiel" a bien pu être transmis à Hoover comme un renseignement canadien, ce qui n'était pas le cas.

L'Hon. M. DREW

Quand M. Pearson eut terminé sa déclaration, le chef de l'opposition, l'hon. George Drew, demanda de faire preuve de modération dans les critiques lancées d'un pays à l'autre.

Il a dit que l'affaire Gouzenko ne ferait aucun bien aux relations canado-américaines et a ajouté: "Si on peut soulever un tel fracas au sujet d'un tel incident relativement secondaire, je tremble à la pensée de ce qui surviendrait s'il survenait —ce qui est presque incroyable— une véritable mésentente avec les Etats-Unis."

M. Drew et M. M.-J. Coldwell, chef du parti C.C.F., ont critiqué l'allusion d'un orateur américain au fait que M. Pearson pourrait avoir des sympathies communistes.

M. Coldwell a déclaré que les Communes devraient "appuyer" le gouvernement dans cette affaire et exprimer nettement leur confiance en M. Pearson.

La réponse canadienne devrait recevoir l'approbation des Communes et du peuple canadien.

APPUI ENTIER

M. Solon Low, chef du Crédit Social, a dit qu'il appuyait entièrement les conditions établies par le gouvernement au sujet de l'interrogatoire de Gouzenko. Les méthodes employées aux Etats-Unis pour mener des enquêtes ne sont pas l'affaire du Canada.

Dans sa réponse, le gouvernement signale qu'il est "consentant, si M. Gouzenko accepte, à faire des arrangements pour une rencontre confidentielle, sous les auspices du Canada, à laquelle toute personne, désignée par le gouvernement américain pourrait assister, étant entendu que toute preuve ou information ainsi recueillies ne seraient pas rendues publiques sans le consentement du gouvernement canadien."

PAS DE BON GRE

Mais M. Pearson a indiqué que son gouvernement n'accepte pas de bon gré une telle réunion lorsqu'il a dit:

"Mais nous sommes d'avis que toute information (du Canada) sur des questions de sécurité devrait être obtenue et transmise à un autre gouvernement de la manière qui s'est révélée dans le passé profitable et utile à nous-mêmes et à nos amis principalement parce que ces choses se sont déroulées confidentiellement".

A plusieurs endroits, M. Pearson a employé les mots "responsable" et "compétent" en faisant allusion aux fonctionnaires américains à qui le Canada a passé des renseignements sur l'espionnage.

"Le gouvernement canadien croit que M. Gouzenko a toujours eu assez de latitude pour donner des renseignements et faire connaître ses vues aux autorités américaines par le truchement des voies établies", dit la note canadienne.

"SOUS AUCUN PRETEXTE"

Gouzenko a déclaré qu'il est consentant à déposer devant le sous-comité, soutenant qu'il sera peut-être en mesure de donner des conseils précieux mais aucune information nouvelle. La gendarmerie royale lui a fait dire qu'il n'irait "sous aucun prétexte" témoigner aux Etats-Unis.

Gouzenko habite dans une ville ontarienne, dont on n'a pas divulgué le nom, sous un nom d'emprunt et sous la protection de la gendarmerie royale. La note canadienne souligne que le gouvernement doit tenir compte du fait qu'il assure la sécurité de Gouzenko, de sa femme et de leurs enfants.

M. Pearson avait précédemment déclaré que si Gouzenko désirait aller déposer aux Etats-Unis, sans avoir la protection du gouvernement, cela était son affaire. Il est citoyen canadien et il est libre d'aller n'importe où et de parler à qui que ce soit.

La note canadienne ne signale pas seulement que tous les renseignements reçus de Gouzenko ont été remis aux Etats-Unis. Elle ajoute que le gouvernement a toujours facilité aux autorités "compétentes" américaines l'éclaircissement de n'importe quel passage de la déposition de Gouzenko.

Le FBI a pu interroger Gouzenko "tant" qu'il a voulu. Gouzenko a été interrogé plusieurs fois au nom du FBI. Le dernier interrogatoire remonte au mois d'août 1950. "Telle est la situation depuis 1945 et actuellement".

M. Pearson a dit qu'il tenait à souligner ce point parce que le sénateur William Jenner, président du sous-comité sur la sécurité, aurait (suivant la deuxième note américaine) dit qu'une partie de la déposition de Gouzenko figurant au dossier du sous-comité ne figure pas dans le rapport de la commission royale.

M. Pearson a rappelé une autre déclaration faite il y a longtemps par le gouvernement: que les renseignements fournis par Gouzenko concernant les autres pays n'ont pas été inclus dans le rapport de la commission royale. C'est qu'il n'appartient pas au Canada, a dit M. Pearson, de rendre public un témoignage traitant d'autres pays que le Canada.

Cependant, a répété M. Pearson, tous les renseignements non inclus dans le rapport, de même que les renseignements y figurant, ont été remis aux autorités américaines.

En 1949, le gouvernement a organisé une rencontre confidentielle entre Gouzenko et les représentants du sous-comité de l'immigration du comité judiciaire du sénat américain. L'interview a eu lieu sous les auspices du Canada en présence d'un représentant de l'ambassade des Etats-Unis ici et deux représentants du sous-comité.

En ce temps, Gouzenko a fourni des preuves sur le fonctionnement de réseaux d'espionnage soviétiques, y compris ceux des Etats-Unis. La note canadienne ajoute: "Cette interview n'a révélé aucune information n'ayant pas déjà été transmise par les autorités canadiennes aux autorités américaines compétentes".

LA PREMIERE REQUETE

La première requête américaine pour interroger Gouzenko, reçue à Ottawa le 29 octobre, signalait qu'il avait fait part à un reporter du Chicago Tribune de son désir de parler aux membres du sous-comité. La requête disait que M. Jenner "considère que cette offre peut être utile".

La première réponse du Canada, en date du quatre novembre, signalait que Gouzenko avait déclaré à

(Suite à la page 7)

L'affaire Gouzenko

L'une des conditions posées par le Canada refusée à Washington

WASHINGTON, 26 -- (PAf) — Le président du sous-comité sénatorial de la sécurité interne a repoussé hier soir l'une des conditions posées par le Canada et a demandé au secrétariat d'Etat de continuer les négociations avec Ottawa en vue de permettre aux enquêteurs du Sénat sur l'espionnage d'interroger Igor Gouzenko, ancien employé de l'ambassade soviétique à Ottawa.

Plus tôt, le Canada avait accepté à regret de permettre aux enquêteurs américains d'interroger l'homme qui a mis à jour un complot d'espionnage soviétique en 1945. Mais le Canada a stipulé entre autres choses qu'il devrait donner son approbation avant que tout renseignement ou témoignage ne soit rendu public.

Le sénateur William Jenner, républicain de l'Indiana, président du sous-comité sénatorial de la sécurité interne, a envoyé hier soir une lettre au secrétaire d'Etat dans laquelle il dit:

"Je suis d'avis que le sous-comité sénatorial de la sécurité interne ne peut recevoir un témoignage vital à la sécurité des Etats-Unis, et des Etats-Unis seulement, et s'engager à ne pas le faire connaître au Congrès si nécessaire. En même temps, s'il y a des raisons de garder le témoignage secret, le sous-comité usera de la même discrétion dont il a toujours fait preuve dans ces questions touchant la sécurité et la courtoisie entre nations.

"Voudriez-vous communiquer cette attitude au gouvernement canadien."

Devant l'insistance du Canada à juger si les renseignements devraient être rendus publics et l'attitude de Jenner, il y a impasse au moins temporaire. Il reste à savoir si les enquêteurs américains interrogeront Gouzenko.

Des porte-parole du sous-comité ont dit que la lettre de Jenner pourrait être considérée comme une requête de Jenner à Dulles de chercher à faire clarifier la position du Canada.

Au début de sa lettre, Jenner disait:

"L'offre du gouvernement canadien concernant notre requête d'interroger M. Igor Gouzenko, me satisferait en tant que président du sous-comité sénatorial de la sécurité interne si un membre du sous-comité pouvait interroger M. Gouzenko sous les auspices du Canada afin de déterminer ce qu'il sait au sujet de l'espionnage aux Etats-Unis.

"Ayant déterminé ce que sait M. Gouzenko, le sous-comité sénatorial aimerait ensuite décider lui-même quoi faire au sujet des preuves ou des renseignements à ce moment-là."

Suivait la déclaration que le sous-comité ne pouvait s'engager à taire des renseignements au Congrès.

JEUDI, 26 NOVEMBRE 1953

330e jour de l'année

Le soleil s'est levé à 7 h. 14 et se couchera à 4 h. 21

Pronostics



Prévisions météorologiques de l'Observatoire du Canada, valables jusqu'à minuit ce soir. Synopsis: Une masse d'air beaucoup plus frais s'est répandue sur le Québec au cours de la nuit et la température a baissé d'une quinzaine de degrés. On peut s'attendre à des giboulées un peu partout.

Dans toutes les régions, le ciel sera nuageux et le temps beaucoup plus froid. Maximum aujourd'hui à Montréal 38; à Ottawa, 35; à Ste-Agathe 32; à Sherbrooke 38; à La Tuque 34; à Chicoutimi 40; à la Rivière-du-Loup 50.

1953 NOVEMBRE 1953

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Toussaint 1 — 23e D. Ap. Pe.	2 — Com. des Morts	3 — S. Hubert	4 — S. C. Borro.	5 — Rel. des S.	6 — S. Léonard	7 — S. Ernest
8 — 24e D. Ap. Pe.	9 — S. Théodore	10 — S. André Av.	11 — S. Martin	12 — S. René	13 — S. Dideco	14 — S. Josaphat
15 — 25e D. Ap. Pe.	16 — S. Agnès Ass.	17 — S. Grède M.	18 — S. Octave	19 — S. Elisabeth	20 — S. F. Valois	21 — Prés. B. V. M.
22 — 26e D. Ap. Pe.	23 — S. Clément	24 — S. J. de la C.	25 — S. Catherine	26 — S. Léo P. M.	27 — S. Valérien	28 — S. Jacques
29 — 1er D. Avent	30 — S. André	● 26—P. Lune	◑ 28—D. Quart	● 4—N. Lune	◑ 14—P. Quart	

Le maire R. Bourque propose un comité des maires de l'île

Le maire d'Outremont, M. Romuald Bourque, M.P., parlant au déjeuner du Comité des citoyens de Montréal, a suggéré l'institution d'un comité des maires de l'île de Montréal, comme remède à la situation présente et comme protection des droits et des intérêts de chaque municipalité.

M. Bourque a souligné, hier, dans sa causerie, le fait regrettable que trop de Canadiens ne retiennent de la citoyenneté que les droits et les privilèges, mais qu'ils s'éclipsent devant les responsabilités et les obligations. Il a dit que le titre de maire, d'échevin, de conseiller, de membre de la Législature ou des Communes était un titre honorable, mais qu'à notre époque, il était loin d'être honoraire.

"L'organisation d'un gouvernement pour le Grand-Montréal est certainement désirée par la majorité de la population. Montréal est une ville bien administrée. La Métropole possède à son service des hommes spécialisés et des administrateurs honnêtes. Mais leurs problème sont vastes", déclara M. Bourque.

AVANTAGES

"Cette organisation de tous les maires des municipalités de l'île de Montréal serait de nature à résoudre bien des problèmes. Les maires pourraient étudier les problèmes de chaque municipalité. Il en résulterait plus d'unité dans les services aux citoyens et plus de justice dans les rétributions des dépenses. Les municipalités, par la suite, ne seraient plus accusées de ne pas payer leur part.

"Mon opinion est que les petites municipalités qui entourent la Métropole ne cherchent pas à obtenir les services publics pour rien, mais elles désirent connaître la manière de s'acquitter de leurs redevances et la proportion qui leur revient.

"Les petites municipalités ne veulent pas simplement recevoir une facture et la payer; elles veulent savoir pourquoi."

M. R. Bourque a dit qu'il était juste que les finances nécessaires à l'administration du Grand-Montréal fassent l'objet d'une entente réciproque, parce que les citoyens de la ville de Montréal bénéficient également des commodités des autres muncicipalités.

"Montréal, d'autre part, est le coeur de l'île, et ce coeur est très prospère. Les autres municipalités doivent comprendre que leur prospérité et leur bonheur sont liés en grande partie au développement de la Métropole. Outremont s'est toujours abstenu de s'ingérer dans les affaires municipales de Montréal.

Plusieurs de ses services sont à la disposition des citoyens d'Outremont. Les citoyens de Montréal peuvent être vexés de voir Outremont bénéficier de leurs services, mais d'autre part les Montréalais se servent bien des rues d'Outremont. De plus les citoyens d'Outremont achètent presque tout ce dont ils ont besoin à Montréal."

Le maire d'Outremont a terminé sa causerie en disant que ce comité des maires ne devrait pas faire perdre l'autonomie de Montréal, mais que, d'autre part, l'annexion des municipalités environnantes par Montréal ne serait pas plus désirable que si le gouvernement fédéral annexait les gouvernements des provinces.

3 victimes de la circulation

La température maussade d'hier a été indirectement la cause de trois morts tragiques survenues en différents endroits du Grand-Montréal. Une femme a été tuée par un convoi ferroviaire à Montréal-Ouest; un septuagénaire a été tué par un camion à la Côte-des-Neiges, dans le voisinage de la piste de courses de Blue Bonnets, et une femme de 77 ans a été écrasée par un autobus de la Commission du Transport de Montréal.

A MONTREAL-OUEST

Mme Fabiola St-Jean, 52 ans, qui habitait 22, aveinue Westminster, à Montréal-Ouest, a été mortellement blessée, hier après-midi, quand elle fut heurtée par le convoi Montréal-Ottawa, en traversant la voie ferrée du chemin de fer Pacifique Canadien, au passage à niveau de l'avenue Westminster, soit à quelques pas de son domicile.

Les policiers enquêteurs apprirent que la victime avait apparemment passé sous la barrière qui était alors abaissée, au moment de l'accident qui lui coûta la vie.

La tragédie se produisit à 1 h. 30 et Mme St-Jean fut transportée d'urgence à l'édifice de l'ouest de l'hôpital Général, où le décès fut constaté à son arrivée dans cette institution. Le corps fut ensuite transporté à la morgue de la rue St-Vincent, pour fins d'enquête du coroner.

ECRASEE A MORT

Mme Rose Brault, 77 ans, 4259, ruelle Pigeon, est morte, tard hier après-midi, quand elle fut écrasée par un autobus de la Compagnie de Transport de Montréal, rue Harbour, un peu au sud de la rue Ste-Catherine.

La police rapporte que Mme Brault venait de descendre d'un premier autobus, à l'endroit mentionné et fut heurtée par un second au moment où elle traversait la chaussée. La mort fut instantanée. Le corps de la victime fut transporté à la morgue où le coroner tiendra enquête. Le lieutenant Georges Dépâtie, du poste No 13 (rue Frontenac), et les agents Marcel St-André et Nelson Talbot, de radio-police, ont fait les constatations d'usage.

TUE PAR UN CAMION

M. Patrick O'Flaherty, 72 ans, a tragiquement perdu la vie, vers 3 h. 15 hier après-midi, lors d'un accident survenu alors qu'une pluie battante inondait la chaussée.

Selon la police, M. O'Flaherty se dirigeait vers l'est, boulevard Décarie, lorsqu'en face du numéro 7850, il fut heurté par un camion se dirigeant vers le sud, et fut projeté contre un second véhicule semblable filant vers le nord. La

(suite à la page 4)



VOICI LA "POUPEE DE LA CHARITE" avec son trousseau complet. Cette poupée est l'un des articles offerts pour la vente de charité annuelle des Petites Soeurs de l'Assomption, les gardes-malades des pauvres, qui aura lieu samedi, le 28 novembre, à l'Ecole du Meuble, 1097 rue Berri, entre une heure de l'après-midi et 11 heures du soir. La poupée avec tous ses atours sera à l'étalage du comptoir des jouets.

Un marché central à Montréal profitera à toute la province

Le marché central dont la construction est projetée dans le nord de la Cité de Montréal sera profitable non seulement aux jardinier-maraichers de la région de Montréal, mais à ceux de toutes les autres régions du Québec "parce que le marché de Montréal sera le marché fixateur des prix," a déclaré M. Adrien Moquin, président des Jardiniers-maraichers de la province de Québec, qui a été réélu à ce poste, hier après-midi, à l'issu du congrès annuel qui avait lieu en l'hôtel Mont-Royal.

Le congrès a demandé l'aide fédérale pour la réalisation de ce projet d'un marché central. La compagnie du marché central a déjà reçu l'aide de la Cité de Montréal et un octroi du gouvernement provincial.

Les délégués ont entendu, hier après-midi, M. W.-J. Callaghan, commissaire du tarif au ministère des Finances à Ottawa, qui leur a parlé des ententes tarifaires internationales et du tarif saisonnier.

(Suite à la page 4)

Ville Saint-Michel et Montréal-Nord accusent des surplus budgétaires

Deux des trois villes qui sont sous la tutelle de la Commission métropolitaine de Montréal, termineront l'année 1953 avec des surplus appréciables, a révélé M. J.-N. Langelier, ingénieur de la Commission auprès de ces municipalités, au cours d'une séance de cet organisme, hier après-midi.

Ville Saint-Michel, pour sa part, doit terminer l'année avec un surplus de $160,000 grâce à un encaissement de revenus beaucoup plus considérables que ceux que l'on avait estimés lors de la préparation du budget de cette année.

En fait, on s'attend que les revenus dépasseront de $185,000 environ ceux que l'on avait anticipés, mais comme les dépenses excèdent également les prévisions, le surplus réel ne serait que de $160,000.

Par ailleurs, Montréal-Nord, qui accusait des déficits successifs depuis plus d'un quart de siècle, doit

(suite à la page 4)



M. EDGAR GENEST, gérant des ventes à la Brasserie Molson, ex-président honoraire et premier gouverneur de la Jeune Chambre de Montréal, qui sera honoré par les dirigeants de la Chambre cadette à l'occasion d'un dîner-causerie au Salon Espagnol de l'hôtel Queen's ce soir à 7 h. p.m.

Des municipalités ne veulent pas payer pour le blvd métropolitain

Les municipalités de la rive du lac Saint-Louis viennent de décider d'entreprendre une lutte contre la Commission métropolitaine de Montréal, en vue d'être soustraites à l'obligation de contribuer financièrement au coût de construction du nouveau secteur du boulevard Métropolitain, allant du rond-point du boulevard Décarie au bout-de-l'île.

Les dirigeants de ces municipalités se sont réunis et ont décidé de faire une cause-type sur ce principe, et c'est la ville de Lachine qui ira de l'avant dans cette affaire.

La ville de Lachine va prier la Législature d'amender sa charte de façon qu'elle soit exempte de contribuer financièrement à l'exécution de ces travaux qui doivent entrainer une dépense d'environ $18,000,000 devant être répartie, en vertu de la loi actuelle sur les 39 municipalités de l'île de Montréal.

Les municipalités qui ont pris cette décision sont: Lachine, Pte-Claire, Beaconsfield, Baie d'Urfé, Dorval, Sainte-Geneviève et la paroisse de Pointe-Claire.

Les municipalités en question ont

(suite à la page 4)



(Photo J.-P. Laliberté—La Patrie)

LE MAIRE R. BOURQUE AU COMITE DES CITOYENS DE MONTREAL. — M. R. Bourque, M.P., maire d'Outremont a entretenu, hier, le Comité des citoyens, à son déjeuner er l'hôtel Windsor, sur les problèmes d'administration du Grand-Montréal. Sur la photo, de gauche à droite: M. Alexander Ballantyne, président honoraire; M. R. Bourque, conférencier; M. William Hogg, président; M. J. A. Paulhus, président honoraire.

SACS DE THÉ
"SALADA"
Donnent une infusion parfaite

Dix compagnies seraient impliquées dans un cartel

OTTAWA, 26 — (PCf) — Dix compagnies ont été nommées hier comme étant impliquées dans un cartel qui sévit depuis 41 ans et qui a pour but de fixer les prix dans toute l'industrie des fils et des câbles électriques dont le chiffre d'affaires est de $124,000,000.

Le commissaire extraordinaire, H.-Carl Goldenberg, de Montréal, a nommé les compagnies, dont les "quatre grands" de l'industrie, dans un rapport de 247 pages publié à la suite d'une enquête qui s'est poursuivie pendant 18 mois.

Ce rapport a été rendu public par le ministre de la Justice, l'hon. Stuart Garson, qui a précisé qu'il annoncera plus tard si les compagnies seront poursuivies en justice.

Il s'agit de:

La Northern Electric Co., Ltd, de Montréal et Lachute, Qué., compagnie établie depuis 58 ans et subsidiaire de la Bell Telephone Co. of Canada.

La Phillips Electrical Works, Ltd, de Brockville, Ont., qui aurait été la propriété de Automatic Electric Co., de Chicago, lors de l'enquête, mais qui aurait été achetée par la suite par British Insulated Callenders Cables Ltd, de Londres.

La Automatic Electrical Works Ltd, de Toronto, compagnie de vente de la Phillips.

Canada Wire and Cable Co. Ltd, de Leaside, Ont., entreprise établie depuis 42 ans, et subsidiaire de la Noranda Mines, Ltd.

La Canadian General Electric Co. Ltd, de Toronto, originalement incorporée en 1892 et régie par la General Electric Co., de New-York.

La Cables, Conduits and Fittings Ltd, de St-Jean, Québec, entreprise indépendante.

La Federal Wire and Cable Co. Ltd, de Guelph, Ont., compagnie indépendante.

La Triangle Conduit and Cable (Canada) Ltd, de Toronto.

Quatre de ses cinq directeurs sont également directeurs de Triangle Conduit and Cable Co. Inc., entreprise américaine. "Il semble que les deux compagnies sont régies par les mêmes actionnaires", souligne-t-on dans le rapport.

La Boston Insulated Wire and Cable Co. Ltd, de Hamilton, Ont. Les actionnaires d'une compagnie américaine du même nom détiennent les actions de la compagnie canadienne.

La Industrial Wire and Cable Ltd, de Toronto, autre compagnie indépendante.

Suggestion de M. H. Dupuis pour une loterie nationale

OTTAWA, 26. (PC) — M. Hector Dupuis, député libéral de Montréal-Ste-Marie, a proposé un amendement au code pénal en vue de permettre une loterie nationale.

Participant au débat sur le discours du trône, M. Dupuis a dit que des millions de dollars qui vont aux hôpitaux européens par l'intermédiaire des loteries sur les courses pourraient bénéficier aux hôpitaux canadiens. Un amendement du code pénal permettant une loterie nationale permettrait également aux provinces d'organiser leurs propres loteries.

Il a ajouté que l'établissement d'une loterie nationale ne devrait pas signifier la fin des dons de charité aux hôpitaux. Mais si ces dons étaient ajoutés aux "millions de dollars" provenant des loteries et qui s'en vont à des hôpitaux européens, on pourrait remédier à la pénurie d'espace qui existe dans les hôpitaux.

Directeurs d'écoles en réunion à Québec

QUEBEC, 26. (P.C.) — Les directeurs des écoles de protection de la jeunesse de la province ont commencé à tenir une réunion de trois jours à Giffard. Les délégués ont discuté du rôle de la récréation dans la formation du caractère des enfants et des problèmes concernant l'admission des jeunes délinquants aux écoles.

En France

Le premier ministre Joseph Laniel pose la question de confiance

Vote demain

PARIS, 26 — (Reuters f) — Le premier ministre Joseph Laniel a hier risqué de plonger la France dans une autre crise politique majeure en demandant un vote de confiance sur la politique étrangère à l'Assemblée nationale, pour vendredi matin.

Tout de suite, on a commencé à dire dans les coulisses que c'était un suicide pour le gouvernement de coalition, surtout une semaine avant la rencontre projetée du premier ministre Laniel aux Bermudes avec le premier ministre Churchill et le président Eisenhower.

On a assumé dans les coulisses que les Gaullistes et les autres partis opposés à Laniel dans son plan de défense européenne, voteraient contre lui vendredi à moins que deux jours de méditation ne les fassent changer d'idée.

Le premier ministre a posé la question de confiance dans une brève motion demandant à l'Assemblée d'approuver son attitude exposée dans un débat qui a duré cinq jours.

M. Bidault et lui ont pris part au débat, demandant à l'Assemblée d'approuver en principe le projet de défense européenne commune qui réunirait les armées de la France, de l'Allemagne occidentale, de l'Italie, de la Belgique, de la Hollande et du Luxembourg.

Mais Laniel a réitéré sa promesse de ne faire ratifier ce projet par le Parlement que l'an prochain et seulement si la dispute avec l'Allemagne au sujet de la Sarre et si une plus grande association de la Grande-Bretagne avec les six pays étaient réglées.

La demande d'un vote de confiance de la part de Laniel, décidée à la suite de conférences des chefs de partis, a mis fin au débat alors qu'on en était presque rendu au stade du vote.

Le premier ministre a pris sa décision juste avant la session de l'après-midi. Il table sur les craintes des politiciens de priver la France d'un gouvernement, juste au moment où ils insistent pour que leur pays ait voix au chapitre à la conférence des Bermudes.

Les adversaires de ce projet réclament déjà une victoire décisive. Avant la fin de la session de mardi soir, l'Assemblée a rejeté par 325 voix à 247, une motion socialiste approuvant l'intégration européenne.

Rien n'indique que la conférence des Bermudes serait remise à une autre date au cas où Laniel recevrait un vote de non-confiance, vendredi. Cette décision dépendrait des négociations entre Washington, Londres et Paris.

Le prochain président choisi le 17 décembre

PARIS, 26 — (PAf) — Le prochain président de la République française sera choisi le 17 décembre, a décidé aujourd'hui le comité exécutif de l'Assemblée nationale.

Le président sera élu lors d'une réunion à huis clos de l'Assemblée nationale et de la Chambre haute, du Conseil de la république, au Palais de Versailles.

Il n'y a aucun candidat au poste dont les pouvoirs exécutifs sont très restreints. Vincent Auriol, socialiste, se retire.

C'est la tradition en France que le président est plutôt choisi qu'élu.

Parmi les candidats possibles, on nomme le président du Conseil, M. Joseph Laniel, le président de l'Assemblée nationale, M. Edouard Herriot et le ministre aux Affaires étrangères, M. Georges Bidault.



M. RENE LEMAY, figure bien connue dans l'industrie de l'alimentation, vient d'annoncer qu'il consacrerait à l'avenir tout son temps à l'Exposition des Produits alimentaires, la plus grande organisation du genre au Canada. On sait qu'une telle exposition a été tenue récemment au Palais du Commerce et a attiré un nombre record de visiteurs. M. LeMay a été au service des magasins E.-M. depuis les vingt dernières années dont dix ans comme gérant-général. Au cours des dix prochains mois, il préparera l'Expo des produits alimentaires de 1954.

Message du nouveau délégué apostolique

Voici le texte du télégramme que Son Em. le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, a adressé à Son Exc. Mgr Panico, récemment nommé Délégué apostolique au Canada. Suit également la réponse de Mgr Panico :

"Montréal, le 16 novembre 1953.

Son Excellence Monseigneur Panico,
Délégué Apostolique au Canada,
Secrétairerie d'Etat,
Cité du Vatican.

Eglise — Montréal — accueille joyeusement — nomination — Votre Excellence — Pasteur, clergé, communautés, fidèles offrent sentiments respectueuse soumission — entier dévouement — implorent bénédiction.

Cardinal LEGER."

Et la réponse :

"Cité Vaticane, le 18 nov. 1953.

Son Eminence Cardinal Léger,
Archevêque de Montréal.

Vivement ému — affectueux message — Votre Eminence — et réconforté par nobles sentiments exprimés — nom — clergé, communautés, fidèles — glorieuse Eglise — Montréal — me permet — recommander à vos prières—mission confiée par bonté — Saint-Père — invoque sur Votre Eminence et archidiocèse abondantes faveurs divines.

PANICO."

Funérailles de Me M. Marcus

Me Marcel Marcus, C.R., est décédé soudainement à l'âge de 60 ans, à l'hôpital Génral juif. Ses funérailles ont eu lieu ce matin, au salon funéraire de 5605, Chemin Côte-des-Neiges. Un diplômé de l'Université McGill, il appartenait au Barreau du Québec, de l'Alberta et du Manitoba. Il s'était montré actif dans le mouvement sioniste.

Il laisse dans le deuil son épouse, Jeanne ; un fils, Alan, membre du barreau de Montréal, et quatre filles, Sheila, Shirley, Vivian et Andrea.

Six membres du Danzic rescapés

LOUISBOURG, N.-E., 26 — (PCf) — Six membres d'équipage du navire côtier terre-neuvien Danzic ont été recueillis tard hier soir à environ 21 milles au nord-est de l'île Scaterie, au large de la pointe orientale de l'Ile du Cap-Breton.

Le service de recherches et de sauvetage du CARC a dit que le cargo "Arctic Sealer" a trouvé le capitaine Robert Smith, de Grand Bank, Terre-Neuve, et ses hommes dans deux radeaux et les a pris à bord de son navire à 11 heures p.m. HNA. On dit qu'ils sont en bon état.

Plus tôt dans la journée, leur bateau de 107 tonneaux avait été trouvé abandonné à environ 60 milles à l'est de Louisbourg.

Les recherches commencèrent mardi midi quand le capitaine Smith communiqua par radio que le Danzic allait désespérément à la dérive et sombrait. On perdit tout contact par radio avec le bateau trois heures plus tard.

Plus de sept navires participèrent aux recherches, rendues difficiles par l'épais brouillard qui empêchait l'usage des avions.

Le Danzic, propriété de George-T. Dixon Ltd, de Forftune, Terre-Neuve, avait quitté ce port à destination de Halifax avec une cargaison de poisson.

M. A. Pelletier décédé à St-Luc

M. André Pelletier, fils de M. Albert Pelletier et de Dame Délia Audette, décédés, demeurant chez son frère au No 4478 rue Des Erables, est décédé mercredi matin, à l'hôpital St-Luc, à l'âge de 33 ans et 10 mois.

La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires de 3763 rue Dandurand d'où le cortège funèbre partira, demain, le 27 novembre prochain, à 7 h. 45, pour se rendre à l'église de l'Immaculée Conception où le service sera célébré à 8 h., et de là au cimetière de l'Est.

Il laisse dans le deuil ses frères: Georges, de la rédaction du "Canada", Lucien, de l'Archevêché et Philippe; ses soeurs: Mme Herménégilde Jodoin (Gabrielle Pelletier), Mme Mariette Desmarais (Mariette Pelletier), Mme Marcel Briceault (Monique Pelletier) et Mlle Aline Pelletier; ses beaux-frères: MM. Herménégilde Jodoin et Marcel Briceault, ainsi que plusieurs neveux, nièces et autres parents.

Un marché...

(Suite de la page 3)

Les délégués ont ensuite posé plusieurs questions à M. Callaghan. Beaucoup se sont plaints que les légumes frais des Etats-Unis entraient trop facilement dans la province dans une période où l'on avait abondamment de produits des maraichers locaux.

Plusieurs ont demandé à M. Callaghan que le gouvernement fasse en sorte de ne laisser entrer les produits maraichers américains que lorsque le maraicher du Québec n'est pas en mesure de suffire à la demande.

M. Moquin, en remerciant les délégués de l'avoir réélu au poste de président, a dit que la réalisation du marché central à Montréal va beaucoup profiter aux jardiniers maraichers de toute la province et aussi au consommateur. Il va apporter une stabilisation plus régulière des prix et enrayer les pertes que subissent les maraichers par suite du manque d'espace dans les marchés existants à Montréal.

Les autres officiers élus sont: MM. Arthur Noreau, de Québec, et Gérard Marchand, de Sherbrooke, vice-présidents honoraires; David Drouin, de Québec, 1er vice-président; Wilfrid Caron, de Sherbrooke, 2e vice-président; Ovide Tardif, de Sherbrooke, Joseph Bédard, de Ste-Croix de Lotbinière, et Roméo Ste-Marie, de Laprairie, directeurs, et Alphonse Couture, secrétaire-trésorier.

Des municipalités...

(Suite de la page 3)

retenu les services de Me Jacques Viau, de l'étude légale Lacroix, Viau et Poupart, pour supporter le point de vue de Lachine devant la Législature.

Le maire de Lachine, M. J.-L. Gaston, qui préside le comité constitué par les municipalités réfractaires, a déclaré, ce matin, qu'il était catégoriquement opposé à ce que les citoyens de Lachine soient obligés de payer pour la construction d'une route dont ils ne se serviront à peu près pas.

Le maire de Lachine a ajouté que les municipalités ne touchent aucun revenu des taxes sur la gazoline ni des permis de véhicules moteurs et que ces dernières sont incapables, dans le moment, de faire face à une telle dépense.

Selon le maire Gaston, des travaux de cette envergure devraient être construits par les gouvernements fédéral et provincial "qui perçoivent la majeure partie des taxes".

Le "Canada" suspend sa publication

(P.C.) — "Le Canada", journal montréalais, fondé il y a 50 ans pour appuyer le parti libéral, que dirigeait alors sir Wilfrid Laurier, annonce aujourd'hui qu'il cesse de paraitre.

Le journal, dont le premier numéro parut le 4 avril 1903, porte comme première manchette aujourd'hui: "Le Canada" suspend sa publication".

L'article éditorial, qui remercie les lecteurs et les collaborateurs de leur appui durant le demi-siècle d'existence du journal, attribue la fin du journal aux changements de conditions et aux frais montants de production.

Cette nouvelle met fin aux rumeurs qui persistaient depuis un mois et qui voulaient que "le Canada" fût sur le point d'être vendu.

Il y a un an, "le Canada" avait changé son format, passant d'un format ordinaire de huit colonnes à celui d'un tabloide de cinq colonnes. A ce moment-là, la direction disait, en page éditoriale, que le changement visait à attirer de nouveaux lecteurs.

L'éditorial d'aujourd'hui dit que, lors de la parution du premier No du "Canada", les journaux du matin étaient "les plus écoutés et leur tirage était proportionné aux besoins et aux coutumes de l'époque".

"Un tirage relativement modeste ne permet plus aujourd'hui d'assurer les frais énormes d'une rédaction qui veut être équipée selon les goûts et les besoins du nouvel âge."

La déclaration rappelle que sir Wilfrid Laurier était premier ministre, quand Godefroy Langlois lança le "Canada".

Elle rappelle aussi que le journal avait eu comme rédacteur en chef des personnalités aussi éminentes que Fernand Rinfret, Olivar Asselin, Edmond Turcotte et Guy Jasmin.

Le "Canada", dit l'éditorial, "a participé aux campagnes politiques qui devaient aboutir à la création d'un sentiment authentique d'unité nationale, à une meilleure distribution de nos richesses et au rapatriement de la "Constitution".

3 victimes...

(suite de la page 3)

première voiture était conduite par M. Paul-Emile Paquette, 29 ans, 1827, rue Dollard, et la seconde, par M. Roger Saint-Amand, 35 ans, 960, rue Centrale, à Saint-Hyacinthe.

On manda d'urgence une ambulance de l'hôpital Général juif, mais le Dr Davis, interne de cette institution, ne put que constater le décès de la victime dont le corps fut transporté à la morgue de la rue St-Vincent, pour fins d'enquête du coroner.

Les constatations d'usage furent faites par le lieutenant Herbert Burnham, du poste No 18 (à la Côte-des-Neiges), et les agents Clément Laird et Dominique Clarelli, de radio-police.

FUNESTE INDIGESTION

Le Dr Jean-Marie Roussel, médecin-légiste, a déclaré hier que le jeune Jean-Pierre Lorrain, 1179, rue Tiffin, dont le corps a été découvert mardi dans un champ, près de la demeure de ses parents, a succombé à une crise cardiaque à la suit d'une indigestion aiguë. A l'issue de ce témoignage rendu lors de l'enquête que présidait le coroner Richard L. Duckett, un verdict de mort accidentelle fut rendu.

Ville Saint-Michel...

(Suite de la page 3)

aussi terminer l'année avec un surplus de $144,000, grâce à un encaissement de revenus bien supérieurs à ceux que l'on avait anticipés.

Les membres de la Commission ont autorisé, au cours de la même réunion, le conseil de ville de St-Michel à congédier deux constables, l'un parce qu'il n'est pas sujet canadien, et le second, pour insubordination.

On a aussi révélé que Montréal-Nord compte maintenant 19,515 âmes, d'après un récent recensement.

Nos PARLEMENTAIRES à l'action



(par DOSTALER O'LEARY)

QUEBEC, 26 — La ronde des discours tourne depuis hier à Québec. Le débat sur l'adresse est engagé à fond. Ce fut une journée entièrement consacrée aux députés; chacun pouvait s'en donner à coeur joie, faire valoir ses talents sans se limiter à un sujet, puisque les règlements laissent porte ouverte à toutes les digressions possibles.

L'opposition a eu la vedette, avec quatre orateurs qui parlèrent environ une heure chacun. Du côté de l'Union nationale, le seul député qui adessa la parole ne parla que dix minutes. Mais, si l'opposition eut la vedette, M. Frank Hanley, député indépendant, eut la sensation en suggérant qu'on invite les Américains à venir construire le métro de Montréal. Ce qui donne plus de relief encore à l'opinion de M. Hanley, c'est qu'en même temps que député, il est membre du Comité exécutif de Montréal. Il estime à une somme qui peut varier entre $300 millions et $400 millions la construction du métro. On ne devrait pas mettre cette charge sur le dos du peuple, mais plutôt faire appel à des capitaux américains, actuellement, selon lui, largement disponibles.

M. LAFRANCE

M. Emilien Lafrance, député de Richmond, parla le premier.

M. Laffrance est avant tout un idéaliste et, comme tous les idéalistes, il est violent et expose ses idées sans détours. Quand il a commencé à parler, tous les membres de la tribune de la presse, se souvenant qu'il avait été expulsé deux fois l'an dernier, étaient au poste Il a parlé avec plus de calme, hier, mais on sentait qu'il se contenait; pourtant, du poing, il martelait de temps en temps son bureau. Il avait préparé son discours, mais il se laissait souvent emporter hors de son sujet. Il eut des paroles dures, acerbes, cinglantes; au-delà du gouvernement, ses critiques atteignent toute notre structure économique elle-même. Ce libéral, qui dénoncait, l'an dernier, le libéralisme économique en pleine Chambre, refit aujourd'hui une profession de foi en faveur du corporatisme. On se demandait, à certains moments, contre qui étaient dirigées ses attaques, contre le gouvernement qu'il avait en face de lui ou contre le gouvernement fédéral. Il était difficile de faire la part de l'eau et du feu. Dans ses dénonciations des entraves à l'épanouissement de la famille, particulièrement de la famille nombreuse, il reprocha aux gouvernements de lui faire la partie congrue et de la frapper par des taxes et impôts de toutes sortes, tant directs qu'indirects.

M. Lafrance est un homme tout d'une pièce qui n'accepte pas de compromis. Ses opinions, il ne les nuance pas. Il trouve que la loi des liqueurs est violée; il le dit en des termes qui ne surprennent plus maintenant la Chambre, mais qui, l'an dernier, suscitaient des protestations. Il affirme également, avec la même conviction, que les ouvriers sont brimés dans leurs droits syndicaux, allant jusqu'à dire que parler du syndicalisme dans la province, c'est poser un acte subversif.

Le ministre du Travail, M. Barrette, le regardait attentivement pendant ces dénonciations qui l'atteignaient plus directement, mais à aucun moment il n'intervint, bien que M. Lafrance n'ait pas ménagé ses expressions. Il s'est élevé avec la même âpreté contre l'immoralité qu'il décrit comme installée partout jusque dans nos campagnes et que la licence accordée à l'alcoolisme ne fait qu'étendre davantage. Ce devait être en des termes semblables que, sous la Révolution, les Jacobins dénonçaient les Girondins.

M. HANLEY

M. Hanley fut le second orateur de l'après-midi. Cet irlandais nerveux, qui ne pouvait jadis faire un discours qu'en sautillant mais qui, aujourd'hui, a acquis une belle maitrise de lui-même, est certainement l'une des figures les plus pittoresques de la Chambre. Il ne parle que deux ou trois fois par session, mais il n'est jamais banal. Il est toujours écouté avec attention, parce que l'on s'attend toujours de sa part à une certaine sensation. Il est incontestable que ses sympathies vont au gouvernement; il pratique une neutralité bienveillante; il n'a cependant rien d'un fanatique; il est nuancé et c'est assez rapidement qu'il prend le climat de l'Assemblée; il sait tâter le pouls avec beaucoup de doigté et, rarement, il se trompe. Il justifiera ses positions en invoquant ses électeurs et s'il s'empêtre, ce qui ne lui arrive pas souvent, il finit toujours par retomber sur ses pieds.

Hier, M. Hanley est encore parvenu à créer une certaine sensation avec le métro. Il avait, l'an dernier, fait front à une certaine opinion pour dire que ce n'est pas en restreignant la consommation des liqueurs alcooliques qu'on rendra le peuple plus vertueux.

Il l'a répété hier, en s'opposant au point de vue de M. Lafrance. Il affirme avoir été élu pour collaborer avec le gouvernement; il voudrait que cette collaboration, Ottawa se montre aussi désireuse de la pratiquer avec le Québec, notamment en amendant le Code pénal pour autoriser l'institution de loteries provinciales qui garderaient chez nous des millions dépensés dans des loteries étrangères. M. Hanley, qui n'oublie pas qu'il participe à l'administration de Montréal, annonce que la ville de Montréal a l'intention de demander au gouvernement l'autorité nécessaire pour construire des logements à loyer modique.

Depuis les cinq ans qu'il siège à l'Assemblée, M. Hanley s'est affirmé comme un député qui sait ce qu'il veut. Sans M. Hanley, la Chambre perdrait sûrement de la couleur.

M. COTTINGHAM

Le seul député de l'Union nationale à parler, hier, fut celui d'Argenteuil, M. William Cottingham. M. Cottingham est un anglophone qui manie très bien notre langue; non seulement il ne l'écorche pas comme tant de ses compatriotes, mais il la parle avec aisance et même élégance. M. Cottingham est un homme qui ne peut pas ne pas être sympathique, même à ses adversaires. Il respire la bonhomie et la santé; il n'a que des amis. Protestant, il tint à rendre hommage au gouvernement pour le traitement accordé à ses coreligionnaires, citant même l'exemple du Québec à ses compatriotes des autres provinces pour le traitement des minorités. Il ne parla cependant que dix minutes. Ce serait manquer de charité pour les autres que de dire que son discours fut, à cause de sa brièveté, le meilleur; mais on dira, tout simplement, que sa brièveté fut largement appréciée.

M. PINARD

M. Pinard lui succède.

Comme M. Lafrance, M. Pinard est un jeune député. Il est moins violent; sans transiger sur les principes il s'en tient davantage aux faits. Ceux-ci, cependant, sont parfois contestés par les députés de l'autre côté de la Chambre; il suscite ainsi des interruptions et, cette année, il fut le premier à soulever des tempêtes. Pris particulièrement à partie par le ministre de la Jeunesse, M. Sauvé, qui le harcelait d'interruptions, M. Pinard sollicita l'intervention du président ce que fit de bonne grâce M. Taché qui demanda au ministre, aux applaudissements des libéraux, de laisser parler le député sans l'interrompre.

Ce fut un moment de détente et de bonne humeur et M. Pinard put continuer dans une atmosphère rasserénée.

Mais il ne perdit pas le fil de son discours. Il reprit ses attaques. M. Pinard, plus que M. Lafrance, se tient davantage dans la ligne des partis, prend soin de situer ses attaques, en citant des actes accomplis par le gouvernement fédéral. Ses flèches, il les dirige en face de lui et non en éventail. Le thème de M Pinard est la justice sociale; élu d'une circonscription ouvrière, il est donc dans son élément pour réclamer justice pour les salariés et c'est un problème qu'il connait, dont il parle avec une conviction profonde que lui dicte une sincérité incontestable. Il prend une assurance qui le rend maintenant plus maitre de lui, pour vaincre la certaine timidité dont il n'était pas parvenu à se défaire l'an dernier.

M. COURNOYER

Avec M. Cournoyer, nous avons affaire à ce que l'on appelle un vétéran. Venu d'Ottawa, M. Cournoyer ne semblait pas à sa première session à Québec. Hier, il s'est affirmé tout de suite un bel orateur parlementaire, au geste ample, capable de moduler sa voix pour produire les effets qu'il cherche; il manie l'ironie avec aisance, mais il sait aussi être sérieux. Il réclamait, hier, les droits à la critique pour l'opposition, pour ensuite s'en prendre à la part du budget distribué par octrois. Il la trouve excessive en même temps qu'il regrette l'apathie de l'opinion publique. Il ne veut pas s'en prendre aux journalistes, mais il constate que si, aujourd'hui, il n'y a presque plus de journaux d'opinion, cela vient au fait que l'on s'accommode trop aisément de la politique d'un gouvernement quel qu'il soit, ce qui a développé le slogan qui est devenu presqu'une devise dans la province: "Rouge à Ottawa, Union nationale à Québec." Il veut réveiller l'opinion publique et espère que notre esprit critique s'aiguisera davantage.

M. Cournoyer évoque tout naturellement l'ancien ministre fédéral, M. Arthur Cardin, dont il fut le disciple et le successeur à Ottawa. Comme lui, il veut s'élever au-dessus des considérations de parti; on a vu, dans la dernière partie de son discours, une sorte d'acquiescement au chef du gouvernement qui demandait la collaboration de tous les partis pour régler le problème de l'autonomie; il propose à son tour que le premier ministre fasse des propositions au gouvernement fédéral. Cela lui valait une intervention du premier ministre qui dit que, depuis 1945, il n'a cessé de faire des contre-propositions à Ottawa, mais qu'Ottawa fait le mort. M. Cournoyer n'en maintient pas moins qu'il faut au problème fiscal une solution temporaire. M. Cournoyer pourra, désormais, être un des orateurs sur qui l'opposition pourra compter.

LE DR LEMIEUX

Nous pensions du haut de notre galerie, qu'allait enfin se lever un ministre ou au moins un député de l'Union nationale. Nous eussions aimé un autre son de cloche, car, si intéressants que fussent les discours que nous venions d'entendre, il n'en reste pas moins que l'ennui naquit de l'uniformité. Et les critiques elles-mêmes deviennent monotones, malgré tout le talent des orateurs. Celui qui allait se lever allait sûrement être le dernier de la journée, puisque, déjà, l'aiguille de l'horloge avait dépassé les dix heures de plus de quinze minutes.

Le Dr Lemieux, député de Wolfe, sut, cependant se tirer honorablement de la situation; il n'endormit personne, malgré l'heure tardive. C'est évidemment dans la partie de son discours où il parla médecine qu'il fut le plus intéressant. Auparavant, comme ses collègues, il avait passé au crible la politique de l'Union nationale mais, après six heures de discours sur ce thème, on pouvait commencer à trouver qu'il n'apportait rien de neuf. Les ministériels auraient voulu avoir l'opposition à l'usure, qu'ils n'auraient pas agi autrement.

Le député de Wolfe parle en Chambre comme sur une tribune publique, avec une certaine emphase, enflant la voix pour élever le ton. A la longue, cependant, on s'y fait et cela communique à ses paroles un accent indéniable de sincérité que l'on sent inspirer par une conviction profonde. Le Dr Lemieux, connait sa médecine. Il fit un développement plutôt scientifique sur l'utilisation du vaccin B.C.G. qui intéressa néanmoins toute la Chambre. Ce député-médecin a certainement à coeur la santé de ses concitoyens et l'on sent, chez lui, la politique prête à céder le pas à la science. A 11 hrs, comme il n'avait pas terminé, il ajourna lui-même la séance.



(Photo Roger Janelle—La Patrie)

125 NOUVEAUX MEMBRES. — Le Montreal Board of Trade offrait hier soir un diner-buffet à 125 de ses nouveaux membres qui ont donné leur adhésion à cet important organisme montréalais depuis avril dernier. Comme le soulignait le président, M. M.-P. Murphy, les effectifs du Montreal Board of Trade vont sans cesse en augmentant. Ci-dessus, de gauche à droite, MM. John-T. Turner, président du comité de recrutement ; le président Murphy ; P. T. Toupin, de l'American Express Company, un nouveau membre, et M. F. G. Ferrabee, vice-président du Board of Trade.



CURE A LA RIVIERE-DES-PRAIRIES — M. l'abbé Georges Fleury vient d'être nommé par Son Em. le cardinal Paul-Emile Léger, curé de la paroisse Saint-Joseph de Rivière-des-Prairies, en remplacement de M. l'abbé Honoré Primeau, démissionnaire. Anciennement chapelain à la Retraite Saint-Benoit, M. l'abbé Fleury y sera remplacé par M. l'abbé Roland Cloutier. M. l'abbé Georges Fleury est un ancien élève du Collège de Saint-Laurent, que dirigent les Pères de Sainte-Croix. Son Exc. Mgr Conrad Chaumont, évêque auxiliaire de Montréal, présidera son installation comme nouveau curé, dimanche soir prochain, à 8 heures. En même temps que la nomination de l'abbé Fleury, le cardinal Léger a également nommé l'abbé Donald Ducharme, principal de l'Ecole Normale Ignace Bourget, et l'abbé Jacques Laramée, vice-supérieur de la maison Pie XII.

L'organisation de la défense civile

WINDSOR, Ontario, 26. (PCf)— Le ministre de la Santé, l'hon. Paul Martin, responsable de l'effort canadien de la défense civile, a dit hier que "les armes modernes" ont mis en danger la sécurité qui nous avait été d'abord garantie par de simples faits de géographie".

Dans un discours préparé pour le Lions Club, de Windsor, il a dit: "Nous ne pouvons plus jouir de l'isolement qui était dans le passé notre protection".

M. Martin, parlant de cinq ans de défense civile au Canada, a dit que des organisations ont été établies dans 558 villes ou villages à travers le pays. Dans plus de 100 villes, les organisations sont entrainées et opèrent déjà; dans les autres, elles ne sont qu'au stage de développement.

Pour compléter les organisations communales, plus de 133,000 employés de la défense civile ont été enrôlés. Le gouvernement fédéral entraine le personnel-clé et les instructeurs au rythme de 1,500 par année au Collège de la défense civile à Ottawa.

M. Martin a dit que même si le Canada fait tout en son possible par les moyens diplomatiques pour assurer la paix mondiale, et même s'il contribue généreusement à l'organisation du pacte Nord-Atlantique, "nous devons reconnaitre que la menace de guerre peut continuer pour une génération ou plus."

Jusqu'à récemment, a dit M. Martin, les obligations du citoyen canadien ont été doubles: "respecter la loi en temps de paix et défendre notre pays à l'étranger en temps de guerre". Il a insisté sur l'expression "à l'étranger".

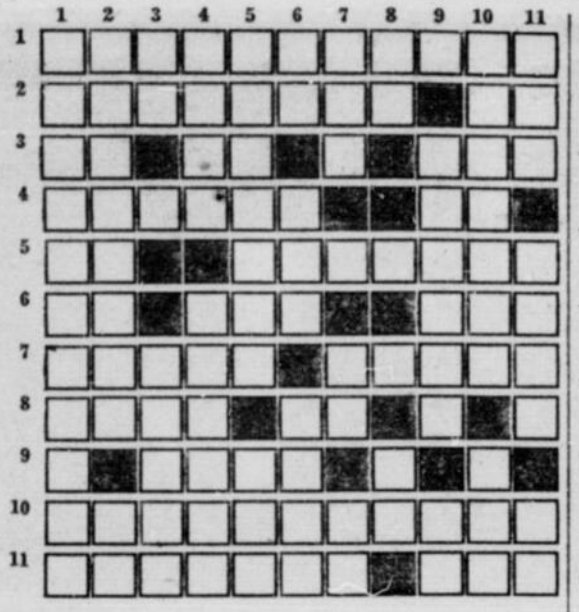
"Mais dans l'hypothèse tragique d'une guerre future, a-t-il continué, nous pouvons bien être forcés de contribuer personnellement à défendre nos villes, nos familles et nos foyers contre des attaques directes de l'ennemi".

C'est pourquoi la défense civile a ajouté une troisième obligation à notre qualité de citoyens.

Faisant remarquer que la défense civile est essentiellement une responsabilité commune, il a dit :

"Je manquerais à mon devoir si je ne mentionnais pas qu'en certaines parties du Canada, l'attention apportée à la protection de la population civile n'atteint pas le niveau minimum de ce que je considère notre responsabilité collective à la lumière de l'inquiétude universelle actuelle".

Mots Croisés de la "Patrie"



HORIZONTALEMENT

1 — Membrane qui recouvre les cartilages.
2 — Propre à arracher — Conjugaison.
3 — Ile de l'Atlantique — Note de la gamme—Conifères toujours verts.
4 — Galère à trois rangs de rameurs — Symbole chimique de l'aluminium.
5 — Usages, coutumes — Interprète officiel d'une légation dans tout le Levant.
6 — Onze — Grand nombre — Femme du fils.
7 — Nom des groupes des corps reproducteurs, chez les fougères — Pastel des teinturiers qui donne une couleur bleue.
8 — Synonyme de fenouil — Note de la gamme.
9 — Le petit de la vache.
10 — Famille de dicotylédones ayant pour type l'argousier.
11 — Placées dans un certain endroit — Abréviation de sainte.

VERTICALEMENT

1 — Hallebardes dont le fer, à la base, est muni de deux oreillons.
2 — Ruine, renversement — Mesure itinéraire chinoise.
3 — Petit ruisseau — Vêt de nouveau.
4 — Petite rivière de France, affluent de la Vilaine — Extrémité d'une maîtresse branche.
5 — Danse nationale de la Hongrie — Durée ordinaire de la vie.
6 — Mimologisme imitant le rire — Genre de légumineuses — Amas de sable que les vents accumulent et parfois déplacent sur les bords de la mer.
7 — Ornement en forme d'œuf—Aller, en anglais — Carte à jouer.
8 — Négation — Dialecte du langage provençal.
9 — Sorte de vers (pl.) — En les.
10 — Grand parapluie — Démonstratif.
11 — Genre de légumineuses — Gros nuage épais — Pronom personnel.

Solution du problème d'hier

B	A	T	H	Y	M	E	T	R	I	E
I	■	O	■	A	I	■	E	O	L	E
B	O	N	I	M	E	N	T	■	O	■
L	I	■	R	A	V	E	■	E	T	C
I	N	O	■	G	R	U	E	R	I	E
O	T	A	R	I	E	S	■	I	S	■
P	E	S	E	R	■	S	I	G	M	A
H	■	I	C	I	■	■	L	I	E	R
I	N	S	U	■	A	M	E	R	■	R
L	E	■	I	N	I	A	■	O	T	E
E	T	A	T	■	S	I	G	N	E	T

★ PROGRAMMES DES POSTES DE RADIO ★

JEUDI

P.M.	CHLP (1410)	CKAC (730)	CBF (690)	CFCF (600)	CKVL (980)	CBM (940)	CJAD (800)
6 00	Nouv. et sports	Ondulations	Nouv.-Sports	Don Cameron	Par. de la ch.	Nouv.-Sports	News &
15	Carr. de la ch	Sports	Carrefour	"	Qui parle?	Ask the doctor	Ballroom
30	Père Noël & Car	Nouv. chez-nous	Le survenant	Nouvelles	Journal Dow	Royal visit	"
45	Nouv. (6.55)	Concert	Un homme et...	Don Cameron	Nouv. (6.55)	"	Denny Vaughan
7 00	Le rosaire	Crois. rosaire	Actualité	"	Chansonnettes	Roundup	News-G. stars
15	Heure grecque	Oncle Paul	Métropole	"	"	As tunes go by	Musique
30	" "	Ch. françaises	Tambour battnt	Glenn Miller	"	The commodores	Curt Massey
45	Nouv. (7.55)	En chantant	Les Plouffe	Musique	Nouv. (7.55)	Citizens' forum	Frank Starr
8 00	Piano & orgue	La Louve	Curé de village	Radio playhouse	Dr. Lambert	"	Escape
15	"	A l'ombre du	"	"	"	"	"
30	Ronde d'amour	Faites-moi rire	Théâtre Ford	Cross section	Etoiles de...	Father knows...	Broadway
45	Nouv. (8.55)	Nouv. (8 55)	"	"	Nouv. (8.55)	"	"
9 00	Musique pour	Hockey	"	Suspense	Wellie Lamothe	John & Judy	Fun parade
15	dilettantes	"	"	"	"	"	"
30	"	"	Baptiste &	Hockey	Paris swing	Wayne &	Boston Blackie
45	"	"	Marianne	"	Nouv. (9.55)	Shuster	"
10 00	"	"	Nouvelles	"	Paris swing	News	News - Tunes
15	"	"	Conférence	"	"	Review	& talent
30	Nouvelles	Cons. populaire	Connaissance	Sammy Kaye	Dernière édition	Eventide	Sport
45	Votre vedette	Nouvelles	de l'homme	Sports	Nouv. (10.55)	"	Showtime
11 00	Danse à Mont'l	Nouv.-Sport	Adagio	Nouvelles et	Manchettes et	Winnipeg drama	Nouv. et sports
15	"	Chant	"	Deegan's diary	Hit parade	"	Prélude
30	"	Orchestre	Fin du jour	Soft music	"	Nocturne	"
45	Nouv. (11.55)	"	"	"	Nouv. (11.55)	"	"
MINUIT	Nouv. et orch.	Divers	Nouvelles et fin	Nouvelles et fin	Musique	Fin	News

VENDREDI

A.M.	CHLP (1410)	CKAC (730)	CBF (690)	CFCF (600)	CKVL (980)	CBM (940)	CJAD (800)
6 00		Messe du jour		Nouvelles et	Réveil		News-Y patrol
15		"		Sinclair show	"		"
30		Réveil		"	Le café		"
45	(6.50) Ouvert.	"		"	Nouv. (6.55)		Au Sacré-Coeur
7 00	Revue métropo-	Nv.-Guy Darcy	Nouv.-Opéra	Sinclair show	Le café	Nouv.-Concert	Nouv. Musical
15	litaine	"	de 4 sous	"	"	"	clock
30	"	Sport	"	"	"	"	"
45	Nouv. et sport	A l'Oratoire	"	"	Nouv. (7.55)	"	"
8 00	Radio S.-Coeur	Nv.-Dupuis Fr	Nouvelles	Nouv.-sports et	Messieurs-dames	Nouv.-Interlude	Nouv. Musical
15	Revue métropo-	Louis Belanger	Elévations	Sinclair show	"	Dévotions	clock
30	litaine	"	Rythmes et	"	"	Fanfare	"
45	Nouv. (8.55)	"	mélodies	"	(8.55) News	"	"
9 00	Madame,	Act.-cinq à cinq	Nouvelles et	Nouv.-Breakfas	Vive la gaieté	Musique	News-Fifty a...
15	bonjour	Dr Renée	chansonnettes	Club	Roger Baulu	"	Kihl & crump.
30	"	Près de vous	Comptoir du	"	"	"	"
45	Nouv. (9.55)	"	disque	"	Nouv. (9.55)	School broadcast	"
10 00	Au bal Muzette	Nouv.-Parade	Cabaret des	Nouv. - Charli	Qui chante?	"	News-Going pl.
15	Canzone	Casino de la	ondes	Fair	Chantez avec...	Kindergarten	Hope for ladies
30	Vedettes chanad	chanson	Entre nous	"	"	Shirley Brett	Ballroom
45	Nouv. (10.55)	"	Je vous ai tant	Good neighbor	Nouv. (10.55)	Food facts	"
11 00	Heure féminine	Nouv.-Casino	Franc. Louvain	"	Par. de la ch.	Road of Life	Nouvelles et
15	"	"	Vie de femmes	Like a millio-	"	Rosemary	shopping
30	En magasinant	"	Troubadours	naire	"	Tunes that re.	Kate Aitken
45	Nouv. (11.55)	"	"	What's new	Nouv. (11.55)	Laura Ltd	Widder Brown
P.M.							
12 00	Heure féminine	Nouv. - Table	Jeunesse dorée	Nouv. - When	Par. de la ch.	Nouvelles	Nouv.-Chant
15	"	tournante	Rue Principale	girl marries	"	Tante Lucie	"
30	"	A chaq. refrain	Réveil rural	Brighter day	"	La ferme	Nouv.-Sports
45	"	Estelle Caron	"	Perry Mason	Nouv. (12.55)	"	Our gal
1 00	Nouvelles et	Nouvelles	Quelles nouvel.	News-C.Wallace	Par. de la ch.	Nouvelles	Nouv.-Harriet
15	Heure féminine	Fleurs musicales	Nouvelles	Ted Malone	"	Happy gang	Helen Trent
30	"	Rythme du jou	Tante Lucie	"	"	"	Memory lane
45	Nuov. (1.55)	"	Chansonnettes	"	Nouv. (1.55)	Mus. kitchen	"
2 00	Mélodies mag.	Nouv.-Fantaisie	Face à la vie	Double or noth.	Hits on parade	Voyage	News-Wowen
15	"	"	Maman Jeanne	"	"	Matinée	Wally's mind
30	"	"	Voyage	Wheel of for-	"	"	Party line
45	Nouv. (2.55)	Chan. d'amour	Lettre à une C.	tune	(2.55) News	"	"
3 00	Mélodies mag.	Act.-Quiz	M. Chapdelaine	"	For the Asking	Life can be	News - Hour of
15	"	Mot de la fin	Le dernier mot	News - C. Fair	"	Ma Perkins	Stars
30	"	"	Chefs-d'oeuvre	"	"	Pepper Young	"
45	Nouv. (3.55)	"	"	"	Vie sociale 3.55	Right to Happ	"
4 00	Radio N.-Dame	Nv.-Ev. sociaux	"	News - Musique	Music hall	Play it safe	News & Tops
15	Intermède 4.25	"	"	Guiding light	"	"	in pops
30	Coquetel	$50.00 par jour	Un chrétien	Dr Malone	Chansonnettes	Encores	"
45	"	Jean&Jeannette	"	Big John	Nouv. (4.55)	"	Who am I?
5 00	Nouv. - Carr.	Actualités et	Les malades	Telequiz	Par. de la ch.	Concert	Nv.-Ballroom
15	de la chans.	ryth. de danse	"	Oncle Troy	"	"	"
30	"	Ch. rythmées	Yvan l'intrépide	Western swing	"	Anne of Green	"
45	"	Ici Letondal	Sur nos ondes	"	Nouv. (5.55)	Gables	"
6 00	Nouv. et Carr.	A déterminer	Nouv.-Sport	Don Cameron	Chansonnettes	Nouv.-Sports	Nouv.-Ballroom
15	de la chanson	Sports	Carrefour	"	Qui parle?	Anti-T-B-Leag.	"
30	Père Noël & car.	Nouv. chez-nous	Le survenant	Nouvelles	Journal Dow	Royal visit	"
45	Nouv. (6.55)	Concert	Un homme et...	Don Cameron	Sport (6.55)	"	Denny Vaughan
7 00	Le rosaire	Le rosaire	Actualité	"	Par. de la ch.	Roundup	Nouv.-G. Stars
15	Soirée napolit.	Oncle Paul	Métropole	"	"	With Fred Hill	Musique
30	"	Chansonnettes	Chanson	Glenn Miller	"	John Fisher	Hospitality time
45	Nouv. (7.55)	Colette & Roi	Les Plouffe	Here's music	Nouv. (7.55)	Speaker's choice	Frank Starr
8 00	Opérette	La louve	Orchestre	Frank Sinatra	Parade	Mélodies	Johnny Dollar
15	"	A l'ombre du	"	Voice of army	"	"	"
30	Ronde d'amour	La cagnotte	Concert "Pops"	Treasury trail	Zézette	Concert	Make Mine
45	Nouv. (8.55)	Nouv. (8.55)	"	"	Nouv. (8 55)	"	Music
9 00	Mus. pour dilet-	Horizons dorés	"	Ford Theatre	Swing la	"	20 questions
15	tantes	"	"	"	baguaise	"	"
30	"	Jean Vidocq	L'âge de raison	"	Paris swing	Songs of my	Parade
45	"	"	"	"	Nouv. (9.55)	people	"
10 00	"	Nouv.-Danse	Nouvelles	Boxe	Paris swing	News	Nouvelles
15	Nouvelles	"	Causerie	"	"	People, places...	Tunes & talent
30	Votre vedette	Concerts pop.	Récital	"	Dern. édition	Sports	Nouv.-sports
45	Sport (10.50)	Nouvelles	"	Sports	Nouv. (10.55)	"	Rev. J. Dixon
11 00	Danse à Mont'l	Sports	Adagio	Nouv.-Sports	Manchettes et	Concert	Nouv.-Sports
15	"	Chant. de genre	"	Deegan's diary	Hit parade	"	Prélude
30	Heure polonaise	Orchestre	Fin du jour	Soft music	"	Here's Juliette	"
45	Nouv. (11.55)	"	"	"	Nouv. (11.55)	"	"
MINUIT	L'heure précise	Nouv. et mus.	Fin	Fin	Musique	Fin	Fin

Notaire depuis plus de soixante-dix ans

(PCf.) — Me George Lighthall a célébré une grande fête récemment, le 92e anniversaire de sa naissance et le 71e anniversaire de sa carrière de notaire. Il est l'homme le plus âgé de sa profession à Montréal sinon de toute la province.

Personne n'a été surpris de le voir passer la journée à son bureau de l'édifice Aldred, surplombant la Place d'Armes, et moins que tout autre son partenaire de toujours Me Edmund Greenwood, qui compte lui-même 75 ans.

La journée a été émaillée de ces "pointes" dont les anciens aiment à parer leur amitié.

Bien qu'il admette qu'ils ont passé de belles heures ensemble, Me Lighthall ajoute en clignant de l'oeil:

"On commence à être passablement fatigués l'un de l'autre. Mais qu'est-ce qu'on peut y faire? Nous nous endurons..."

Ni l'un ni l'autre n'a de formule de longue vie, sauf le travail.

"Fumez-vous?" demande le journaliste à Me Lighthall.

"Est-ce qu'il fume? interjette Me Greenwood. Comme une cheminée d'usine, Monsieur."

"Oh, une minute, s'écrie Me Lighthall. Vous ne savez pas tout. Tenez, hier, j'ai fumé mon premier cigare depuis un mois .. Il est vrai qu'on ne peut guère fumer quand on a la pneumonie."

Il explique alors qu'après son récent mariage à celle qui était autrefois Mme Arthur Schell, il fut atteint de pneumonie en se rendant à Washington.

C'était là la première maladie grave de sa vie, et il s'en est tiré sans mauvaises suites.

Télévision

CBFT

Montréal (Canal 2)

JEUDI, 26 NOVEMBRE

3.00 4.00—Musique
4.00- 4.30—Rêve, réalité
4.30- 5.00—United Nations
5.00- 5.15—Telestory Time
5.15- 5.30—Pet Shop
5.30- 6.00—L'Ecran des jeunes
6.00- 7.00—Musique
7.00- 7.15—Tabloid
7.15- 7.30—Croyez-le ou non
7.30- 8.00—Four Star Theatre
8.00- 8.15—L'Actualité
8.15- 8.30—View the Clue
8.30- 9.00—Holiday Ranch
9.00- 9.30—Conférence de Presse
9.30-10.00—Favorite Story
10.00-10.30—Ford Theatre — en anglais
10.30-12.00—Long métrage français

VENDREDI, 27 NOVEMBRE

3.00- 4.30—Musique
4.30- 5.00—Les Nations Unies
5.00- 5.30—Small Fry Frolics
5.30- 6.00—L'Ecran des jeunes
6.00- 7.00—Musique
7.00- 7.15—Tabloid
7.15- 7.30—Film français
7.30- 8.00—Film français
8.00- 8.15—L'Actualité
8.15- 8.30—Télé-Sports — en français
8.30- 9.30—Big Revue
9.30-11.00—Amours, de Nivoix Théâtre

Poste français de TV à Ottawa

OTTAWA, 26. (PCf) — Ottawa aura peut-être un poste de télévision de langue française à la fin de l'an prochain, a dit hier M. Ron Fraser, directeur de l'information de Radio-Canada.

Parlant à un déjeuner d'un club social d'Ottawa, M. Fraser a dit que Radio-Canada réalise que le service de télévision d'Ottawa souffre du système actuel de programmes dans les deux langues.

Radio-Canada désire séparer les programmes de chacune des langues et il est probable qu'un permis serait accordé pour l'établissement d'un poste de télévision de langue française à Hull, ville jumelle de la capitale fédérale. Le poste actuel d'Ottawa, CBOT, téléviserait exclusivement en anglais.

Montréal aura un poste de langue française et un poste de langue anglaise au début de l'an prochain, dit-il, et Ottawa viendra ensuite.

Banquet italien

Des personnalités représentant le monde ecclésiastique, civil, industriel et diplomatique assisteront au cinquième banquet de l'Association des hommes d'affaires canadiens-italiens, dimanche soir. Ce banquet aura lieu à 7 h. 30, en l'hôtel Windsor.

L'organisateur en chef du banquet, M. Michel D'Ambrosio, nous annonçait en effet qu'à date les gouvernements fédéral et provincial seraient officiellement représentés de même que l'archevêché de Montréal. Le nouveau consul général de l'Italie à Montréal, le comte de Rege, y représentera l'ambassadeur de l'Italie au Canada, qui est actuellement en vacances dans son pays.

Les présidents du Board of Trade, des Chambres de Commerce et des diverses associations d'hommes d'affaires de la métropole prendront place à la table d'honneur, de même que le maire de Montréal, M. Camillien Houde, qui était élu, récemment, membre honoraire de l'Association italienne.

On demande à tous les membres de se rendre à 7 h. 15 au plus tard, dans la vaste salle du banquet pour permettre aux invités d'honneur de faire leur entrée, quelques minutes plus tard, pour que le banquet commence à l'heure fixée.

La soirée se terminera par un spectacle.



SILENCE ET DISCRETION

Je vous en supplie, M. l'agent, implore un automobiliste qui vient de se faire siffler pour excès de vitesse, ne me collez pas une contravention?

—Pourquoi, vous ne pourriez pas la payer?

—Ce n'est pas cela, mais une femme va apprendre que j'ai racheté une voiture ...

—Vous tenez à le lui cacher?

—Je crois bien: elle m'en a déjà démoli quatre.

SUR LA CANEBIERE

Un vieux monsieur à la longue barbe blanche est assis sur un banc et pleurniche éperdument. — Un attroupement se forme.

—Pourquoi pleurez-vous, à votre âge, s'inquiète une bonne dame.

—C'est maman qui m'a battu.

—Vous avez encore votre maman, à votre âge? Et d'abord, pourquoi vous a-t-elle battu?



Sans légende

—Hi!hi!... fait le vieux monsieur .. c'est parce que je n'ai pas voulu porter la soupe à ma grand'mère!

Jean RIGOLE

Au St-Laurent-Kiwanis

Unions ouvrières libres, rempart de la Démocratie

Les unions ouvrières ont contribué à améliorer les conditions de vie des travailleurs et aussi à enlever aux communistes leur argument de pauvreté sous le système capitaliste.

Voilà, entre autres choses, ce que déclarait, hier midi, au club St-Laurent-Kiwanis, Me Claude Jodoin, le conférencier invité du club.

"Les unions ouvrières ont aussi éliminé", de dire M. Jodoin, "l'élément communiste chaque fois que l'opportunité s'est présentée et partout où elles ont pu le découvrir".

Le conférencier a aussi souligné que les gains obtenus par les unions ont profité à la population en général. Aucune loi protégeant le travailleur n'a profité au travailleur seulement. Les unions ouvrières ont valu les lois de compensation des accidents du travail, l'assurance-chômage, les pensions de vieillesse. Toutes ces lois s'appliquent aux travailleurs syndiqués ou non.

AUTRES AVANTAGES

Sur le plan industriel, les unions ouvrières ont contribué à établir des bénéfices - maladies, des centres médicaux, des vacances payées, des fonds de pension, de l'assurance-vie.

Plusieurs unions ont des services d'éducation, des cours divers, et des organisations de loisirs. Les unions ouvrières s'intéressent aux activités locales, provinciales, nationales, et même internationales.

Les unions ouvrières sont un véritable rempart de la Démocratie. Elles font face à une lutte sourde, journalière, hypocrite et mensongère de la part de ceux qui veulent détruire notre démocratie par la force.

Elles luttent contre le radicalisme communiste et la réaction de certains éléments capitalistes importants. En fait, les unions ouvrières forment la première ligne de défense contre les activités subversives de gauche et de droite qui veulent dynamiter la base de notre système libre démocratique.

LES DEBUTS

A l'occasion du 80e anniversaire du Congrès des Métiers et du Travail au Canada, Me Jodoin a rendu hommage aux pionniers et fondateurs du mouvement ouvrier et l'orateur a souligné que les débuts ne furent pas faciles. Dans les journaux, des caricaturistes se moquaient sans vergogne des ouvriers qui cherchaient à s'organiser et les traitaient de bolchéviques etc.

AU PROGRAMME

Les unions ouvrières libres veulent parfaire la législation, notamment dans le domaine de l'instruction obligatoire et gratuite; l'aide fédérale à l'enseignement à tous les degrés; le développement de l'éducation technique et le perfectionnement des systèmes d'apprentissage; la sécurité sociale et économique sur une base nationale; l'uniformité des lois sociales par tout le Canada; le développement des ressources nationales dans l'intérêt de la population; l'immigration avec représentation pleinement ouvrière pour ce qui est du placement des nouveaux venus; l'abolition des corps législatifs non électifs; l'abolition du travail des enfants; la représentation gouvernementale, en tenant compte de la population et non pas seulement des démarcations géographiques l'abolition de la discrémination de race, de couleur ou de croyance religieuse.

M. Jodoin a terminé en disant que la liberté et la paix universelle ne pourront s'obtenir tant que la moitié du monde vivra dans la prospérité et l'autre dans la pire des misères.

Au diner d'hier, on a procédé à l'initiation de quelques nouveaux membres, dont MM. Hubert Rocheleau, Jean Hétu, Jules Gobeil. M. Zotique Lespérance a remis, au nom du club, la somme de $1,000 au Dr Edouard Samson pour l'achat d'appareils orthopédiques pour les petits infirmes de sa clinique de l'hôpital du Sacré-Coeur.



(Photo J.-P. Laliberté — La Patrie)

AU ST-LAURENT-KIWANIS. — Me Claude Jodoin, président du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal était hier midi, le conférencier du club St-Laurent-Kiwanis. Il a traité du Syndicalisme et a dit que les unions ouvrières libres sont le rempart contre les mouvements subversifs. De gauche à droite à la table d'honneur: MM. Louis Laberge, secrétaire du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal; Armand Vanasse, représentant de M. Roger Forget, président de la Fédération du Travail du Québec; Me Claude Jodoin, conférencier; Zotique Lespérance, président du club, et le Dr J.-Edmond Samson, chirurgien orthopédiste en chef de l'hôpital du Sacré-Coeur.

Au procès de Harry Young

Le procès de Harry Young, 37 ans, un employé d'avionnerie, a débuté devant le juge Wilfrid Lazure. Le prévenu est accusé d'homicide involontaire à la suite de la mort de deux adultes et d'un bébé d'un mois qui ont perdu la vie dans une collision survenue boulevard Pie IX, en face du Jardin Botanique, le 15 août dernier.

Les victimes sont: le bébé Yvon Gervais, ainsi que le chauffeur d'un des véhicules, M. F. Frigon et Mlle Eliane Veillette.

Young, dans son témoignage, déclara qu'il filait à une vitesse de 30 à 40 milles à l'heure quand il voulut dépasser un camion-malaxeur.

La mère du bébé, Mme Jean-Guy Gervais, déclara au Tribunal que l'accident se produisit avec une telle rapidité qu'elle ne pouvait se rappeler aucun détail particulier. "Je vis quelque chose de gris apparaître devant notre auto. Après, je perdis connaissance".

Young, aux questions de Me Henri-Masson Loranger, C.R., procureur senior de la Couronne, répondit qu'il avait un dossier judiciaire.

Un des autres témoins, M. Tancrède Vaillancourt, de Ste-Rose, déclara aux jurés qu'il voyageait du sud au nord boulevard Pie IX quand un véhicule qui "filait comme une flèche" les dépassa. Devant eux, toujours selon M. Vaillancourt, il y avait trois autos roulant sur une même ligne en direction du nord. L'auto qui venait de dépasser M. Vaillancourt tenta de se frayer un chemin. Ne pouvant y parvenir, le chauffeur tourna vers la gauche et quitta la ligne blanche qui délimite le milieu de la route. L'accident arriva à ce moment.

La défense, représentée par Mes Jacques Trahan et Robert Hodge, doit faire entendre d'autres témoins au cours de l'avant-midi.

L'entrevue avec Gouzenko...

(Suite de la page 2)

la gendarmerie royale, avant la réception de la requête américaine, qu'il ne possédait aucun renseignement nouveau.

"Dans ces conditions, il faut présumer que les motifs de la requête n'existent plus", soulignait la première réponse canadienne.

DEUXIEME REQUETE

La deuxième equête américaine, présentée le 19 novembre, signalait que M. Jenner soutenait que "certains faits" concernant l'espionnage aux Etats-Unis, fournis par Gouzenko et contenus dans les dossiers du sous-comité, ne figuraient pas dans le rapport de la commission royale.

La réponse canadienne, remise à Washington hier, explique ce point tout comme M. Pearson l'a exposé à la Chambre des Communes. Les autorités américaines ont obtenu tous les détails de la déposition de Gouzenko, qu'ils aient figuré ou non dans le rapport de la commission royale.

L'affaire Gouzenko a été soulevée au Sénat où le sénateur Ross Macdonald, leader ministériel à la Chambre haute, a donné lecture des textes des quatre notes échangées.

En éponse au sénateur Thomas Reid (L-Colombie-Britannique), M. Macdonald a déclaré, après avoir lu les notes, qu'il n'était pas en mesure de vérifier si Gouzenko avait vraiment déclaré à un journal américain qu'il était prêt à comparaitre devant le sous-comité sénatorial.

SOURCES CHIMIQUES

Les sources chaudes de Toscane en Italie depuis des siècles, ont fourni beaucoup de produits chimiques comme le borax.

VOS HÉMORROÏDES

Vos hémorroïdes, ainsi que d'autres troubles internes, doivent être traitées à l'intérieur. Voilà pourquoi cette récente découverte, le TRAITEMENT liquide PYLTONE, est la plus efficace jusqu'ici. Nombre de victimes affirment qu'il suffit d'une bouteille de PYLTONE. Plus pour d'autres personnes. Mais toutes reconnaissent de bons résultats. Voilà ce que vous obtenez d'une première bouteille de PYLTONE ou remboursement immédiat. En vente $2.25 dans toutes les pharmacies ou envoi postal sur réception. Pyltone Co., Vancouver, C.-C.

NOUVEAU SERVICE-VOYAGEURS "Dayliner"

Une autre initiative du PACIFIQUE CANADIEN

ENTRE MONTRÉAL ET MONT LAURIER



Le Pacifique Canadien inaugure en ce moment au Canada un mode de transport appelé à révolutionner les voyages de jour en chemin de fer. Il s'agit des fameux autorails diesel Budd, déjà en service dans plusieurs pays du monde. Les wagons—en acier inoxydable—sont rapides, souples et climatisés—le dernier mot du confort pour les voyages d'affaires ou d'agrément.

• RAPIDITÉ • SÉCURITÉ • SOUPLESSE • FAUTEUILS CONFORTABLES • ÉCONOMIE DE TEMPS

Horaire du nouveau "Dayliner"

Lisez en descendant			Lisez en montant	
Train No. 447 Sauf Dim. A.M.	Train No. 451 Dim. seul. A.M.		Train No. 448 Sauf Dim. P.M.	Train 450 Dim. seul. P.M.
8.35	7.55	Dép. Montréal Arr.	9.55	10.55
8.40	8.00	Westmount	9.47	10.47
8.45	8.05	Montreal West	9.40	10.40
8.57	8.17	Park Ave. (Jean Talon)	9.25	10.25
e9.20	e8.40	Ste. Thérèse	d9.01	d10.05
e9.38	e8.56	St. Jérôme	d8.43	d9.49
10.27	—	Ste. Agathe	7.57	—
f10.41	—	Nantel	—	—
11.07	10.26	St. Jovite	7.22	8.21
11.17	10.36	Mont-Tremblant	7.12	8.11
11.30	10.50	Labelle	6.59	7.58
f11.51	f11.11	Annonciation	f6.38	f7.38
f12.07	f11.27	Nominingue	f6.22	f7.22
f12.24	f11.44	Lac Saguay	f6.05	f7.05
f12.35	f11.55	Guênette	f5.53	f6.53
f12.48	f12.08	Barrette	f5.39	f6.39
1.05 P.M.	12.25 P.M.	Arr. Mont Laurier Dép.	5.25 P.M.	6.25 P.M.

(e) arrêts pour prendre passagers payants seulement
(d) arrêts pour descendre passagers payants seulement
(f) arrêts sur signal seulement

Pas d'enregistrement de bagages ni de skis. Sur train régulier seulement.

Pacifique Canadien

La Patrie

(Membre de la Canadian Press et de l'Audit Bureau of Circulation)
est imprimée et publiée au No 180 est, rue Ste-Catherine, Montréal, par la Compagnie de Publication de "La Patrie" Limitée. Rolland Dubois, Secrétaire-Trésorier. Téléphone: LAncaster 3121. Echange correspondant avec tous les différents services. Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

PRIX D'ABONNEMENTS

Edition du dimanche, Canada, 1 an	$5.00
Edition quotidienne, Canada, 1 an	5.00
Edition quotidienne, Canada, 6 mois	2.75
Edition quotidienne, Etats-Unis, 1 an	6.00
Edition quotidienne, Etats-Unis, 6 mois ..	3.00
Edition du dimanche, Etats-Unis, 1 an ...	5.00

REPRESENTANTS

TORONTO, Ont.: Hugh Rose, chambre 101, Edifice McKinnon, 19, rue Melinda; Téléphone: EMpire 4-1016.

ETATS-UNIS: Ralph-R. Mulligan, 141 East, 44th Street, Room 911, New-York 17, N.-Y.; 35 East, Wacker Drive, Chicago 1, Ill.; 3049 East, Grand Boulevard, Détroit 2, Mich.

MONTREAL, 26 NOVEMBRE 1953

Le voyage de la reine

par Roger DUHAMEL

La reine Élisabeth et son mari ont entrepris une tournée de six mois qui les mènera dans quatorze pays rattachés de quelque façon à la Couronne britannique. On présume que ce sera pour la Grande-Bretagne de l'excellente publicité. Le couple royal est jeune et séduisant. Il apportera à des populations lointaines une bouffée d'air anglais et leur rappellera qu'en dépit de l'évolution politique contemporaine, la Grande-Bretagne conserve toujours son prestige traditionnel. Sa puissance matérielle a pu décroître, mais il lui reste l'attachement sentimental de peuples vivant aux quatre coins de la planète. C'est un capital moral susceptible de se révéler utile en temps de crise et de péril.

Ces bons résultats d'un voyage de propagande, ils ne seront vraiment acquis qu'à la condition que les responsables du protocole n'accumulent pas les bévues et les impairs. Dès le début, il y a un accrochage malheureux. Des journaux londoniens ont vigoureusement protesté contre l'absence de tout représentant de couleur au banquet officiel offert par le gouverneur des Bermudes. On veut y voir une manifestation intempestive d'un snobisme périmé. Ces journaux ajoutent qu'en agissant comme il l'a fait, le gouverneur a insulté plus de 500,000,000 d'habitants du Commonwealth des nations britanniques, c'est-à-dire tous ceux qui n'ont pas l'insigne privilège d'avoir la peau blanche...

L'incident sera très probablement sans lendemain. Il indique toutefois que chez certains esprits attardés, les préjugés racistes conservent leur virulence. Il indique aussi, et cela est tout à fait réconfortant, qu'il se trouve des hommes pour protester hautement contre ces basses tactiques de ségrégation. L'indignation des journaux de Londres en apporte la meilleure preuve. Il va de soi que la reine n'est absolument pour rien dans toute cette affaire: elle est reçue et ce n'est pas elle qui lance les invitations. On peut même supposer, en s'appuyant sur l'esprit démocratique qui anime la famille royale depuis plusieurs années, qu'elle apprécie médiocrement ces manœuvres visant à écarter un grand nombre de ses sujets, du seul fait que la pigmentation de leur peau est différente de la sienne.

La tournée n'en est qu'à ses débuts. Il reste beaucoup de temps pour corriger la situation. Si l'on ne veut pas que le périple du ménage royal n'indispose certains pays déjà peu enclins à accepter une tutelle européenne, il importe au plus tôt de rajeunir les chefs du protocole et de les convaincre que le temps de la reine Victoria est à jamais révolu et que l'Empire a cédé la place à une association plus souple, seule et dernière garantie d'une collaboration efficace.

M. Pearson à New-York

Il arrive souvent aux Américains de manquer de mesure. On s'en rend compte en examinant ce qui s'est passé dans les sphères officielles de Washington depuis la fin du dernier conflit. Le président Truman et ses collaborateurs ont mis beaucoup de temps à se rendre compte des dangers de l'expansion communiste. Ils multipliaient les concessions et pratiquaient une véritable politique d'apaisement. C'est pendant cette période que l'U.R.S.S. a pu consolider ses positions dans plusieurs parties du monde. Et puis le vent a complètement changé. On a perdu toute confiance dans la bonne foi du Kremlin et l'on s'est appliqué à retracer toute infiltration communiste dans les différentes institutions américaines.

Nous estimons ces deux attitudes également excessives et dangereuses. C'est pourquoi le discours prononcé à New-York par l'honorable Lester Pearson, ministre canadien des Affaires extérieures, nous paraît aussi opportun que courageux. Il s'est tenu sur un plan élevé, il n'a pas mentionné le nom du sénateur McCarthy, devenu le Savonarole contemporain avant d'en être le Fouquier-Tinville, il n'a fait aucune allusion à l'affaire White, qui semble relever du roman policier. En revanche, le ministre a précisé que les traîtres ne peuvent faire autant de tort à la sécurité du monde libre que « la suspicion et le manque de confiance réciproque peuvent accomplir contre la collaboration et l'unité de la coalition sur lesquelles doit surtout reposer notre sécurité ».

Demeurer fidèles aux principes éprouvés de la justice et du droit, ce n'est pas témoigner de la complaisance ni de la mollesse à l'endroit du communisme. C'est au contraire le combattre avec des armes différentes des siennes et fonder du même coup notre droit à lui faire la lutte. Qu'il y ait toujours des traîtres, nous le savons; qu'il faille les rendre impuissants à nuire, c'est une nécessité impérieuse, c'est une mesure de salubrité publique. Il ne s'ensuit pas néanmoins qu'on doive entretenir un climat de méfiance contraire au travail d'équipe d'une communauté nationale.

Tout fanatisme est déplorable et ruineux, même s'il est favorable à la bonne cause. C'est le sens profond du message de M. Pearson. Il recueille au Canada une adhésion à peu près unanime. Nous inclinons à penser que la majorité des Américains y sont également sensibles. Une minorité bruyante cède aujourd'hui à l'excitation et concourt à passionner des débats qui devraient se dérouler avec plus de sérénité. La sécurité d'une grande nation est trop grave pour que s'y mêlent des intérêts partisans.

Elections en Yougoslavie

par Alonzo CINQ-MARS

Dimanche dernier ont eu lieu en Yougoslavie des élections générales pour le renouvellement du Parlement prétendu populaire, le Conseil Fédéral ou *Narodna Skupstina*, par les quelque dix millions d'électeurs de ce pays. Deux jours après, les travailleurs industriels et agricoles étaient appelés à élire la Chambre haute appelée Conseil de Production. Dans l'un et l'autre cas, les résultats ont été ce que l'on devait nécessairement prévoir par suite du mode de scrutin cher à tous les régimes communistes. Le gouvernement du maréchal Tito a remporté ce que les dépêches de Belgrade appellent une victoire éclatante. Il n'en pouvait être autrement.

C'était la troisième fois depuis son accession au pouvoir que le gouvernement communiste du maréchal Tito tenait des élections générales. Il avait adopté pour cette circonstance un système de votation différent de celui dont il s'était servi pour gagner les deux précédentes élections générales. Le scrutin était apparemment secret, mais son résultat ne peut être considéré comme la libre expression des sentiments de la population yougoslave à l'égard de son gouvernement. Selon la coutume communiste, les électeurs n'avaient pas à choisir entre des candidats de divers partis. Sauf dans quelques rares circonscriptions où le gouvernement avait permis la présentation de candidats autres que ceux approuvés par le parti communiste, et cela pour faire croire à la possibilité d'une certaine opposition, ils ne pouvaient que voter pour des communistes ou s'abstenir en rayant les noms des candidats sur le bulletin de vote.

Le scrutin fut libre, rapportent les dépêches de Belgrade. Cette liberté était cependant grandement gênée par la crainte que devaient avoir les électeurs de toute circonscription où de nombreux votes hostiles au gouvernement auraient été donnés, car ces gens savaient bien qu'ils s'exposaient à voir la police d'État aller enquêter chez eux pour connaître et faire punir les citoyens responsables d'une telle opposition.

Les dépêches de Belgrade signalent aussi la proportion extrêmement élevée des électeurs inscrits qui ont voté. Là encore il faut voir l'effet de la crainte et de la prudence. Les électeurs yougoslaves savent à quels tracas ils s'exposeraient en ne se rendant pas aux bureaux de votation.

Voilà comment se maintient au pouvoir en Yougoslavie le dictateur communiste qui, depuis sa chicane avec le Cominform en 1948, trouve tant de sympathie chez les grandes puissances occidentales et qui en reçoit tant de secours de toutes sortes en argent, en vivres et en armements. Ces manifestations de sympathie n'ont nullement porté Tito à modifier sa politique communiste. Il est toujours aussi totalitaire qu'on peut l'être à Moscou et il ne le cède guère sous ce rapport aux autres gouvernements communistes.

Tout en continuant de faire risette aux démocraties, Tito oublie de plus en plus ses démêlés avec le Cominform pour se rapprocher de la Russie et de ses satellites. C'est avec empressement qu'il a accepté récemment l'invitation que lui a faite Molotov de renouer avec la Russie les relations diplomatiques interrompues en 1948. Il vient d'envoyer un ambassadeur à Moscou et il s'apprête à en faire autant à l'égard des autres pays du bloc soviétique. Le monde occidental peut se le tenir pour dit. Tito est plus que jamais disposé à rentrer dans les bonnes grâces des maîtres de la Russie soviétique.

Foi et patriotisme

Les membres du corps diplomatique accrédités auprès du Saint-Siège ont rendu visite au Souverain Pontife pour lui exprimer leur solidarité et leurs regrets profonds en présence de la persécution religieuse qui sévit en Pologne et dont le cardinal Wyszynsky est la figure dominante. S. S. Pie XII a prononcé une allocution pour se réjouir publiquement de ce geste de compassion, tout en ne dissimulant pas ses alarmes devant cette levée de boucliers dont l'Église est actuellement la victime dans plusieurs pays d'Europe et d'Asie. Il a aussi souligné en termes éloquents et précis l'étroite liaison entre la foi et le patriotisme.

C'est un sujet qui nous touche de près. On a en effet au cours des années souvent discuté pour savoir si se vérifiait toujours la formule que la langue est la gardienne de la foi. On ne saurait l'affirmer rigoureusement, puisque par son essence même la foi religieuse transcende toutes les valeurs humaines. Néanmoins, l'expérience a démontré à maintes reprises que les deux faits, sans être indissolubles, trouvaient l'un dans l'autre un appui précieux. Il nous paraît avantageux de citer à cet égard les propres paroles du Saint-Père:

« L'expérience a prouvé que les vraies convictions religieuses et l'amour de la patrie s'insèrent au plus profond de l'âme humaine, pénètrent ses fibres intimes et comptent parmi ses biens les plus précieux. Bien loin de se gêner mutuellement, ces deux sentiments tirent d'un appui réciproque une vigueur insoupçonnée. Ne répondent-ils pas, d'ailleurs, aux exigences les plus naturelles et les plus impératives de l'homme dont ils assurent le perfectionnement et la croissance harmonieuse, individuelle et collective, dans le respect de l'autorité légitime et du droit international? »

Nous jugeons que ce texte revêt une importance capitale. Il dissipe un bon nombre de préjugés et d'errements. Certains esprits ont tendance à vouloir arbitrairement dissocier la foi et le patriotisme, comme s'ils se nuisaient l'un à l'autre, comme s'ils pouvaient s'affaiblir réciproquement. C'est oublier que les hommes ne sont pas de vagues entités, mais qu'ils sont au contraire reliés à des réalités temporelles qui informent tout leur être. Péguy le reconnaissait bien, quand il soulignait fortement que le spirituel est lui-même charnel.

Au Canada, nous avons pu constater qu'un affaiblissement du sentiment national ne tardait pas à se traduire par une baisse correspondante de la fidélité religieuse. En des termes particulièrement vigoureux, le Saint-Père nous rappelle qu'on ne peut impunément séparer ce qui est si intimement lié dans le cœur des hommes. Son message servira à éclairer les esprits dans la recherche toujours difficile de la vérité.

Opinions de nos lecteurs

Les taudis à supprimer

Monsieur le rédacteur en Chef,

Sauf dans notre province, il se poursuit une guerre contre la plaie sociale des taudis. Ailleurs on compte déjà plusieurs belles réalisations. Nous ne pouvons pas en dire autant chez nous. Au Québec, le taudis ne semble pas avoir à craindre pour son existence et sa multiplication. De temps à autre un de nos édiles amène bien la question sur le tapis, mais ça ne va pas loin. On passe vite à autre chose. Au bout de quelques mois, à moins que ce ne soit des années, il y aura une autre levée de rideau sur le drame du taudis avec la répétition des mêmes décors et de la même comédie. Absolument rien de nouveau et d'efficace à proposer ou à faire pour améliorer la situation. En fait de nouveautés, il y aura peut-être quelques nouveaux comédiens et figurants; mais c'est tout. Il ne faut pas s'en étonner: c'est le char de nos représentants et de nos vaines déclamations qui passe et repassera. Ainsi vont nos mandataires municipaux à qui le peuple a confié un mandat pour travailler à résoudre nos problèmes urbains. A Quebec, inutile d'en parler, c'est toujours silence de mort à ce sujet.

De son côté, un grand nombre de ceux qui pourraient se construire une maison familiale ont pour idéal l'automobile et le camp d'été. Que voulez-vous? L'ère est à l'automobilisme et aux loisirs. Il faut bien suivre le progrès. Qu'importe que les logements se fassent de plus en plus rares et que des milliers de nos semblables pourrissent dans des taudis, pourvu que nous possédions une auto et un chalet d'été. La maison familiale, ça c'était bon pour les ancêtres et les arriérés d'aujourd'hui. Nous, il nous faut beaucoup de loisirs, de la gazoline dans le réservoir du "bazou" et la direction du "large". C'est pour s'évader, dit-on. Et bien! la cause de presque toutes nos misères sociales ne la cherchons pas ailleurs que dans cette mentalité étrange qui caractérise la présente génération.

Henri ALLAIN

Les mots qui vivent

— La bonté de Dieu se manifeste dans ces petits arrangements des choses, imprévus et comme ordonnés uniquement pour nous faire plaisir. LOUIS VEUILLOT

En marge de l'actualité

Le spectacle continue...

(par Marcel BLOUIN)

Les citoyens de Chicago (bouchers, gangsters et autres) n'ont décidément pas de chance. Après avoir été frustrés à l'opéra, ils ont été victimes d'une malencontreuse panne de lumière au théâtre.

On se souvient que jeudi dernier le ténor David Poleri, pris de panique au cours d'une représentation de l'opéra Carmen, *avait refusé de poignarder (avec un couteau truqué) Gloria Lane qui jouait le rôle de la célèbre bohémienne. Don José a bien voulu adresser des excuses au public, à Carmen et aux musiciens, mais il n'empêche que les amateurs d'opéra n'ont guère prisé la "mort naturelle" et sans violence de Carmen.*

Car Gloria Lane, fidèle à la tradition du "Show must go on", a chanté son rôle jusqu'à la fin. Comme Don José n'était pas là pour la poignarder, elle s'est affaissée soudainement en criant: "Je suis morte".

Trois jours après la défection de Don José, un autre spectacle a été compromis au moment crucial. On jouait, dans le petit auditorium du Playwrights Theatre Club, *la nouvelle et dramatique pièce* The Fields of Malfi, *quand les lumières de la scène et de la salle vinrent à manquer.*

L'auteur de la pièce, désolé par cette panne inattendue, monta sur la scène obscure et déclara, assez sombrement il faut le dire: "Nous devons interrompre le spectacle". Mais les comédiens, John Galvaro en tête, ne l'entendirent pas ainsi et répliquèrent à David Shepherd, l'auteur, que le spectacle devait continuer coûte que coûte.

Les 160 spectateurs réunis dans la salle du Playwrights Theatre Club *approuvèrent si vigoureusement Galvaro que Shepherd consentit à continuer le spectacle. On alla emprunter des lumières de poche et des chandelles dans tout le quartier et, à la lueur d'un éclairage mouvant et blafard, les 160 amateurs de théâtre de Chicago assistèrent au dénouement tragique de* The Fields of Malfi.

Cette tradition du "Show must go on" peut se justifier, dans une certaine mesure, mais il semble que les Américains font parfois preuve d'une ténacité mal venue afin que le "spectacle continue". La représentation d'un opéra ou d'une pièce de théâtre ne doit certes pas être interrompue lorsqu'un interprète commet une erreur ou échappe sa perruque, mais lorsque la vedette de la représentation déserte la scène ou lorsque la salle est plongée dans l'obscurité totale, continuer le spectacle, c'est tenir une gageure inutile et ridicule.

Voir mourir Carmen comme ça, subitement, sans rime ni raison, ça me donnerait le fou-rire. Et regarder une pièce de théâtre avec une lumière de poche, j'avoue que je ne le pourrais pas. Quand une représentation ne peut vraiment pas se poursuivre, pourquoi offrir au public un spectacle dérisoire? Il vaudrait mieux, semble-t-il, couper court et inviter les spectateurs à revenir, gratuitement, à la représentation suivante.

Mais la tradition, vous savez, c'est une vieille fille impitoyable.

Grande partie d'huîtres au centre Maria Goretti

Le sous-sol du Centre Maria-Goretti en construction, quoique partiellement terminé, est maintenant ouvert aux activités de la saison.

Ainsi samedi de cette semaine, le 28 novembre au soir, à ce dernier endroit aura lieu une grande partie d'huîtres, qui tout en accordant d'agréables moments de détente, prendra l'importance d'un magnifique acte de charité sociale.

Car en outre de grouper un grand nombre d'amis et d'artisans de la construction, cette soirée, récréative et réconfortante à la fois, permettra de réaliser des recettes qui seront utilisées pour assurer les jeux d'hiver à des jeunes sans foyer et protection à Montréal.

La soirée est mixte. On est prié de retenir dès maintenant son billet en communiquant au Centre Maria-Goretti, Bureau de l'organisation des Loisirs, 3351, Chemin Côte Ste-Catherine. AT. 5405.

$468,050 en subventions

A leur séance statutaire de la semaine prochaine, les conseillers municipaux de Montréal seront invités à voter des crédits au montant de $468,050 représentant le total des subventions que le comité exécutif municipal recommande d'accorder à diverses sociétés de bienfaisance ou éducatives.

La plus forte tranche de ce montant va aux quatre fédérations de charité qui recevront les montants suivants: la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises, $267,173; la Welfare Federation, $80,011; la Federation of Catholic Charities, $32,086, et la fédération juive, $20,730.



Le **capitaine R.-A. CLARK** (à gauche), gérant général des Canadian National Steamships, souhaite bon voyage au commandant du "Canadian Cruiser", le **capitaine M. O'HARA, O.B.E.**, avant son départ pour les Bermudes, la Guyane anglaise et les Antilles. Le "Canadian Cruiser" ne reviendra pas dans notre port avant le printemps prochain. (Photo Canadian National Steamships)

Un métro serait l'unique solution

Un système de transport public "doit fournir un service efficace et adéquat aux gens qui constituent la partie vitale de la communauté et la seule solution pour obtenir cela est un métro," a déclaré M. Ray Simmons, assistant-surintendant du département de l'énergie de la Commission de Transport de Montréal, parlant devant les membres de l'Electrical Club.

Il a dit que ce service doit être donné à 1,250,000 personnes, soit 79 pour cent du public voyageur qui est transporté matin et soir au travail.

"A cause des conditions qui existent actuellement la vitesse des véhicules de transport dans certaines rues, durant les heures d'affluence, est réduite au ridicule temps de deux milles et demi à l'heure dans la région du bas de la ville. Elle dépasse rarement six milles à l'heure", a dit M. Simmons.

C'est pour des raisons comme celle-là que la Commission de Transport appuie le rapport de la cité de Montréal, fait en 1949, après des recherches sur les problèmes du transport et de la circulation. Une seule solution reste: la construction d'un réseau d'artères souterraines pour le transport en masse.

M. Simmons a dit qu'un métro fournira le transport des passagers à leurs destinations plus rapidement et plus confortablement; les automobilistes pourront employer les rues de la ville libérées de la congestion de la circulation; les véhicules commerciaux pourront faire les livraisons plus rapidement; et la valeur de la propriété sera haussée et protégée.

M. Simmons décrit ensuite tous les avantages qui découleraient d'un métro.



CETTE FAMILLE CANADIENNE S'INSTALLERA EN ALLEMAGNE — Mme J. Chouinard, de Montréal et de Québec, épouse du major Chouinard, actuellement en service en Allemagne, s'est embarquée avec sa famille à bord du paquebot "Atlantic" pour se rendre auprès de son époux. En vertu de nouveaux règlements, les militaires servant dans la 27e brigade canadienne peuvent faire venir leur famille en Europe. Sur notre photo, près de leur mère, de g. à d.: Jacques, 4 ans; Monique, 3 ans et Guy, 6 ans. / (Photo Défense nationale)

Le trésor de la Santé

par le Dr. C.-A. DEAN

Les éruptions de la peau

Nombre de médicaments et de produits de beauté peuvent causer une éruption de la peau. Mentionnons seulement les savons, les détergents, les onguents et les lotions. Des médicaments pris par voie buccale ou vaporisés dans le nez ou la gorge peuvent eux aussi provoquer des éruptions. Il n'est pas toujours facile de trouver l'élément en cause. Il faut souvent procéder à des tests et questionner le patient sur ses habitudes, sa diète, son emploi, ses maladies, etc.

Q. — Quelle est la cause des crampes dans les jambes au lit ?

R. — Ces crampes peuvent être dues à des maladies locales ou organiques dans les jambes. Dans certains cas, elles sont causées par une mauvaise direction des influx nerveux dans les mollets. On soulage ces crampes par l'usage des antihistamines ou de la quinine.

Le prochain article du Dr Dean, intitulé : "L'alitement et la T.B.", paraîtra dans la "Patrie" quotidienne de samedi, 28 novembre.

Convocations

Société St-Georges de Montréal: Hôtel Windsor, 5 h. 30 p.m., réunion.

Progress Club de St-Laurent: Ruby Foo's, 6 h. p.m., soirée des dames.

Chambre de commerce des jeunes: Hôtel Queen's, 7 h. p.m., dîner.

Insurance Institute de Montréal: Hôtel Ritz Carlton, 7 h. p.m., dîner annuel.

Association des auteurs canadiens: Hôtel Windsor, 8 h. p.m., réunion.

Anciens de l'Université St-François-Xavier: Arsenal du régiment de Châteauguay, 8 h. p.m., réunion annuelle. Conférencier: le révérend C.-R. MacDonald.

Association de l'aide aux arriérés mentaux: 3448, rue Université, à 8 h. 15 p.m., conférencier: M. Robert-W. Sparks.

Institut des Ingénieurs du Canada: 8 h. 15 p.m., conférencier: le Dr Don Leet.

Société médico-chirurgicale de Montréal: Institut Allan Memorial, 8 h. 30 p.m. Section de psychiatre. Conférenciers: le Dr Thomas Boag et Mme Phyllis Poland.

Amnésique identifié

Un jeune Montréalais qui souffrait d'amnésie et qui voyageait par train entre Montréal et Toronto a été identifié comme étant Jimmy Luze, du 76, boulevard Décarie. La police de Toronto n'a trouvé aucun papier d'identification sur lui à part un blanc de chèque d'une banque de Ville St-Laurent. Il fut alors conduit à l'hôpital Sunnyside et il a plus tard été identifié par son frère de Montréal.

Nécrologie

SHEFFORD — Les funérailles de M. Henri Plouffe ont eu lieu à Shefford Ouest, récemment. M. l'abbé Armand Saint-Pierre, curé de Sainte-Prudentienne de Roxton, a fait la levée du corps et chanté le service funèbre. Le défunt avait 70 ans et 5 mois.

M. Plouffe laisse pour pleurer sa perte, ses soeurs, Mmes Joseph Pelletier (Diana) et Louis Pelletier (Clara); ses frères, MM. François, Arthur et Georges Plouffe, de Granby; ses belles-soeurs Mmes François, Arthur et Georges Plouffe; ses beaux-frères, MM. Louis et Joseph Pelletier; sa tante, Mme David Brunelle; ses neveux et nièces, MM. D. Plouffe, Jean-Baptiste Plouffe, Claude Gariépy, Gérard Pelletier, Georges-Aimé Plouffe, Roger Trudeau, Mmes Lucille Gariépy, Germaine Trudeau, Irène Douville, Jeanne Pelletier, Cécile Hamel et Mlle Aline Plouffe, ainsi que nombre d'autres parents.

On remarquait aux funérailles: MM. Auguste Chaussé, Marcel Legault, Martial Ménard, John Buck, Paul Lamothe, Edmond Potvin, W.-A. Dubé, Hormisdas Davignon, C.-E. Sweet, Laurier Fontaine, Daniel Buck, Jean Chequette, Salem Lequin, Ernest Dunlavey, James McMahon, Elie Gaudette, Arthur Bessette, C.-A. Mayer, Onil Lamoureux, Miles Enright, Moïse Huot, Paul Beauvais, Joseph Dubois, Wilfrid Dubois, Willie Enright, Arthur Martel, Eugène Lecourt, Alfred Viens, L. Gaudreau, Jean-Paul Décelles, Georges Malboeuf, Ernest Doonan, Alfred Potvin, Alfred Courtemanche, Hormisdas et Ernest Courtemanche, ainsi que nombre d'autres.

L'EAU

révèle la vérité au sujet du whisky.



Faites subir l'épreuve de l'eau au Seagram "83".
L'eau, claire ou gazeuse,
fait ressortir la saveur naturelle et
le bouquet du whisky.

Seagram's "83"

Whisky Canadien

Servez Seagram en toute confiance

Le 16 novembre 1653, Ville-Marie était une lande sauvage et inculte

(par FRANÇOIS BOURDAGES)

Le 16 novembre 1653, c'est-à-dire le jour de l'arrivée à Ville-Marie de la future Bienheureuse Marguerite Bourgeoys, l'île de Montréal était une lande sauvage et inculte, sillonnée de ravins, hérissée de rochers. Le hameau de Ville-Marie ne comptait, en tout et partout, que 150 habitants. On était entouré d'Iroquois...

Telle était donc la situation, le 16 novembre 1653. Rien ne laissait pressentir la future métropole du Canada dans ce modeste village, "taciturne .. et toujours menacé", rien ne faisait présager, non plus, que l'étable en pierre qui servit de première école à la première institutrice montréalaise allait être le berceau de la grande Congrégation de Notre-Dame!

Seul Celui qui, du haut du ciel, dirige tous les événements — les plus grands comme les plus petits, savait où Il conduisait Marguerite Bourgeoys et ce que deviendrait Ville-Marie. Mais peut-être y eut-il beaucoup de signes pour indiquer la prédestination de la future bienheureuse?

SOUS LE SIGNE DE LA CROIX

Elle naquit à Troyes, en Champagne, sous le beau ciel d'une France qui n'était pas encore républicaine (mais qui, lentement et sûrement, était en passe de le devenir) le Vendredi-Saint 17 avril 1620. Ses vertueux parents, Abraham Bourgeoys et Guillemette Garnier, accueillirent comme un cadeau céleste cette sixième enfant d'une famille qui devait en compter douze. (Ces saintes gens n'étaient pas, comme on le voit, des tenants du "Birth Control"!)

Le baptême fut administré à la future **Mère Bourgeoys** le jour même de sa naissance, en l'église Saint-Jean de Troyes, sans cloches ni solennité, comme l'exige la liturgie de ce douloureux Vendredi, et on lui donna le prénom symbolique de Marguerite, — "perle précieuse teinte du sang rédempteur".

La Croix du Sauveur, en projetant son ombre sur cet humble berceau champenois, marquait-elle dès lors Marguerite Bourgeoys — ainsi que le veut une de ses biographies — pour les grandes oeuvres de rédemption?... Il y a, "my dear Horatio", comme disait l'immortel Shakespeare, "beaucoup de choses dans le monde qu'on ne peut humainement expliquer..."

Dieu éprouve toujours ses amis, ceux particulièrement qu'Il a choisis pour les grandes oeuvres qui concourent à sa gloire. Ainsi en fit-Il dans le cas de la prochaine fondatrice. Avant son départ de France, — où elle avait enseveli elle-même son cher papa et donné son héritage à ses plus jeunes frères et soeurs — elle éprouva bien des contrariétés, rencontra bien des obstacles, avant de découvrir sa vraie vocation d'apostolat en Amérique.

PREMIER FAIT SURNATUREL

Mais n'anticipons pas... Racontons plutôt ici le premier fait surnaturel qui se produisit dans la vie de Marguerite Bourgeoys, — belle et souriante jeune fille de vingt ans, — le 7 octobre 1940. C'est à partir de cette date, en effet, que commence la "vie mystique" de Marguerite.

Dans la ville de Troyes, il y avait foule, ce jour-là, au couvent des Dominicains, où l'on célébrait toujours avec grande solennité cette fête de Notre-Dame du Rosaire. Le cloître ne pouvant contenir la procession, celle-ci déborda dans les rues voisines.

Un cierge à la main, Marguerite suivait pieusement le cortège, toute transportée d'une secrète allégresse.

On passait devant l'abbaye de Notre-Dame-aux-Nonnais. Accolée à l'abbaye, l'église Saint-Jacques présentait un porche surnommé le "beau portail", à cause de sa splendeur.

Le porche était encadré de statues de saints, mais la Vierge Marie dominait, une de ces naïves Vierges champenoises, au maintien à la fois humain et tout céleste.

Tout en chantant avec les autres de pieux cantiques, Marguerite lève les yeux; son regard se porte vers la divine Mère.

"Pendant un instant, la Vierge de pierre s'illumine, une clarté céleste la transfigure; elle semble s'animer et regarder la jeune fille avec tendresse. Celle-ci, bouleversée, se sent, elle aussi, subitement transformée..." (cf. Madeleine-Louise de S., des Soeurs de Notre-Dame de Sion, de Paris).



MARGUERITE BOURGEOYS, la "Voyagère de Notre-Dame", fit sept fois la traversée de l'océan : pas à bord d'un transatlantique, pas en avion, mais sur un navire à voiles. La Voyagère, mère de l'éducation en notre pays, a été proclamée Bienheureuse, le 12 novembre de l'Année Sainte 1950, par Sa Sainteté Pie XII.

La procession continua sa marche, et Marguerite s'éloigna les yeux baissés mais encore tout pleins de la sainte lueur qui va désormais éclairer sa vie.

Elle écrira plus tard elle-même, au sujet de la grâce du 7 octobre:

"Je me trouvais si changée que je ne me reconnaissais pas... En retournant à la maison, cela paraissait aux yeux de tous. Comme j'étais fort légère, j'étais la bienvenue auprès des autres jeunes filles, mais dès ce moment je quittai tous mes petits amusements et me retirai d'avec le monde pour me donner toute à Dieu."

Ce don d'elle-même à la volonté divine fut complet et sans reprises.

VOEU DE CHASTETE PERPETUELLE

Mademoiselle Marguerite Bourgeoys n'a plus peur de passer pour "sainte-Nitouche". Elle devient une apôtre dans la congrégation des Enfants de Marie, qu'elle traitait autrefois de bigotes. Bientôt elle en sera préfète, sa supériorité apparaissant rapidement aux yeux de toutes ses compagnes.

Trois ans après qu'elle eut senti se poser sur elle le regard maternel de la Vierge du Beau Portail, la jeune fille fut autorisée par son directeur spirituel, M. Gendret, à prononcer le voeu de chasteté perpétuelle.

"Ce bon Père, écrivit plus tard Marguerite, me parla un jour du dessein de faire une communauté pour honorer l'état de la Sainte Vierge dans sa vie voyagère. Des trois états des filles que Notre-Seigneur a laissées après sa Résurrection, me dit-il, je ne trouve que ceux de sainte Madeleine et de sainte Marthe qui soient remplis. L'état de sainte Madeleine est rempli par les Carmélites et les autres recluses; celui de sainte Marthe par les religieuses cloîtrées qui servent le prochain, mais celui de la vie voyagère de la Sainte Vierge ne l'est pas. Il ajouta que sans clôture, sans voile ni guimpe, on serait vraiment religieuse."

Précurseur du grand mouvement connu aujourd'hui sous le nom d'Action Catholique, M. Gendret réunit Marguerite et deux autres jeunes filles pour lesquelles, fort de l'approbation de ses supérieurs, il élabore des règles de vie.

Mais ce beau projet, qui enthousiasmait l'âme ardente de Marguerite, ne réussit pas. De ses deux compagnes, l'une mourut peu après et l'autre, après avoir réfléchi, préféra rentrer dans le monde pour se marier.

À LA CONQUETE DES AMES...

La réalisation du rêve de son directeur, Marguerite Bourgeoys devait y pourvoir au Canada. M. Gendret avait, sans le savoir, préparé sa pénitente à la grande mission qui lui était réservée en notre pays.

Elle a trente-trois ans, "l'âge des grandes immolations et des sacrifices qui rachètent..." La Vierge lui dit: "Va, je ne t'abandonnerai pas", et, sur le seul garant de cette maternelle promesse, elle sacrifie tout: **patrie, parents, amis, biens**, et, "sans sou ni maille, avec un minuscule paquet qu'elle peut porter sous son bras", elle part à la conquête des âmes, dans une pensée de collaboration évangélique avec le fondateur de Ville-Marie, M. de Maisonneuve, si justement dénommé "le Chevalier de la Reine des Anges".

Il lui faut franchir une distance de douze cents lieues avant d'atteindre ce Nouveau-Monde, cette Nouvelle-France, où elle désirait se donner à la conversion des pauvres âmes païennes, encore dans l'attente de Dieu, et à l'instruction des petits garçons et petites filles des pionniers français. Cinq mois d'un périlleux voyage en mer, au cours duquel elle aura l'occasion de commencer son apostolat en se dévouant auprès de ses compagnons de voyage atteints de la peste. Apôtre de la Sainte Vierge, elle invite les voyageurs à réciter le chapelet avec elle, ainsi que les prières du matin et du soir.

Enfin, un matin, on annonça à tout le monde que le voyage touchait à son terme. Québec apparaissait dans le soleil levant. Mais Québec alors, c'était un fort, quelques habitations sur les pentes entourées de cabanes... On n'y voyait encore ni Grande-Allée, ni Château-Frontenac, ni Hôtel du Gouvernement!

TROIS SIECLES RIVALES...

Il existait déjà tout de même, dès cette époque, — s'il n'y avait pas grand-chose d'autre dans les deux endroits — une certaine rivalité entre Québec et Montréal.

M. de Maisonneuve en avait fait part à Mlle Bourgeoys au cours du voyage. "L'accueil ne sera peut-être pas très chaud, lui avait-il dit. Québec jalouse un peu Ville-Marie; une inévitable rivalité existe entre les deux colonies, mais s'ils nous font grise mine nous n'en aurons cure".

C'est le contraire qui se produisit. Le **Saint-Nicolas** fut reçu par une foule enthousiaste. Maisonneuve, étonné, eut bientôt le mot de l'énigme: quelques semaines auparavant, une victoire des habitants de Ville-Marie sur les Iroquois avait obligé ceux-ci à négocier un échange de prisonniers. Maintenant Québec montrait sa reconnaissance à Ville-Marie en faisant fête à M. de Maisonneuve à son retour!

On se rend à Ville-Marie en chaloupe. Au mois de novembre, c'est déjà presque l'hiver au Canada, où l'on est loin du soleil de Champagne. Il fait froid quand s'accomplit la dernière étape du voyage. Le soir, on dressait à la hâte un campement sur la rive, afin de pouvoir se réfugier dans les barques en cas d'incursions iroquoises. Mais le voyage se termina sans incident, et, le 16 novembre, Marguerite Bourgeoys et ses compagnons débarquaient à Ville-Marie.

LA CROIX DU MONT-ROYAL

En attendant de pouvoir commencer une école, Mlle Bourgeoys devint l'intendante de la maison du gouverneur. Elle partageait également les travaux de Mlle Jeanne Mance, absorbée par le soin des malades de son Hôtel-Dieu, construit à proximité du fort. Dès leur première rencontre, en effet, une vive sympathie était née spontanément entre ces deux femmes élues!

Marguerite n'avait pas oublié le récit que M. de Maisonneuve lui avait fait au sujet de la croix plantée au sommet du Mont-Royal. Lorsqu'elle parla d'y accomplir un pèlerinage, on lui donna une escorte de trente hommes, car les Iroquois étaient toujours à craindre à cette époque... et ils n'étaient pas aussi civilisés qu'aujourd'hui! Marguerite put s'en convaincre tout de suite, d'ailleurs, car elle trouva la croix brisée et renversée: c'était l'oeuvre de ces pauvres païens ignorant l'amour du Christ-Rédempteur! Mlle Bourgeoys obtint l'autorisation de construire une nouvelle croix avec l'aide des colons. Aujourd'hui, après trois siècles, une croix lumineuse rappelle celle de Mère Marguerite aux Montréalais. Le signe rédempteur apparaît ainsi dans le ciel, chaque nuit, à ceux qui seraient tentés de l'oublier,

"Phare penché, comme un ami,
Au-dessus des toits endormis
De la ville ardente et fumeuse...
O la grande croix lumineuse,
Placée au front du Mont-Royal!
Sur la laideur et sur le mal,
Versant sa clarté salutaire...
Levez les yeux vers sa lumière!"

chante le bon poète canadien Lionel Léveillé.



SUR LA PENTE DU MONT-ROYAL, dans un cadre spacieux de verdure et de lumière, on voit s'étager cette grande maison blanche au dôme bleu que surmonte la silhouette de Notre-Dame-de-la-Garde : c'est la maison-mère de la Congrégation de Notre-Dame. Le portique roman, qui se dresse dans sa splendeur et sa solidité, n'a plus rien de l'étable de XVIIe siècle. Et pourtant, quand pour répondre à l'appel divin on a franchi son seuil, c'est la même pauvreté, la même désappropriation de tout qui attend la fille de Notre-Dame pour la combler de cet unique nécessaire promis par la Bienheureuse Fondatrice...

L'ETABLE DE LA RUE ST-PAUL

Il y avait déjà quatre ans que Mère Bourgeoys (c'est ainsi qu'on l'appellera désormais) attendait une école. Tout ce que M. le Gouverneur avait à lui offrir, c'était une étable. Elle s'en contenta. Jésus lui-même ayant choisi semblable demeure pour naître.

C'est le 30 avril 1658, en la fête de sainte Catherine de Sienne, que la première maîtresse d'école de Ville-Marie reçut dans ce modeste abri "le peu d'enfants en âge d'apprendre". Parmi ces premiers élèves de Mère Bourgeoys, l'histoire nous a conservé deux noms: ceux de Jeanne Loysel et Jean Desroches. Jeanne était la première petite fille française née à Ville-Marie et Jean le premier petit garçon baptisé à Ville-Marie...

Au soir de ce jour où elle ouvrait la première école de Montréal, ne pourrait-on pas présumer que Mère Bourgeoys devançait, avec ses chers enfants, l'institution du premier mois de Marie chez nous?...

Lorsque, chaque année, depuis 1699, de pieux Montréalais et Montréalaises se réunissent à la même date à la chapelle de Notre-Dame de Bon Secours pour l'ouverture du mois de Marie, "l'âme de Mère Bourgeoys doit planer dans ce sanctuaire bâti par ses soins", comme nous le dit joliment l'une de ses filles en religion, Soeur Sainte-Marie-Odile, C.N.D.

Mais les cadres de cet article ne nous permettent pas de nous attarder davantage sur la vie et l'oeuvre de Mère Bourgeoys. On sait que la première Canadienne à entrer dans la communauté naissante fut la petite Marie Barbier, qui fut aussi la première à lui succéder comme Supérieure.

Rappelons simplement, en terminant, un trait qui montre mieux qu'un volume entier l'esprit de sacrifice, la sainteté même, de Mère Bourgeoys. On est au 31 décembre 1699, à la veille de l'Année Sainte. Une jeune religieuse, Soeur Saint-Ange, est à toute extrémité. De sa cellule, Mère Bourgeoys voit l'alarme de tout le monde. Perdre cette jeune religieuse pleine d'espérance plongeait la congrégation dans la consternation. Que pouvait-elle faire pour obtenir le retour à la santé de cette religieuse si jeune, trop jeune pour mourir? Offrir sa vie à elle-même, sa vie à ses propres yeux devenue inutile?... Elle tombe à genoux et de toute

(Suite à la page 11)

Le charme d'antan de l'île d'Orléans

N.D.L.R. — L'Ile d'Orléans, située à quelques milles de Québec, conserve beaucoup de sa simplicité et de son charme d'antan, mais la vie moderne y exerce son influence. Cet article, portant sur le maître-chantre de St-François et les coutumes de ce village, est l'un d'une série au sujet de cette île pittoresque.

(par BERTRAND THIBAULT, de la Presse Canadienne)

ST-FRANÇOIS, 25 — (PCf) — Dans l'aube matinale, alors qu'en cette saison les habitants de l'Ile d'Orléans se dirigent vers leurs installations de pêche à l'anguille, dans le fleuve St-Laurent, le maître-chantre de la paroisse St-François marche à pas saccadés, "paroissien" sous le bras, vers la petite église, construite en 1734, pour y chanter les louanges du Seigneur.

Cette paroisse sans village, la plus traditionnelle de l'Ile d'Orléans découverte en 1535 par Jacques Cartier et située à cinq milles au sud de Québec, ignore les voyages de noces, prévoit les incendies par une loi municipale archaïque et fabrique le vin de ses ancêtres.

A St-François, comme dans les autres paroisses de l'Ile, la vie paroissiale reprend chaque jour au son de l'Angelus alors que les portes des maisons centenaires livrent passage aux insulaires qui se dispersent dans les champs et sur les grèves, tandis que les enfants jettent un dernier regard sur leur leçon de catéchisme.

Pour M. Xavier Allaire, âgé de 69 ans, qui depuis un demi-siècle chante pour le prix de 75 cents par messe les "Gloria" et "Sanctus" dans une église que le général Wolfe a transformée en hôpital militaire lors du siège de Québec, en 1759, c'est également la reprise du "bardas" quotidien.

Les 550 paroissiens de St-François, répartis en 80 familles, payent leur dime — vieille coutume établie en 1633 par Mgr de Laval pour l'entretien des curés — en fraises ou son équivalent en argent, à M. l'abbé Antonio Parent, curé de la paroisse depuis 1946.

Auparavant, les patates et le grain servaient de base à la dime, mais depuis l'intensification de la culture des fraises, tant recherchées des gourmets, on en a revisé la répartition.

La majorité des habitants de l'endroit ignorent ce qu'est un voyage de noces et comme au temps de leurs ancêtres on retrouve les nouveaux époux dans les champs, le lendemain du mariage célébré habituellement le lundi et agrémenté de ragoûts de pattes de cochon, de tourtières, des chansons de M. Allaire et du vin de cormier.

La vigne sauvage était en si grande abondance sur l'Ile d'Orléans lors de sa découverte que Cartier la nomma "Ile de Bacchus", en l'honneur du dieu du vin.

Le vin de cormier, lorsque bien fermenté, possède un goût de cognac. Chaque famille s'en fabrique une petite provision qu'elle cache jalousement pour les grandes circonstance ou pour "terrasser" un adversaire, car on chuchote que sa force est presque inégalable.

La petite municipalité de 27 milles carrés, dont M. Allaire a été maire de 1942 à 1946, ne possède pas de système d'aqueduc et chaque famille se pourvoit d'eau à l'aide de puits.

Cependant, les autorités municipales ont prévu les cas d'incendie par une loi qui oblige tous les propriétaires à fournir deux pièces de bois de 30 pieds de long par 8 pouces carrés et deux jours de corvée lorsque l'un de leurs concitoyens "passe au feu".

Les autorités conservent les noms de tous les propriétaires et ceux qui ne respectent pas le règlement sont rayés de la liste et personne ne leur viendra en aide si l'incendie frappe chez eux.

Sur semaine, l'hiver, on dit la messe dans la sacristie afin d'économiser le chauffage de l'église. Une grosse fournaise à bois est installée dans la nef et tous les dimanches, le tuyau qui parcourt l'église réchauffe les paroissiens. La quête hebdomadaire rapporte une trentaine de dollars.

C'est dans ce temple paroissial, déjà illuminé par les projecteurs d'Hollywood, lors d'une récente prise de vue, que M. Allaire commence sa journée.

Pour lui, la vie semble s'écouler en chantant et il coupe en deux un éclatant "Kyrie..." pour dire "entrez" à ses visiteurs qui le surprennent assis dans sa berceuse, son "paroissien" en mains et la bouche épousant encore la forme de la dernière note liturgique qu'elle vient d'émettre.

Pour ce gros homme de taille moyenne, dont les yeux sont recouverts d'épais sourcils grisonnants, la fonction de chantre est devenue presque héréditaire; son père et son grand-père ont tour à tour chanté les gloires du Seigneur.

"Depuis le mois de mars dernier, dit-il, je reçois 75 cents par messe que je chante. Avant, je recevais 50 cents et quand nous étions deux pour chanter on partageait l'écu."

Lorsqu'il était maire, aux lendemains des séances orageuses du conseil municipal, il retrouvait sa sérénité et rien n'y paraissait dans son chant "sauf quelquefois aux messes de Requiem où je poussais un peu fort le "dies irae..." ("Jour de colère"), dit-il en souriant.

M. Allaire est de toutes les veillées et de toutes les noces, où il communique son émotion à l'assistance en interprétant de sa voix grave la complainte des Beaudoin.

"Peuple chrétien écoutez la
[complainte
"D'un honnête homme qui vient de
[s'marier
"Par un dimanche, la veille de ses
[noces,
"A la grand'messe on l'a vu
[communier...

La complainte raconte le mariage, en 1787, d'un jeune cultivateur de St-François, Louis Beaudoin, avec Agnès Paré, demeurant sur la côte de Beaupré, face au côté nord de l'Ile d'Orléans.

Après une journée de réjouissances, le jeune couple et treize de leurs parents et amis s'embarquèrent dans une chaloupe en direction de St-François mais un coup de vent fit chavirer l'embarcation et des 15 personnes qui s'y trouvaient, 13 se noyèrent, dont les deux jeunes époux.

La fin tragique de ce court voyage de noces indique peut-être la raison pour laquelle les habitants de St-François n'en font plus aujourd'hui.

Les secrets du succès

par Elmer Wheeler



Quel que soit votre travail, vous pouvez vous faire connaître et vous faire respecter.

Les bonnes réputations doivent se gagner. Elles ne peuvent être achetées, empruntées, ou volées. Même lorsqu'on en hérite, elles ne durent aussi longtemps qu'elles sont maintenues. La réputation qu'un homme établit pour sa famille, quelque remarquable qu'elle soit, dépendra, en fin de compte, de ses enfants et de ses petits-enfants.

Que ce soit juste ou injuste, tout ce qu'accomplit un individu — ou qu'on dit qu'il accomplit — se reflète sur chaque chose qu'il représente.

Parfois, sans bien réfléchir, nous nous permettons d'endommager la réputation de nos amis et de nos voisins par des paroles en l'air.

Si nous réalisons ce que représente une réputation brisée, nous y penserons deux fois avant de sauter aux conclusions.



PROBLEMES D'ENFANTS—Plus de garçons que de filles lui sont soumis pour des traitements, affirme le docteur Angus-M. Hood, ci-haut, directeur de la clinique de santé mentale, à Toronto. Il en donne pour raison que les mères essaient d'enseigner à leurs garçons de se montrer des petits hommes; qu'elles forcent trop leur éducation et finissent par avoir un problème sur les bras.

Partie de cartes des Anciens du Col. Laval

La partie de cartes annuelle de l'Amicale Mariste Laval Inc. aura lieu, samedi, 28 novembre dans le gymnase du nouveau Centre Sportif. Cette salle peut accommoder facilement 1,200 personnes. Tout fait prévoir qu'elle sera pleine.

A part des prix de présence et de table, les nombreux bienfaiteurs de Laval en ont fait parvenir, comme d'habitude, plusieurs centaines d'autres. Les anciens, leur épouse, leurs parents, leurs amis, sont spécialement invités, mais tous les amateurs de vivantes soirées sont bienvenus. Il y aura de l'entrain, de la joie pour chacun, et la distinction est de règle. Sans compter que ceux que le patin intéresse pourront voir l'aréna Laval.

Quoique nombreux les billets s'écoulent rapidement. Que ceux qui désirent être de cette fête, belle par tradition, retiennent les leurs au plus tôt auprès des officiers de l'Amicale ou au parloir du collège. Service d'autobus avant et après la soirée.

Le 16 novembre 1653...

(Suite de la page 10)

son âme formule son offrande: Seigneur, prenez-moi et laissez vivre cette enfant sur laquelle nous fondons tant d'espérances."

Le sacrifice fut accepté: Soeur Saint-Ange guérit et la Fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame, le soir même, fut saisie d'une grande fièvre. Douze jours suffirent à la consommation de la victime. Mère Bourgeoys, l'apôtre de Ville-Marie, rendit paisiblement son âme à son Créateur, après une douce agonie de trois heures, le 12 janvier 1700, la quarante-septième année depuis son arrivée à Montréal et la quatre-vingtième de son âge.

Dans une jolie plaquette intitulée: **"Elles mouraient ainsi..."** Lucien Rainier a publié le beau poème suivant sur la mort de Mère Bourgeoys:

Je suis vieille, Seigneur, et je
n'ai plus d'emploi
Dans la jeune cité vouée à Notre-Dame.
Inutile est ma vie où persiste la
flamme
En attendant le jour fixé par
votre loi.

Or, voici mon couvent, ce matin,
plein d'émoi,
Au chevet d'une soeur que le
trépas réclame...
Seigneur, laisserez-vous disparaître une femme
Qui peut servir encore et beaucoup mieux que moi?

Prenez, prenez-moi donc, au lieu
de soeur Saint-Ange!
Et n'ai-je pas le droit, jusqu'ici
respecté,
De passer la première en ma
communauté?...
Ma requête, à coup sûr, n'exige
rien d'étrange.

Force fut au Seigneur de refaire
son choix.
C'est ainsi que mourut
Marguerite Bourgeoys.

Comment RÉSOUDRE les PROBLÈMES de la VIE



Par ELISABETH B. HURLOCK, PH.D.

Q. — Je suis veuve et j'ai un fils marié. Récemment, j'ai rencontré un veuf qui est plus âgé que moi de 20 ans, et qui m'a demandée en mariage. Sincèrement, je ne l'aime pas, mais je me sens tellement seule, et la sécurité que je retirerais de ce mariage m'incite à y consentir. Mon fils m'a dit qu'il ne voulait pas m'influencer sur la réponse que je donnerais à cet homme. Mais il m'a dit que je n'étais une vieille femme à aucun point de vue et que la demande de ce vieillard semblait être le "dernier effort d'un mourant". Mes amis, par contre, m'encouragent à épouser cet homme. Qu'en pensez-vous?

R. — Je pense comme vos amis. Epousez cet homme, quand bien même vous ne l'aimeriez pas. Vous ne pouvez pas espérer, à votre âge, aimer comme à 20 ans. Si vous envisagez ainsi le mariage, c'est donc que vous ne le détestez pas tout de même. Ne perdez pas cette bonne occasion de vous assurer une vieillesse indépendante.

Votre fils a fait une remarque bien maladroite et plutôt insensée, comme en font les égoïstes. Vous devez sûrement avoir du respect pour cet homme, car vous ne l'auriez pas revu assez souvent pour qu'il devienne ainsi amoureux de vous.

Dans ces conditions, les remarques de votre fils ne sont pas spirituelles du tout. Il n'est pas encore en position de comprendre combien le veuvage, à votre âge, est monotone, et combien la pensée d'une vieillesse sans sécurité est terrible. Votre fils vous offre d'aller vivre avec lui tant que vous voudrez. Je ne doute pas de la bonté de votre fils. Mais comment votre bru réagira-t-elle à la longue, lorsque vous serez plus vieille et sans argent? Trop d'exemples à ce sujet, dans les hospices et ailleurs, devraient vous décider à épouser cet homme, qui vous offre au moins la sécurité de l'avenir.

Ouverture officielle de l'année mariale

La décision du Souverain Pontife de décréter 1954 "Année mariale" a comblé l'attente des catholiques du monde entier et tous se réjouissent de pouvoir célébrer dignement le centenaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée-Conception. Les fidèles du diocèse de Montréal, se souvenant de leurs origines mariales sauront entrer dans ce courant de piété et profiter pleinement des trésors de grâces que l'Eglise offre à ses enfants.

Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger répondant aux désirs du Saint-Père veut que l'Année mariale s'ouvre, dans le diocèse, par une manifestation grandiose et c'est à l'Action catholique qu'il a confié le soin de l'organiser.

Le Comité diocésain d'Action catholique invite donc tous les Montréalais à l'ouverture solennelle de l'Année mariale en l'église Notre-Dame, le soir de la fête de l'Immaculée-Conception, à 8 h. 30 p.m. La cérémonie débutera par la récitation du chapelet après quoi Son Eminence fera connaître à ses diocésains ses directives concernant l'Année mariale afin que tous puissent profiter au maximum des immenses avantages spirituels que l'Eglise leur concède. A 9 h. 30, le Cardinal célébrera une grand'messe pontificale à l'issue de laquelle il donnera la bénédiction papale avec indulgence plénière.



le Courrier d'Annie

Q. — Agée de dix-huit ans, ma jeune fille est courtisée assidûment depuis les dernières vacances par un jeune homme de deux ans plus âgé qui lui parle fiançailles et mariage. Follement éprise, elle insiste pour obtenir mon consentement. Mais je ne puis me résoudre à le lui accorder. Car, à mon point de vue, ce garçon, qui exerce un emploi depuis six mois seulement, et ne peut nullement compter sur l'aide des siens, n'est pas du tout prêt à assumer les responsabilités de chef de famille.

D'ailleurs, ma fille unique étant devenue ma plus chère compagne depuis la mort de mon mari, j'espérais la garder longtemps auprès de moi. Bien découragée, je me demande comment faire entendre raison à ces jeunes amoureux et obtenir qu'ils remettent à plus tard leurs projets.

MME J. V.

R. — A dix-huit et à vingt ans, il est souvent très difficile de faire s'accorder le coeur et la raison. Ce qui ne signifie pas que la raison doive s'effacer totalement pour laisser le coeur dicter ses lois. Il devrait vous être possible, il me semble de faire comprendre à ces enfants qu'il y va de leur intérêt d'attendre à plus tard pour s'engager définitivement.

Tout en fournissant au jeune homme l'avantage de stabiliser sa situation, un délai permettra à l'un et à l'autre d'expérimenter la solidité de leurs sentiments. Ce qui est fort prudent. Car un homme de vingt ans, rarement de caractère très mûr, est fort exposé à voir évoluer son enthousiasme au caprice des rencontres nouvelles. Et de son côté, votre jeune fille appréciera peut-être avoir conservé sa liberté. Pour ce qui vous concerne personnellement, vous devriez je crois vous faire graduellement à l'idée qu'un jour cette chère enfant décidera de vous quitter pour suivre celui qui aura conquis son coeur. La séparation sera pénible, mais si vous savez organiser courageusement votre vie de façon à n'y pas laisser de place pour l'ennui, vous ne tarderez pas à retrouver calme et sérénité.

Et de nouveau le bonheur vous sourira lorsque vous pourrez vous rendre utile auprès de vos petits-enfants.

Q. — Alors que ma fillette de six ans est débordante d'assurance et se révèle très audacieuse, mon aîné, un garçon de huit ans est timide et renfrogné. J'éprouve même beaucoup de peine à lui inculquer des habitudes sociables et à le débarrasser des craintes de toutes sortes qui le hantent visiblement.

Dois-je le soumettre à un traitement spécial?

LECTRICE DE S...

R. — Avec un sujet particulièrement impressionnable, il faut autant que possible adoucir les gronderies, adopter une attitude indulgente et amicale plutôt qu'un air sévère et autoritaire.

Ne cherchez pas à ridiculiser l'enfant qui exprime des craintes, même si elles vous apparaissent imaginaires. Ecoutez sérieusement ses récits et expliquez-lui avec calme les raisons qu'il a de ne point s'y arrêter. Attachez-vous à lui démontrer la différence entre prudence raisonnée et peurs imaginaires. Habituez-le à pénétrer sans broncher dans une pièce obscure; apprenez-lui à approcher les animaux, à les flatter, à les faire manger dans sa main; expliquez-lui que la foudre, les éclairs sont des phénomènes de la nature contre lesquels certaines précautions peuvent nous protéger; et enseignez-lui à conserver son sang-froid s'il se trouve en danger ou momentanément isolé de ses camarades.

Un psychiatre saura vous donner d'excellents conseils en vue d'opérer le redressement de caractère qui s'impose chez ce jeune sujet.

Généralement, la pratique des sports surtout celle des exercices et jeux en plein air, favorise l'équilibre physique et moral, et agit fort avantageusement dans un cas comme celui qui vous intéresse.



LE DETACHEMENT DU CORPS DE LA CROIX-ROUGE à Montréal vient de commencer son entrainement de Défense Civile. Sur la photo on aperçoit deux des jeunes filles, Andrez Jackson, (à gauche) et Eleanor Coleman (à droite) apprenant l'art de porter un masque à gaz de l'instructeur, M. John Nash.

Petits secrets qui seront très utiles aux ménagères

Les Economistes ménagères de la Section des Consommateurs, Ministère de l'Agriculture du Canada espèrent que les conseils qu'elles vous dévoilent aujourd'hui deviendront des secrets de polichinelle utiles à plusieurs d'entre vous.

Les feuilles de céleri bien lavées puis égouttées se conservent au froid deux ou trois semaines dans un bocal OU un plat à légumes OU un sac transparent. Finement hachées elles servent à assaisonner et à décorer les salades, les sandwichs, les soupes, les sauces.

Pour hacher finement et en un rien de temps une grande quantité de feuilles de céleri, de persil ou de noix, ramasser sur une planche et couper à l'aide d'un couteau long en tenant la pointe du couteau appuyées sur la planche.

Voici un excellent procédé pour extraire du jus d'oignon: couper l'oignon en deux, saler et laisser reposer quelques minutes. Le sel soutire le jus et il ne reste qu'à faire glisser le jus salé dans la préparation que l'on veut aromatiser.

Pour donner à la soupe aux pois sa véritable saveur caractéristique, rien de tel que l'addition d'une ou de deux cuillerées à table d'herbes salées. Les herbes salées, comme leur nom l'indique, sont des mélanges de fines herbes fraiches, échalotes, sarriette, ciboulette, sauge, persil, coupées en longueurs d'un demi-pouce puis salées à la manière des cornichons.

Pour tartiner économiquement et agréablement les rôties rien de tel que du beurre de miel. On prépare le beurre de miel en mêlant à la fourchette quantité égale de beurre et de miel. Les crêpes, les petits pains chauds, les muffins au son garnis ou fourrés de beurre de miel sont délicieux.

Les légumes à feuillage frisé (persil, chicorée, épinards) se nettoient beaucoup mieux s'ils sont d'abord lavés à l'eau tiède avant de les rincer à l'eau froide.

Pour écailler facilement un oeuf cuit dur, on craque d'abord la coquille, on enlève l'écaille sur un bout qu'on place sous l'eau courante; l'écaille se détache d'elle-même en un rien de temps.

Une petite mer de gras surnage à la surface de la sauce ou de la soupe et c'est le moment de servir, que faire? Rincer un coton à l'eau froide et le promener à la surface ... la graisse y restera figée et la soupe ou la sauce sera parfaite.

Commencer la friture du bacon dans une poêle froide afin de l'empêcher de rouler et assurer ainsi une cuisson uniforme.

Pour faire brunir proprement, rapidement et uniformément une assez grande quantité de viande, la déposer dans une lèchefrite ou une rôtissoire et placer dans un four très chaud ou sous le grilloir.

La viande emballée dans du papier d'aluminium et congelée peut cuire directement dans le papier d'emballage sans la développer; on obtient ainsi une viande braisée. Si on veut une viande rôtie, déballer partiellement afin de permettre le brunissement de la surface.

Les dessertes de viande utilisées pour farcir des piments, des aubergines, des courgettes doivent être dégraissées et dénervées avec soin afin de présenter un mets homogène, lisse et appétissant.

Le service de santé parle à Montréal

Il ne faut jamais négliger un rhume et la meilleure façon de s'en débarrasser, c'est de consulter le praticien et de suivre ses conseils.

Quand un "rhume" se prolonge surtout et qu'il s'accompagne de fatigue au moindre effort, il ne faut pas hésiter à avoir recours au médecin qui, la plupart du temps, insistera pour une radiographie. Il ne faut pas attendre l'amaigrissement pour comprendre que les soins professionnels s'imposent.

Au commencement et au cours de l'hiver, les rhumes sont fréquents et s'il ne faut pas voir de la tuberculose partout, on ne doit tout de même pas remettre au lendemain une consultation médicale que nous considérons à tort comme une corvée.

Dès que ça ne va plus comme auparavant, ayons le bon esprit d'aller voir notre médecin. S'il n'y a rien de grave, nous serons rassurés et, avec le traitement, tout rentrera dans l'ordre. Si, par malheur, nous sommes affectés d'une tuberculose au début, nous ferons le nécessaire pour guérir — ce qui se fera en quelques mois.

Négliger le traitement d'un "rhume" qui dure trop longtemps, c'est commettre une imprudence qui peut devenir fatale. Ne nous aventurons pas sur un terrain périlleux.

Ernest Pallascio-Morin conférencier à Québec

QUEBEC, 26. (DNC).—Le cercle des femmes canadiennes aura le plaisir d'entendre vendredi prochain à 3 h. 15, au Château Frontenac, M. Ernest Pallascio-Morin dans une causerie intitulée : "La vie, source d'ennuis ou magnifique expérience".

Docteur ès lettres de l'université Laval, l'éminent conférencier, journaliste de carrière, aborda un peu tous les genres : "poèmes, romans, critique dramatique et musicale, reportage, théâtre, et partout il réussit à briller grâce à son réel talent et à sa haute culture intellectuelle.

Habillons-les chaudement

Le beau soleil qui nous réchauffait si bien la semaine dernière n'est plus. Il a été remplacé par une pluie humide et glaciale, annonçant l'arrivée de décembre. Aussi avons-nous grand'peine à nous empêcher d'avoir froid? En nous emmitouflant dans nos capes de fourrure, en nous enveloppant dans nos chauds manteaux de drap, nous nous protégeons assez bien contre les atteintes du vent et combattons efficacement les effets de ces brusques variantes de la température.

Mais nos enfants ont-ils assez chaud ou s'ils jouent encore sans chapeau ni gants, les jambes et le cou exposés aux intempéries? Hier encore, j'ai vu deux gamines se promener rue Ste-Catherine — en compagnie de leur maman — aussi peu vêtues que si nous étions toujours en septembre. Leur manteau restait entr'ouvert pour qu'on puisse voir le délicat travail de broderie de la robe. On voyait tout de suite que cette mère n'avait d'autre souci que celui de satisfaire son stupide orgueil maternel pour tout ce qui touche à la toilette de ses enfants. Chez cette cervelle d'oiseau, rien d'autre ne comptait que ce qui pouvait tromper l'oeil. Elle n'hésitait même pas à compromettre sérieusement la santé des jeunes en exposant leurs membres aux morsures du froid ou en ne les couvrant pas suffisamment sous la pluie. Heureusement que presque toutes les mamans prennent un soin jaloux de leurs petits et les aiment assez pour ne pas laisser un sot orgueil s'emparer d'elles au point de les rendre inconséquentes et cruelles.

Suzanne Pinze

La santé des dents

Q. — Trop brosser ses dents peut-il les blesser? Le faire deux fois par jour les gardera-t-il en bon état?

R — Certainement, un brossage incorrect et exagéré peut abimer les dents et les gencives et, selon toutes probabilités, même un brossage bien fait mais trop long ou trop souvent répété peut fort bien les blesser. Il n'y a jamais aucune raison de supposer que ce qui est bon en un usage modéré sera meilleur si on le fait bien davantage.

Dans le brossage des dents, comme en toute autre chose, il faut savoir apporter du jugement. Se brosser exagérément peut irriter les gencives, les repousser et déchausser ainsi la racine des dents. Parmi les types variés de troubles qu'entraine pour les tissus gingivaux, pour les gencives, un brossage pernicieux des dents, le manque de protection de la racine qui peut en résulter est le plus dangereux dans ses effets. Non seulement il nuit à l'apparence esthétique du visage et, très fréquemment, expose la surface des racines à des blessures extérieures, mais encore dans quelques cas, fait naitre une hypersensibilité des nerfs cervicaux et même la carie des dents, d'où découle la nécessité d'obturations qui, sans cela, auraient pu être évitées.

Non, le brossage des dents, seul, ne prévient pas la carie, car ce n'est que l'un des moyens à employer pour conserver une bonne santé dentaire.

(La Ligue d'Hygiène Dentaire de la Province de Québec Inc., 3411, rue Chapleau, Montréal 34.)

Réunion des jeunesses féminines catholiques

NEW-YORK (C.C.C.)—Plusieurs dirigeantes de mouvements de Jeunesse féminine catholique du Canada prendront part au Conseil international et à une semaine d'études de la Fédération mondiale des Jeunesses féminines catholiques qui auront lieu à New-York, du 20 au 25 avril prochain.

Parmi les représentants de divers continents qui se sont déjà annoncés, on en compte aussi des Etats-Unis, du Mexique, du Vénézuéla, du Pérou, d'Italie, des Pays-Bas, de France, d'Allemagne, d'Espagne, de Belgique, etc. Des dirigeantes de groupements en exil seront également présentes.

Le thème de la semaine d'études sera: "Nos responsabilités apostoliques d'aujourd'hui sur le plan international". Les congressistes discuteront en particulier des problèmes et de l'action des jeunes dans les divers continents, de leur représentation aux Nations Unies et à l'Unesco, et de questions telles que l'enfance, la famille, l'éducation, les loisirs, l'assistance technique.

La session sera suivie de visites aux Nations Unies et à divers centres sociaux.

Pour les gourmets...

POISSON BLANC FARCI

2 à 3 livres de poisson blanc
2 tasses de croûtons en miettes fines
¼ de tasse de shortening
½ c. à thé de sel
¼ de c. à soupe de poivre
1 c. à soupe de persil haché
1 c. à thé d'oignon râpé
1 écorce de citron râpée

Mêler le pain en miettes, le sel, le poivre, le persil, l'oignon et l'écorce de citron râpée. Ajoutez le shortening.

Nettoyez, lavez et écaillez le poisson. Farcissez et puis faites de petites entailles de chaque côté du poisson et mettez-y de petits morceaux de shortening salé. Saupoudrez légèrement de farine, placez sur une feuille beurrée dans une lèchefrite et faites cuire une heure, en arrosant dans un fourneau très chaud.

L'art DE BIEN S'HABILLER

Grande et mince?



Le peplum avantage et un ensemble de teinte contrastante diminue la silhouette.

Mondanités

Vente de charité

La vente de charité annuelle au bénéfice des oeuvres des Petites Soeurs de l'Assomption, gardes-malades des pauvres à domicile, aura lieu samedi, le 28 novembre, de 1 h. 30 de l'après-midi à 10 h. du soir, dans les salles de l'Ecole du Meuble, 1097, rue Berri, sous la présidence d'honneur de Mme Alfred Thibaudeau. Un groupe d'Ukrainiens, de Lithuaniens, de Polonais, présenté par M. René Gauthier, participeront à cette fête de bienfaisance par la représentation des meilleurs numéros de leur répertoire de folklore qui seront donnés à partir de 5 heures, à l'occasion des soupers froids organisés sous la présidence de Mme F.-Eugène Therrien. Elle recevra le concours de Mmes Maxime Raymond, René Therrien, C.-A. Daignault, Paul Baby, Armand Lambert, Georges Cousineau, L. Boyer, Paul Langlois, Mlles Pauline Cousineau, Denise Lebel, Thérèse Lebel, Louise Cousineau, Michèle Cousineau, Denise Côté, Claire Daignault, Lucile Laurendeau, Marcelle Trudeau, Madeleine Joubert, Louise Paquette, Annie O'Donoughue, Guillemette St - Amant, Claire Grégoire, Michèle Côté, Josée Beaudet, Lise Dufresne, Nicole Prieur, Emmanuèle Homais, Suzanne Ouimet, Nicole Paquette, Françoise Roland, Jacqueline Rochon, Jeanne Cousineau, Monique Boucher, Monique Damphause, Marcelle Piché, Josette Laframboise, Hélène Lortie, Francine Mousseau, Odette Bonin, Claire Deguise, Gisèle Bricault, MM. Pierre Cousineau, Gabriel Meunier, Yves Derome, Guy Rolland, André Paquette.

Mme Walter Goyeau présidera le comptoir Au Bon Marché et elle sera aidée de Mmes Jean Delâge, Omer Bureau, Aimé Julien, de Mlles Berthe Léveillé, Alice Laurendeau et B. Quintal.

Le comptoir de l'Alimentation a été confié à Mmes Georges-P. Vinant et François Ducros, présidentes conjointes du comptoir, qui seront assistées de Mmes Paul Robert, André Lot, la Comtesse de la Myre Mory, Mme Claude Boyer, Mme Guy Boulizon, Mme Germain.

Mlle Jeanne Lanthier, présidente du comptoir de la lingerie d'enfants sera assistée de Mmes L.-G. Godbout, Marcel Proulx, Romuald Laurier, N. Baker, E. Leblanc, de Mlles Pauline Doray, G. Bourbonnais, Yvonne Proulx, Béatrice Proulx, N. Brissette.

Soirée récréative

La soirée récréative organisée chaque année par l'Association des Filles Canadiennes françaises, assemblée Madeleine de Verchères, à l'occasion de la Ste-Catherine, aura lieu samedi le 28 novembre, à 8 h. 30 p.m., en la salle de l'Ecole Supérieure St-Stanislas, 1220 est, de la rue Laurier.





Mlle HELENE DANSEREAU, du Comité des Jeunes de l'Oeuvre de la Soupe et **Mme DENIS GAGNON**, une des dévouées collaboratrices de l'Oeuvre qui s'occupent activement à l'organisation de la grande partie de cartes du 1er décembre prochain.

Savard-Lacombe

En la chapelle de la Réparation des Pères Capucins, lundi matin, M. le curé Alcide Lessard a béni le mariage de Mlle Pierrette Lacombe, fille de M. et de Mme J.-Georges Lacombe, de Pointe-aux-Trembles, à M. Marcel Savard, C.A., de Sherbrooke, fils de M. et de Mme J.-A. Savard.

A cette occasion, des touffes de pompons verts et de larges corbeilles de chrysanthèmes blancs décoraient l'autel et le choeur. Pendant la messe, un programme musical fut interprété à l'orgue par Mlle M. Lavoie. M. Jean-Paul Denis exécuta quelques chants religieux.

Plaçaient les invités, MM. Gilles et Gaston Savard, frères du marié, M. Claude Lacombe, frère de la mariée, et M. Raynald Guérin, cousin de la mariée.

Accompagnée de son père, la mariée portait une robe "style français" de reps charmant, couleur mazurkas, garnie de perles de même teinte, drapée sous forme de panneaux, recouvrant une jupe crayon, un petit chapeau neige, rehaussé de voile illusion. Elle tenait un livre d'heures, piqué d'orchidées. M. J.-A. Savard servait de témoin à son fils.

La mère de la mariée portait une robe de velours noir, garnie de vison, un chapeau de plumes. Une mante de vison, une orchidée à l'épaule.

La mère du marié portait une robe sous une cape de vison pure soie couleur Havane, un chapeau de braid français de même teinte, une orchidée au corsage.

A l'issue de la cérémonie, il y eut réception au salon espagnol de l'Hôtel Queen. Les nouveaux époux s'embarquèrent à Dorval pour un voyage à Nassau, Bahamas. Au départ, Mme Savard portait une robe de cashemere Lesur, couleur Jerdy, sous une tole d'écureuil de Russie. Un feutre taupé de même teinte que la robe, des accessoires de couleur anoline naturelle.

Déplacements

Le docteur et Mme Maurice Bélanger, de Chicoutimi, ont passé quelque temps à New-York.

Mlle Josette Blais, qui poursuit ses études à Montréal, était de passage à Québec, ces jours derniers.

M. Yves Jasmin était de passage à Québec, ces jours derniers, en route pour Mont-Joli.

M. René Laporte, de Montréal, était de passage à Sherbrooke, ces jours derniers, en visite chez ses parents, M. et Mme Albert Laporte.

QUEBEC

Mlle Hélène Bourgault a été l'hôte d'une réception, au Château Frontenac, à l'occasion de son anniversaire de naissance. A l'issue de cette fête, Mlle Claire Métivier a reçu les invités à un goûter, à la résidence de ses parents, où les salons étaient décorés de chrysanthèmes et de pompons.

M. Patrick Cullen, président des étudiants en pharmacie, a reçu ses confrères de la faculté, à un cocktail, au Moose Head Lodge, avant le bal de l'A.G.E.L. Parmi les invités, on remarquait: Mlles Huguette Juneau, Jeannine Jobin, Solange Lapointe, Thérèse Ouellet, Lyse Lapointe, Suzanne Duval, Pierrette Desgagnés, Rita Auclair, Ghislaine Boucher, Rolande Lemieux, Pierrette Vézina; MM. J.-Pierre Gauvreau, Gilles Lebel, Roger Fradette, Jean-Charles Roy, André Leboeuf, Jean-Baptiste Roy, Romuald Demers, Raymond Crépin, Raymond-Marie Doré, Henri Simard ainsi que M. et Mme Jean-Jacques Bourassa.

Mlle Berthe Morisset a reçu à l'heure du thé, au Pavillon Fleur-de-Lys, en l'honneur de Mlle Odette Van den Bossche, à l'occasion de son mariage avec M. Jean-Paul Morisset.

Mlle Charlotte Panet a reçu à l'heure du thé dernièrement, au Château Frontenac, en l'honneur de Mlle Odette Van den Bossche dont le mariage sera célébré prochainement.

Mme Simon-G. Parent a reçu son cercle de couture, mardi après-midi, au profit de la Ligue de la Jeunesse féminine.

M. et Mme Maurice Vanden Bossche annoncent le mariage de leur fille, Odette, avec M. J.-Paul Morisset, fils de M. et de Mme Roméo Morisset. La bénédiction nuptiale leur sera donnée en l'église de Saint-Charles-Garnier, le samedi, 28 novembre, à dix heures.

Le docteur et Mme Maurice Bélanger, de Chicoutimi, de retour d'un voyage à New-York, étaient de passage en notre ville, en fin de semaine.

Mme Jean Bancroft, de Baie-Comeau, fait présentement un séjour en notre ville.

M. et Mme Ludger Cantin sont de retour de Toronto où ils ont passé quelques jours.

Me et Mme Claude Aubin sont récemment partis pour Arvida où ils résideront désormais.

Le docteur et Mme J.-P. Pinsonnault, de New-York, passent une quinzaine à Québec, les invités de Mme S. Lavoie.

Mme Eugène Massé, accompagnée de sa fillette, Marie, était de passage à Québec, la semaine dernière, l'invitée de sa soeur, Mme J.-P. Pilon.

Mlle Josette Blais, étudiante chez les Dames du Sacré-Coeur, est retournée à Montréal après un bref séjour en notre ville.

M. et Mme Paul Grenier ont quitté Québec ces jours-ci pour Ottawa où ils résideront désormais.

Mlle Pauline Lemelin, étudiante au Sault-au-Récollet, est retournée à Montréal après avoir passé quelques jours en notre ville, chez ses parents, M. et Mme Maurice Lemelin.

Mme O. Girard est de retour en ville après avoir passé quelques jours à l'Islet, l'invitée de M. et de Mme J.-F. Choutnard; elle avait auparavant fait un séjour à Aroustook, Me.

Mlle C. Ouellet, de Rivière-du-Loup, a fait un séjour en notre ville récemment.

OTTAWA

Mardi après-midi, Son Excellence accordait une entrevue à M. E.-P. Taylor, président du Victorian Order of Nurses du Canada.

Lundi après-midi, le gouverneur général a reçu le premier ministre du Canada. Son Excellence accordait également une entrevue à Senor Juan Laine, président honoraire du conseil inter-américain des Scouts, ainsi qu'au Dr Ignacio D. Silva, chargé d'affaires du Mexique.

Son Exc. M. L.-M. Galigniana, ambassadeur d'Argentine à Ottawa, est en visite officielle à Québec.

Le haut commissaire de l'Union sud-africaine et Mme A. Adrian Roberts ont reçu en l'honneur du consul général d'Haïti et de Mme Cantave, à l'occasion de leur départ pour Port-au-Prince. Un service à thé et une coutellerie en argent leur furent offerts.

Mardi soir, le haut commissaire de la Nouvelle-Zélande et Mme Hislop ont offert un dîner.

Mme R.-R. Saksena a reçu à déjeuner, lundi, en l'honneur de Mme A.-A. Roberts, à l'occasion de son départ prochain pour l'Afrique du Sud.

Le ministre de Norvège et Mme Bent recevaient, lundi soir, en l'honneur du vice-amiral S. Torheill, et du lieutenant-général F. Lambrechts, de Norvège, de passage dans la capitale canadienne.

Dîner, mardi soir, chez le haut commissaire du Royaume-Uni et lady Nye.

Le conseiller de l'ambassade de France et Mme François de LaBoulaye ont donné un déjeuner, ces jours derniers, en l'honneur du premier secrétaire à la Légation de Suède et de Mme Sigge de Liliehook qui doivent quitter Ottawa prochainement.

L'émigration favorise les ports canadiens

NEW-YORK, 26. (PCf) — Le grand mouvement d'émigration de l'Europe vers le Canada au cours des quelques dernières années a attiré un grand nombre de navires vers les ports canadiens et enlevé au port de New-York une part appréciable des passagers qui y arrivaient par navires, écrit aujourd'hui le "New York Times," après un relevé.

Cet article du "Times" fait suite à la nouvelle annoncée à Londres et voulant que deux nouveaux paquebots de la Cunard, le Saxonia et l'Ivernia, sont en construction et qu'ils feront le service jusqu'à Québec et Montréal. Un troisième serait mis en chantier sous peu, mais on n'en a pas révélé le nom.

Le "Times" a découvert que les compagnies de navigation qui ont affecté leur flotte en tout ou en partie, au commerce canadien pour jouir en même temps du transport des émigrés, ont dû se trouver des produits à transporter au retour ou retourner vides en Europe.

Plusieurs Canadiens et Américains de la région des Grands-Lacs, qui, ordinairement, seraient partis de New-York, ont pris le bateau dans les ports canadiens. Les programmes de promotion des compagnies ont aussi incité plusieurs immigrés qui ont fait fortune à visiter leur mère-patrie.

Le relevé du Times montre aussi qu'au moins 36 navires de passagers, appartenant à 10 compagnies, faisaient le service entre le Canada et l'Europe cette année, au plus fort de la saison. Vingt de ces navires assuraient un service régulier et les autres mouillaient régulièrement à Halifax en revenant de ou en se rendant à New-York.

La Home Lines a fort goûté le commerce canadien, quand elle a été obligée, en vertu d'un contrat de vente avec le gouvernement américain, de retirer son paquebot Atlantic du port newyorkais, écrit le Time. "Le navire a fait la navette entre le Canada et les ports de la Manche et on l'y a laissé, bien qu'on eût pu le faire revenir à New-York il y a un an".

LES PATRONS DE LA "PATRIE"



PATRON No 4628 — La mode préconise la robe-manteau en cette saison. Cette toilette d'ailleurs est ordinairement la préférée. Le corsage uni est fermé par un boutonné se prolongeant dans la jupe et orné d'un col châle formant deux pointes. Les manches seront courtes ou trois-quarts.

LE PATRON No 4628 vous est offert dans les demi-tailles suivantes: 14½, 16½, 18½, 20½, 22½ et 24½. La grandeur 16½ requiert 4¼ rgs d'un tissu de 39 po. de largeur.

Pour obtenir les patrons de la "Patrie" envoyez la somme de 40 cents plus 3 cents pour la taxe, en mentionnant très lisiblement, Nom, adresse, taille et le numéro du patron désiré. Adresser le tout à: Bureau des modes, la "Patrie", 180 est, rue Ste-Catherine, Montréal.



Mlle HELENE LEVAC, fille de M. et de Mme Lucien Levac, de St-Eustache, et **M. GILLES DESPONTS**, fils de M. et de Mme Joseph Desponts, de Ville St-Laurent, dont on annonce les fiançailles



Mme F.-EUGENE THERRIEN, présidente de l'organisation du souper froid qui doit avoir lieu samedi, le 28 novembre, dans les salles de l'Ecole du Meuble, 1097, rue Berri au cours de la vente de charité annuelle au bénéfice des Petites Soeurs de l'Assomption.

Les Amis de l'Art

Au Secrétariat des Amis de l'Art, billets réduits à la disposition des membres pour les attractions qui suivent: Ice Capades, pour la matinée du 28 novembre; concert Bel Art avec Benoit Dufour, Liliane Durand et John Newmark, le 2 décembre; ballet de la compagnie Slavenska, représentations du 2 décembre au soir et la matinée du 5 décembre; récital de Monique Fournier, pianiste, le 3 décembre; sur présentation de la carte de membre, réduction sur place pour Les Amis de l'Art à l'église St-Jean-Baptiste pour le récital de Claude Lavoie, présenté par Les Amis de l'Orgue, le 30 novembre; à l'Auditorium du YWCA, le 1er décembre, récital de Maureen Forrester, accompagnée par John Newmark, série des festivals d'hiver du centre musical Otter Lake; au Moyse Hall de l'Université McGill, le 2 décembre, concert du tricentenaire Corelli présenté par l'ensemble à cordes McGill; le 7 décembre à l'église Notre-Dame, la Société Casavant présentera le Messie de Handel. Entrée libre, le 26 novembre pour séance de films présentés par Ciné-Tec, au 200 ouest, rue Sherbrooke. Trois films à l'affiche: "Les Canadiens sont là" sur le hockey, "Aciérie Canadienne" et "Speedbird to Sunrise", voyage Londres-Tokyo, en couleur; courts métrages: Nassau et Artisans de chez nous. Du 21 au 28 novembre, Semaine du Livre lancée par la Société des Editeurs canadiens pour encourager l'achat du livre canadien ou français chez les libraires.

4e semaine **PALACE**
"THE ROBE"
(en Cinemascope)
(en technicouleur)
Richard BURTON — Jean SIMMONS

PRINCESS A l'affiche
"THE GLASS WEB"
(en trois dimensions)
Ed. G. ROBINSON — John FORSYTHE

A l'affiche **ORPHEUM**
"VALLEY OF HEAD HUNTERS"
aussi
"THE 49th MAN"

LOEW'S 3e semaine
"FROM HERE TO ETERNITY"
Burt LANCASTER Montgomery CLIFT

A l'affiche **CAPITOL**
"SOUTH SEA WOMAN"
Burt LANCASTER — Virginia MAYO

IMPERIAL A l'affiche
"ARROWHEAD"
(en technicouleur)
aussi
"MERRY MIRTHQUAKES"

ALOUETTE 3e semaine
"JEUX INTERDITS"
Brigitte FOSSEY—Georges POUJOULY

ST-DENIS à l'affiche
MARIO DEL MONACO dans CARUSO LA LEGENDE D'UNE VOIX avec GINA LOLLOBRIGIDA
EN PROGRAMME DOUBLE avec
Madeleine ROBINSON et HENRI VILBERT dans L'HOMME de ma vie

Cinéma de Paris 2e semaine
GÉRARD PHILIPE dans "Les Belles de Nuit"
avec
MARTINE CAROL
GINA LOLLOBRIGIDA
MAGALI VENDEUIL

MUSIQUE CINÉMA *Théâtre* TÉLÉVISION

Les rumeurs de la ville

NOTES — On parle d'une prochaine exposition de peintures de Mlle Marie-Anna Fortin qui a remporté récemment les honneurs d'une exposition à Philadelphie — Mlle Fortin n'a jamais exposé dans le Québec et on dit beaucoup de bien de son oeuvre — Le peintre Julien Pépin de Ste-Dorothée exposera en mai prochain une série d'aquarelles dans la veine traditionaliste. Comme sujets, M. Pépin a traité le vieux Québec avec ses villages, ses vieilles maisons. Cette exposition comprendra aussi des portraits de types pittoresques de la cité et de la campagne. On verra aussi des aspects du vieux Montréal qui sous le pic du démolisseur disparait malheureusement de plus en plus. Julien Pépin est le fils de Jean-Paul Pépin, artiste-peintre également et duquel il a pris ses premières leçons...

BLANCHE TARJUS — Les Jeunesses Musicales du Canada présenteront en récital, mercredi le 2 décembre, Blanche Tarjus, violoniste française. Ce récital J.M.C., le deuxième de la saison, aura lieu à la salle du Plateau et est réservé aux seuls membres de cette section. Blanche Tarjus, qui est au Canada depuis à peine un mois, a déjà donné en province quelques-uns des 45 concerts que lui ont offerts les Jeunesses Musicales Canadiennes. Née à Paris en 1932, elle remportait en 1945, à 13 ans, le prix de violon du Conservatoire de Paris. Jacques Thibaud, qui était membre du jury, s'exclamait alors : "C'est une merveille". La jeune violoniste a fait ses débuts à Paris sous la direction de Charles Munch. Après ce premier succès, elle fut invitée à jouer à Londres avec l'Orchestre philharmonique. Elle a également été entendue en France, en Belgique, en Angleterre, au Danemark et en Afrique du Nord. Sa venue au Canada marque un pas de plus dans la carrière exceptionnelle que lui a prédite le violoniste Yehudi Menuhin. Sa tournée canadienne sera suivie d'un concert avec la Symphonie de New-York et d'une autre tournée aux Etats-Unis cette fois sous les auspices de la National Music League. Les Jeunesses Musicales du Canada invitent les jeunes Montréalais de moins de 30 ans à profiter des multiples avantages de culture qu'elles offrent. Une carte Jeunesses Musicales du Canada signifie un abonnement à une série de quatre récitals, un abonnement à un journal et l'occasion d'appartenir à des clubs de disques. Outre Blanche Tarjus, seront entendus à la salle du Plateau au cours de l'hiver, à l'occasion de récitals J.M.C., Karl Engel, pianiste suisse, Louis Quilicot, baryton, et Rolande Garnier, mezzo-soprano, tous deux gagnants de "Nos futures étoiles", et Paul Tortelier, violoncelliste. M. Tortelier redonnera un concert à Montréal, après avoir conquis les membres J.M.C. montréalais, la saison dernière. Le secrétariat national des J.M.C. est situé à la salle du Gesù, 1200 Bleury, tél.: HA. 6300.

LES LIVRES. — L'Institut Littéraire du Québec a expédié à cette colonne "Le Gouffre a toujours soif" d'André Giroux, l'auteur d'"Au delà des visages". La plus récente oeuvre d'André Giroux ne manque pas de qualités proprement littéraires. L'auteur met en scène pour ainsi dire la psychologie d'un malade. Dans un style direct Giroux présente son "cas" tout en philosophant sur la vie, la religion, la grande destinée humaine. L'oeuvre est pourtant inégale et si nous devions faire ici une critique à fond de l'oeuvre, ce qui n'est pas le but premier de cette chronique nous soulignerions certains passages où l'auteur semble vouloir donner des leçons d'humilité à des dignitaires comme si l'humilité ne s'adressait pas aux petits comme aux grands . . . Il reste que Giroux a campé son personnage central bien en relief . . . Mais pourquoi un sujet aussi sombre?

DIVERS. — Un quotidien de Montréal suspend aujourd'hui même sa publication. C'est un deuil pour la presse en général. Un journaliste ne doit jamais se réjouir de la disparition d'un confrère . . . Les Plouffe à CBFT est une émission populaire de très bon ton. L'épisode d'hier soir qui pourrait s'intituler la visite du cavalier était savoureux. Denise Pelletier y fut brillante et Roland Bédard campa un "bon garçon" fort réussi.

VERGOR





"SO THIS IS LOVE" — Kathryne Grayson dans une scène de "So This Is Love" au cinéma Loew's à compter de demain.

Les lundis du Gesù

N'oubliez pas de retenir, tandis qu'il en est encore temps vos billets pour le premier spectacle-causerie de l'Union des Artistes.

Le programme de cette soirée est magnifique. Y sont réunis les noms de Jean-Louis Roux, François Rozet, Denise Pelletier, Françoise



Mlle DENISE PELLETIER

Faucher, Charlotte Boisjoli, Henri Norbert, Jean Gascon, Thérèse Cadoret, Ginette Letondal, Jean Coutu et Guy Hoffmann.

Tous ces comédiens vous donneront des extraits des pièces les plus prestigieuses du répertoire dramatique. Robert Prévost a fait les décors de ce spectacle. Les billets sont en vente au Gesù dès maintenant à LA. 4453 ou à l'Union des Artistes, UN-6-9818.

L'HORAIRE DU FILM

LOEW'S — "From Here to Eternity": 10.15, 12.30, 2.50, 5.05, 7.20, 9.35.

PALACE—"The Robe": 9.25, 11.55, 2.20, 4.50, 7.20, 9.45.

CAPITOL — "South Sea Woman": 10.00, 12.20, 2.40, 5.00, 7.20, 9.45.

PRINCESS—"The Glass Web": 10.15, 12.35, 2.55, 5.15, 7.30, 9.50.

ORPHEUM—"Valley of the Headhunters": 11.30, 2.10, 4.50, 7.30, 10.10. "The 49th Man": 10.05, 12.45, 3.25, 6.05, 8.45.

IMPERIAL—"Arrowhead": 9.45, 12.45, 3.45, 6.45, 9.45. "Merry Mirthquakes": 11.35, 2.35, 5.35, 8.35.

ALOUETTE — "Jeux Interdits": 10.55, 1.10, 3.20, 5.30, 7.45, 9.55.

CINEMA DE PARIS—"Belles de Nuit": 11.55, 2.17, 4.30, 7.03, 9.30.

SAINT-DENIS—"Caruso": 1.02, 4.06, 6.50, 9.55. "L'homme de ma vie": 12.00, 2.55, 5.40, 8.42.

Quatuor de Ducasse en 1ère audition

L'Ecole Vincent-d'Indy qui a eu la bonne fortune de faire connaître les LOEWENGUTH à Montréal, lors du concert qu'ils donnaient à l'Ecole le 23 mars 1937, est toujours heureuse de les recevoir et de les présenter à son fidèle auditoire du samedi.

Cette fois, nos célèbres artistes français sont particulièrement fiers d'inscrire en première audition au Canada, un Quatuor de leur vénéré et cher Maître, Roger Ducasse.

Cette oeuvre qui leur est dédiée a été terminée en 1952 et fut créée en mai 1953, à Bordeaux, ville natale du Maître, à l'occasion de son 80e anniversaire.

"Cette oeuvre est une merveille! difficile à jouer, difficile à comprendre aussi, mais quelle beauté d'écriture, quelle jeunesse, quelle profondeur! La presse entière a écrit qu'il s'agissait d'une des meilleures compositions de musique de chambre française contemporaines". (Alfred Loewenguth).

"Je me réjouis à la pensée que vous entendrez bientôt mon Quatuor. J'espère qu'ils le joueront bien, comme ils l'ont déjà joué ici, et, je pense que vous ne serez pas insensible à l'Adagio qui constitue le troisième mouvement: c'est le sanctuaire de l'Eglise. Il a d'ailleurs été accueilli avec une particulière admiration". (Roger Ducasse).

Les autres oeuvres au programme du 28 novembre à l'Ecole Vincent-d'Indy sont: le Quatuor dit de l'Empereur, de Haydn et celui de Schubert, op. 125 no 1.



AUX LATINS D'AMERIQUE. — Louis Marcelli, baryton, artiste de la scène et du cabaret qui sera ce soir l'artiste invité à la danse hebdomadaire des Latins d'Amérique. C'est une présentation de Marcel Archambault, impresario.



(Photo Roger Janelle—La Patrie)

LA CAMPAGNE DE L'ARBRE DE NOEL DE LA LEGION CANADIENNE — Hier, a été inaugurée la campagne annuelle de l'arbre de Noël de la Légion Canadienne. Comme chaque année des milliers de cadeaux seront déposés dans l'arbre érigé au rez-de-chaussée des magasins Ogilvy's et tous ces présents seront distribués le matin de Noël à 3,000 vétérans hospitalisés. Sur notre photo, de gauche à droite : M. R. R. Dufy ; Mme Molly Guthrie ; M. J. G. Cavanagh et M. Clem Hampton, tous quatre du comité de l'arbre de Noël de la Légion Canadienne et Mlle Ruth Pye, du magasin Ogilvy's.

Cadeaux de Noël pour les vétérans hospitalisés

Un appel au public pour 9,000 cadeaux — 50 pour cent plus que la quantité recueillie l'an dernier — marquera le dixième anniversaire de la Campagne de l'Arbre de Noël de la Légion Canadienne en vue d'obtenir des cadeaux pour les anciens combattants qui devront passer ce Noël à l'hôpital.

La campagne s'ouvrira officiellement vendredi, à 9 h. 30 a.m., alors que les premiers cadeaux seront placés sous l'Arbre de la Légion dans le magasin à rayons de Jas. Ogilvy, par les trois membres de la filiale Norman Mitchell, C.V. (Qué. no 87) qui furent les initiateurs de cette campagne durant la seconde guerre mondiale. Ce sont: MM. R. M. Duffy, membre honoraire de la filiale, J. G. Cavanagh et S. M. Jamieson, ex-présidents.

En faisant part de l'ouverture, M. Clem Hampton, le président de la campagne a dit qu'on espérait célébrer le dixième anniversaire en présentant trois cadeaux à chaque ancien combattant au lieu de deux, comme l'an dernier.

Un relevé préliminaire fait par le Comité de la Légion pour les visites aux hôpitaux indique qu'environ 3,000 anciens combattants seront hospitalisés à Noël dans les hôpitaux de Montréal et des environs.

Depuis son début en 1944, l'appel lancé par la Légion a permis d'offrir 60,000 colis de Noël aux anciens combattants hospitalisés.

La campagne demande au public d'apporter sous l'arbre chez Ogilvy's des cadeaux peu coûteux; on ne peut accepter les cadeaux coûteux par suite de la difficulté de faire une répartition équitable de ces cadeaux entre un si grand nombre de patients. Le slogan de la campagne est: "Faites-le vous-même, ou achetez-le n'importe où, mais déposez-le sous l'Arbre de Noël d'Ogilvy's".

La liste suivante donne une idée du genre de cadeaux les plus appréciés des vétérans malades: mouchoirs, foulards, chandails et vestes de laine, bas, pantoufles, cigarettes, pipes, tabac, cartes à jouer, jeux pour adultes (sauf les casse-tête chinois), stylos et nécessaires à écrire, lames de rasoir, nécessaires pour la barbe et autres articles de toilette, portefeuilles, cadres pour photos, livres, bonbons et biscuits.

Le Comité de la Campagne reçoit avec plaisir les abonnements aux magazines de même que les dons en argent pour l'achat de cadeaux. Prière de les adresser à: M. Clem Hampton, président, Comité de l'Arbre de Noël de la Légion, 1699, Boulevard Graham, Ville Mont-Royal, Qué.

Les cadeaux placés sous l'arbre de Noël seront distribués durant la période des Fêtes aux anciens combattants qui sont à l'hôpital Queen Mary et dans les divers hôpitaux et maisons de convalescence de Montréal; à l'Hôpital Ste-Anne à Ste-Anne de Bellevue et à l'annexe de Senneville; à l'hôpital pour les anciens combattants tuberculeux à St-Hyacinthe; au Sanatorium Royal Edward Laurentien à Ste-Agathe; au Sanatorium Mont-Sinaï à Préfontaine et au Foyer Dieppe pour les épileptiques, à St-Hilaire.

AIDE AUX AVEUGLES

Un système uniforme Braille qui comprend huit cents dialectes tributaires africains contient cinquante-et-un caractères différents.

Fred Rose vivrait en Tchécoslovaquie

MONTREAL, 26. (P.C.I.) — La "Gazette", quotidien montréalais du matin de langue anglaise, dit aujourd'hui dans un article de première page que Fred Rose, ancien député aux Communes et membre d'un réseau d'espionnage mis à jour par Igor Gouzenko, est rendu outre-rideau de fer et vit actuellement en Tchécoslovaquie.

L'article rédigé par M. G. J. Fitzgerald dit que Rose, élargi du pénitencier de St-Vincent-de-Paul, non loin de la métropole, en août 1951 après avoir purgé une peine de six années pour espionnage, a quitté Montréal par bateau vers la mi-octobre voyageant au moyen d'un passeport canadien et précisant que ce voyage était pour raisons de santé.

Le journal dit que ses renseignements sont confirmés de sources locales et de la part d'un "informateur autorisé et inattaquable à Ottawa."

Le journal ajoute que Rose a laissé sa femme et sa fille de 17 ans à Montréal.

Le journal dit également que depuis plusieurs mois Rose est dans un état extrêmement nerveux et qu'au début de septembre il s'est rendu à Toronto. Il se peut que cette décision de se rendre outre-rideau de fer ait été prise pour lui à cet endroit.

AUCUN OBSTACLE

L'article dit que Rose n'a rencontré aucun obstacle légal pour obtenir un passeport après son élargissement du pénitencier.

Après son élargissement, dit l'article, il est retourné à son premier métier, celui d'électricien. Des amis intimes lui ont "acheté" un emploi dans une société bien établie.

Au début, son nouveau poste semblait s'avérer intéressant, mais il a vraisemblablement perdu intérêt et l'a quitté après environ une année. Depuis cette époque il n'aurait pas eu de travail en permanence et était employé périodiquement à divers travaux.

Rose représentait la circonscription de Montréal-Cartier avant d'être arrêté en marge des révélations sensationnelles du commis au chiffre Gouzenko en 1945. Son arrestation a provoqué de multiples réactions qui se manifestent encore aujourd'hui.

Le journal dit aussi: L'arrestation de Rose à Ottawa a marqué le point culminant d'une carrière commencée quand il a fait partie de la Ligue de la Jeunesse communiste et qu'il s'est mis à la solde de la police secrète russe en Pologne, son pays d'origine, alors qu'il n'avait que 17 ans.



JUNE HAVER DANS LE MONDE. — June Haver la jeune actrice de cinéma qui a fait une tentative d'entrer dans un couvent et qui en est sortie récemment pour raisons de santé prend part ici au Screen Producers Guild Milestone Banquet. Elle est flanquée à gauche par Joe Campbell richissime héritier d'une chaine de magasins et à droite par Ned Marin son agent. Mlle Haver a passé sept mois au couvent qu'elle quitta en septembre dernier. C'était sa première apparition en public depuis sa velléité de devenir religieuse.

Dinner Club Member

THE Black Magic ROOM

of the CHEZ PAREE

1250 STANLEY ST

PALM CAFÉ
présente avec fierté:
LARRY DRAKE
imitateur, dans un numéro de nouveautés musicales
RAY & YO
acrobates
DENYSE SHAW
chanteuse
NICK MAKOS
m.c.
LEO LAFOND
et son orchestre
JIMMY ET EDDIE
pour vos succès favoris
★ ★ ★
Dimanche p.m.
CONCOURS DE DANSE
QUIZ MUSICAL
VARIETES

PALM CAFÉ
2007 BLEURY
HA. 6467

En vedette cette semaine
★ GEORGE COORY
Emcee
★ Lucille LORRING
chanteuse
★ DON GROSSINI
magicien
★ MAIMA
danseuse exotique
DON CARLO et son orchestre
EMILE D'AMATO et son trio
Dimanche après-midi: 3 h. à 6h.
ARTISTES INVITES — VARIETES
Surprises tous les soirs!
café du palais
42 EST, NOTRE-DAME
MA. 8917

TOUS LES SOIRS
BIG JAY Mc NEELY
SON SAXOPHONE TENOR
ET SON
Orch. de Jazz tout étoile
Latin Quarter 1117 Montana St UN. 6-8217

Harlem Night au Montmartre
TOUJOURS LES MEILLEURS SPECTACLES DE COULEUR A MONTREAL
EN 2e SEMAINE
LA GRANDE REVUE
HORTENSE ALLEN
Une superbe production
EN PLUS
MARGIE DARE — ERVIN PAUL
DUO DE COMEDIENS
★ Paul Breckenbridge, animateur
Formidable spectacle de variété tous les dimanches après-midi.
Concours de danse le dimanche après-midi avec TINA & MONTEZ
Orchestre de Johnny Reno — Trio d'Ernie King
JAMAIS DE FRAIS DE COUVERT DE FRAIS D'ADMISSION DE FRAIS MINIMUM
MONTMARTRE
1417 BLVD ST-LAURENT LA 3520

ATTENTION .. AMIS DE LA GASPESIE ET DU N.-BRUNSWICK !

Dimanche, à 1 h. 30 p.m.

La Famille SOUCI

ET

l'Oncle Adhémar

invitent tous leurs amis à venir concourir et gagner $200.00 en prix, pour les meilleurs talents.

BIENVENUE A TOUS ! ! !

DANSES CARREES
GIGUES — MUSIQUE

Café

MOCAMBO

2591 est, NOTRE-DAME
CH. 0435

AU CAFE

BEAVER

GRAND CONCOURS

Miss Montréal

Tous les lundi, mardi et mercredi concours quart de finale
Tous les jeudis soirs : semi-finales
INSCRIVEZ-VOUS en téléphonant au Maitre d'hôtel: LA. 3881

AU CAFE

BEAVER

Roland LEGAULT
m.c.

Jerry DRYER
danseur à claquettes

The LINDY'S

Monsieur BRUNARD
ventriloque européen

CAMIL GALARDO
et son orchestre

TRIO 3 KEYS

Pas de minimum
Pas de frais de couvert
Pas de frais d'admission

AU CAFE

BEAVER

DIMANCHE P.M.

3 h. 30: Spectacle de variétés entièrement différent du spectacle régulier.
4 h. 30: "Champagne Hour", Concours de danse avec Conte & Costello.
6 h.: Spectacle régulier.

★ ★ ★

316 o., Ste-Catherine
coin Bleury
LA. 3881

Approbation d'un nouveau code du travail à Québec

QUEBEC, 26 — (PCf) — On a annoncé hier qu'un nouveau code du travail, touchant tous les domaines de l'activité ouvrière et des relations industrielles, a été approuvé par les 30 membres du Conseil supérieur du travail.

Ce projet, en préparation depuis plusieurs années, a été présenté dans la journée d'hier au ministre du Travail, M. Barrette, qui à son tour le soumettra au premier ministre Duplessis.

Le Conseil, composé de représentants des employés, des employeurs et du gouvernement, est un organisme consultatif du gouvernement provincial chargé de l'étude des lois ouvrières. On ne croit pas que le texte du code soit publié tout de suite.

On s'attend que trois bills déposés par le gouvernement à l'ouverture de la présente session, il y a une semaine, soient retirés pour être remaniés et probablement inclus dans le code.

Ces projets de lois prévoient la décertification des syndicats dont les dirigeants ou les organisateurs adhèrent au communisme. Ils prévoient également la décertification des syndicats des employés de services publics dont les dirigeants menacent de déclarer la grève ou la déclarent.

Suivant une loi provinciale, la grève est interdite aux employés des services publics.

Un des amendements proposés à la loi des relations ouvrières, demande que le gouvernement surveille les votes de grève secrets. Suivant cet amendement, tous les employés, syndiqués ou non, auraient droit de vote.

Une tentative d'instituer un code du travail a échoué en 1948 à la suite des protestations syndicales. Le projet a plus tard été renvoyé à un comité du Conseil supérieur du travail.

L'achèvement des travaux du Conseil ne signifie pas nécessairement que le code sera déposé comme projet de loi à la session en cours. Il sera examiné par le conseil des ministres, qui pourrait le présenter au début de l'an prochain durant la seconde moitié de la session.

"Show-bar de l'Est"

TOMMY ★ ★ ROBERTS
et
★ Evelyn FREEMAN
chant et piano
vedettes du "Ed SULLIVAN SHOW"



JEN ROGER
"Monsieur M.C. '53"
Disques RCA Victor





YVAN DANIEL
chanteur populaire, m.c.

★ DARO & KORDA
contorsionistes — acrobates
★ HENRY FRENCH
jongleur
★ ILONO GARDE
danseuse exotique
Marcel GOUGEON
et son orch.
Fernand BORDELEAU,
et son piano

CAFÉ
MOCAMBO
2591 est, Notre-Dame
CH. 0435

Tremblement de terre au Japon

TOKYO, 26. (PAf) — Un effroyable tremblement de terre s'est produit à Tokyo et dans la plus grande partie du nord du Japon, tôt ce matin. Le séisme a provoqué de légers raz de marée, mais il n'a pas fait beaucoup de dégâts.

Dans la basse ville de Tokyo, les grands édifices ont été secoués, les employés de nuit se sont enfuis dans les rues en criant "jishin, hischin" (tremblement de terre).

Dans les quartiers domiciliaires, les maisons de construction légère ont oscillé. La vaisselle suspendue aux murs a été projetée au plancher. Les Japonais se sont réfugiés dans leurs jardins, craignant que les toits ne s'écroulent.

On n'a signalé aucune victime.

Le séisme a été ressenti de la région de Tokyo jusqu'à l'île de Hokkaido, à l'extrémité nord du Japon, selon un rapport de l'observatoire météorologique central du gouvernement.

Sur le littoral est de la péninsule de Boso, dans la baie Tokyo, on a prévenu les villageois contre le danger d'un raz de marée.

L'épicentre du séisme se trouvait près de la péninsule.

Les villageois se sont réfugiés dans les hautes terres avant l'arrivée d'un raz de marée qui a emporté un certain nombre de bateaux de pêche.

De légers raz de marée se sont abattus sur l'île Miyake, dans le Pacifique, à une cinquantaine de milles au sud de la baie Tokyo.

Le tremblement de terre s'est produit à 2 heures 50 minutes du matin (12 heures 50 HNE, mercredi). Il était plus fort que les séismes qui surviennent fréquemment à Tokyo. Les Japonais se sont souvenus du désastre de 1923, alors qu'un tremblement de terre a détruit la moitié de Tokyo et de Yokohama, ville adjacente.

Des courts-circuits se sont produits dans les fils à haute tension et plusieurs quartiers de la ville ont été privés d'électricité.

Dans la basse ville de Tokyo, la secousse sismique a duré près de trois minutes.

(De Stromboli, Sicile, on a signalé qu'un fort tremblement de terre a secoué cette île italienne, hier, et a contraint les habitants à abandonner leurs maisons dans un état de panique. Les rapports ne signalent pas de pertes de vie ou de dommages.)

Le Normandie

"Club souper exclusif" de Montréal

présente

LUXOR "GALI GALI"

"Le maître du trompe-soleil"

ET

ANDRÉ, ANDRÉE & BONNIE

"Mannequins dansants"

Max CHAMITOV et son orchestre
Norma HUTTON — Chanteuse de genre
Trio de BILL MOODIE

2 spectacles chaque soir — 9 et 12
Réservations — VICTOR — PL. 7777

Hôtel Sheraton — Mt-Royal



AU CABARET CHEZ PAREE — Sophie Tucker fera ses premières armes à Montréal la semaine prochaine alors qu'elle débutera au cabaret Chez Paree lundi. Sophie Tucker célébrera en même temps ses 50 ans dans le monde artistique.

Automobiliste envoyé en prison

Henri Leclerc, 34 ans, 14,000 est, rue Sherbrooke, a été traduit devant le juge Maréchal Nantel sous l'accusation d'ivresse au volant et d'avoir piloté son véhicule sans carte d'enregistrement.

Le Tribunal a refusé tout cautionnement au prévenu, qui a nié sa culpabilité. Son procès a été remis au 2 décembre.

La voiture de Leclerc est venue en collision avec un autre véhicule à l'angle des rues Sherbrooke et Dixon, mardi matin. Deux personnes ont été blessées dans cet accident.



AU NORMANDIE — Luxor "Gali Gali", ce grand magicien que l'on surnomme le maître de la supercherie, actuellement au Normandie Room de l'hôtel Sheraton-Mont-Royal.

♠♡♣◇♠♡♣◇♠♡♣◇♠♡

Le coin des BRIDGEURS

(Chronique de E.-A. BRIEN

♠♡♣◇♠♡♣◇♠♡♣◇♠♡

"Je vais à l'encontre de mon meilleur jugement, partenaire!" dit le joueur en Nord de la donne d'aujourd'hui quand elle fut jouée au cours d'un tournoi de paires disputé récemment dans un cercle montréalais. "Mais je demande tout de même 4-coeurs!"

Ce joueur avait une confiance aveugle en l'habileté de son partenaire. Malheureusement, Sud conduisit le coup comme une mazette et rata son contrat.

Donneur : Est
Nord et Sud vulnérables

Nord
♠ D 9 8 5
♡ 10
◇ 10 5 4 2
♣ A R D 6

Ouest	Est
♠ A 10	♠ V 7 6 4 3 2
♡ D 9 7	♡ 5 2
◇ A R 7 6	◇ D V 9 8
♣ 7 5 4 3	♣ 9

Sud
♠ R
♡ A R V 8 6 4 3
◇ 3
♣ V 10 8 2

Les déclarations :

Est	Sud	Ouest	Nord
passe	3—♡	passe	4—♡
passe	passe	passe	

Il n'y a vraiment rien à reprendre à ces déclarations et l'on ne s'explique pas pourquoi Nord, bien humblement, cherche à excuser sa surenchère à 4-coeurs.

Ouest entama du roi de carreau et continua de l'as, que Sud coupa pour jouer un petit trèfle vers le roi du mort. Il fit ensuite l'impasse du dix de coeur et la perdit à la dame d'Ouest. Ce dernier avait remarqué que son partenaire avait joué le neuf sur le roi de trèfle du mort. Dans l'espoir que ce neuf serait singleton et que son partenaire aurait un autre coeur. Ouest encaissa tout d'abord son as de pique et retourna un petit trèfle. Est coupa et le contrat chuta d'une levée.

Vous avez déjà vu, chers lecteurs, que la manche est imperdable à coeur si le déclarant ne fait pas la futile et fatale impasse à atout.

Tribune libre

"Instituteurs contre un vote de grève"

Sous ce titre nous avons publié dans La PATRIE de mardi dernier le texte de la lettre adressée par le conseil d'administration de la Corporation générale des instituteurs et institutrices catholiques de la province de Québec à l'Alliance des Professeurs catholiques de Montréal, avec la signature de M. Léopold Garant, président.

Or M. Léo Guindon, président de l'Alliance, nous prie de publier sa réponse à cette lettre, au nom de l'Exécutif. En voici le texte:

"Même si la Corporation actuelle des instituteurs ne représente pas un dixième des laïcs enseignants de la province, elle a le front de s'affubler du titre d'association groupant "exclusivement tous les syndicats" d'instituteurs et d'institutrices de la province, et forte de cette absolue fausseté publique, elle s'érige en grande pharisienne pour menacer l'Alliance de "peines disciplinaires" imaginaires: menace qui constitue la plus belle farce publicitaire jamais vue dans le monde syndical de la province, voire même du pays!

"L'Alliance aurait pu tout simplement accuser réception de cette lettre du 22 novembre. Mais, considérant la publicité énorme qui lui a été donnée, nous nous voyons dans la pénible obligation d'apporter les précisions suivantes:

"1—Aucun membre du Conseil de la nouvelle Corporation n'a écrit ou n'est venu se renseigner à l'Alliance pour connaître "les décisions prises" par notre groupement.

"Jamais il n'y a eu de "déclarations faites à l'effet que "notre Exécutif est autorisé à préparer une grève des professeurs catholiques de Montréal".

"Comment la Corporation peut-elle alors déclarer faussement au public avoir "pris connaissance et examiné avec soin ces décisions et déclarations?"

"Ou c'est mentir, ou c'est montrer au grand public, le peu de sérieux de la nouvelle Corporation.

"2—La nouvelle Corporation, telle que constituée par la Loi, n'a aucune autorité ni directe, ni indirecte sur l'Alliance ou ses membres. Elle peut encore moins leur appliquer "des peines disciplinaires". La Corporation actuelle n'est en fait qu'un simple syndicat professionnel.

"Les menaces, inutiles d'ailleurs, que la Corporation fait sans sa déclaration, sont inadmissibles, illégales, inopportunes, et feraient pouffer de rire, si elles n'attiraient pas autant notre pitié pour le ou les responsables d'un tel enfantillage.

"3—La nouvelle Corporation a tort de reprocher à l'Alliance l'appui qu'elle a reçu de TOUS les mouvements syndiqués. Ces mouvements ouvriers ou intellectuels groupent les parents des enfants qui nous sont confiés: les instituteurs représentent d'abord les parents!

"Ceux-ci sont fiers de la ténacité, de la fierté, de la soif de justice de leurs professeurs. Quand les parents, la population en général, sont satisfaits de l'attitude de l'Alliance, qui pourrait ne pas l'être?

"D'autre part, l'Alliance n'a pas du tout confiance dans la nouvelle Corporation: c'est son droit, et elle a des raisons... graves d'éprouver un tel sentiment de méfiance absolue!

"4—La nouvelle Corporation n'a aucune autorité sur l'Alliance, ni aucun lien syndical avec elle. Elle n'a exprimé dans sa lettre que le point de vue d'un petit Conseil sûrement ignorant du problème scolaire montréalais.

"L'Alliance sait par les marques d'appréciation qu'elle reçoit que la très grande majorité des instituteurs et institutrices laïcs enseignant dans la province admirent l'Alliance, l'appuient entièrement, et espèrent pour elle un prochain et juste règlement de toutes les difficultés qu'on lui a suscitées.

"Et cela, mesdemoiselles, messieurs du Conseil de la nouvelle Corporation, nous console bien de votre affreuse lettre qu'il aurait mieux valu pour vous n'avoir jamais été écrite."

Le Conseil privé de Londres vient d'accorder un sursis à la Commission des relations ouvrières de la province de Québec, dans l'affaire de l'Alliance des professeurs catholiques de Montréal.

La Commission avait demandé que le sursis accordé par la Cour suprême, devant expirer le 30 novembre, fût prolongé jusqu'à ce qu'on sache si une loi présentée devant la Législature de Québec affectera le litige. Le Comité judiciaire du Conseil privé a prolongé le sursis jusqu'à sa session d'après Pâques.

Or le gouvernement provincial vient de déposer à l'Assemblée législative de Québec un projet de loi rétroactive qui aurait pour effet de rendre automatique la décertification d'un syndicat qui fait la grève dans un service public.

Si cette loi est votée, l'Alliance pourra donc perdre son certificat, même si le jugement de la Cour suprême est maintenu. Celle-ci avait en effet restitué le certificat parce que la Commission n'avait pas entendu les procureurs de l'Alliance avant de le lui enlever. Le nouveau projet de loi qui rend la décertification automatique pourrait éliminer toute discussion sur ce point.



LA TOSCA A LA BBC — L'opéra La Tosca a été télévisé à la BBC-TV de Londres récemment. On voit ici Victoria Elliott (Tosca) et Roderick Jones (Baron Scarpia) ainsi que Harry Powell Lloyd dans une scène de cette belle oeuvre.

Un sénateur recommande l'étude d'un plan d'assurance-santé

OTTAWA — (PCf) — Un médecin de l'Alberta a réclamé hier une enquête sénatoriale sur un plan national d'assurance-santé.

Si l'enquête a lieu, a déclaré le sénateur F.-W. Gershaw, de l'Alberta, durant le débat en réponse au discours du trône, le comité d'enquête recommandera l'expansion du plan d'assurance-santé de l'Association médicale canadienne.

Ce plan, a-t-il signalé, fonctionne dans neuf des dix provinces sous le nom de plan médical trans-Canada. Sans but lucratif, il assure les relations entre le patient et le médecin, fixe les honoraires et garantit la liberté du choix du médecin.

Le sénateur Gershaw a rappelé qu'un nombre croissant de groupes politiques et de diverses organisations réclament sous différentes formes un plan national d'assurance-santé.

L'Association médicale canadienne a approuvé le principe de l'assurance-santé nationale et elle est disposée à coopérer à tout projet pratique. Cependant, l'Association soutient que l'alimentation et le logement sont deux facteurs importants d'une bonne santé.

L'Association veut que tout homme et sa famille soient protégés contre le coût imprévisible des soins médicaux.

Un plan de santé administré par le gouvernement fédéral ne pourrait fonctionner sans l'appui de tous les gouvernements provinciaux.

Le Dr Gershaw a signalé qu'il vaudrait peut-être la peine que le comité sénatorial de la santé et du bien-être, présidé par le sénateur C.-J. Véniot (du Nouveau-Brunswick), étudie toute la question. Il s'est dit certain que le comité recommanderait l'expansion du plan de l'Association médicale canadienne.

UN MARCHE IMPOSANT

Avant les années de guerre plus de cinq cents millions de livres de thé passaient annuellement par le marché de thé de Londres.

Un éléphant est attendu au zoo de la ville de Granby

GRANBY, 26. (PCf).—Le maire P.-Horace Boivin a déclaré hier que l'Inde enverra peut-être un éléphant au jardin zoologique de Granby. Au cours d'une visite à Granby, récemment, Mme Krishnabai Nimbkar avait promis de s'adresser au premier ministre Nehru à ce sujet. M. Boivin a signalé que la Société agricole de Granby s'est engagée à nourrir un éléphant, même deux, aussi longtemps qu'ils vivront. Le zoo de Granby compte actuellement une centaine d'animaux.

Un égout qui va coûter $760,000

Le comité exécutif de la ville de Montréal a décidé, hier midi, de recommander au conseil municipal de voter, à sa séance statutaire qui débutera mardi prochain, un crédit de $760,000 en vue de la construction du troisième secteur de l'égout tributaire Curotte-Papineau, et d'accorder le contrat pour l'exécution de ce travail, à Canit Construction, au prix de $639,972. La différence entre le montant du contrat et les crédits réclamés doit servir aux frais qu'entraînent à la ville la préparation des plans et la surveillance des travaux.

ASTOR SWEETS
Présente tous les jours
du lundi au vendredi
de 3 à 7 p.m.
"THÉ DANSANT"
avec

Heure de cocktail
sur les ondes de CHLP
de 4.30 à 5 p.m.
ARTISTES INVITES
INTERVIEWS
Prix de valeur
Un téléviseur de $400
sera gagné par un client
VENEZ et GAGNEZ
IN THE BEAUTIFUL MOONGLOW ROOM
ASTOR CAFE
690 ST. CATHERINE ST. W. TEL. UN. 6-6261
OPPOSITE EATON'S

REPAS COMPLET
A PARTIR DE
50¢
CHOIX DE:
Poisson
Spaghetti
Oeufs
Viandes
Dessert
Breuvage
"La meilleure sauce au monde"
A VOTRE SERVICE 24 HEURES PAR JOUR


LIVRAISON
LA. 1547
64 Ste-Catherine Est

Café de L'EST
4558 EST NOTRE-DAME
CL. 4455
présente pour la première fois sur la scène d'un cabaret montréalais, cette extraordinaire comédienne

LA POUNE
Mme Rose Ouellette, qui connait un succès si extraordinaire que la direction la garde à l'affiche pour une troisième semaine.
et sa partenaire,
Madame Juliette PETRIE
dans un sketch entièrement nouveau.
LOLITA DE CARLO
aquichante danseuse
GILLES MORNEAU
chanteur, m.c.
STAN WOOD et son orchestre
CHUCK à l'orgue


2ième SEMAINE
l'incomparable
★ TI- ★
ZOUNE PÈRE
L'as de la comédie . . . dans ses plus récents sketchs . . .
Il vous fera rire aux larmes !
★ Paul DESMARTEAU
Vedette du film canadien "Coeur de Maman"
★ Aline DUVAL
charmante personnalité
KINGSLEY BROS.
numéro d'acrobatie
ANN NICHOLS
2ième SEMAINE
pianiste-danseuse
attraction supplémentaire
JEAN PAQUIN
ténor montréalais
CAFE
Casa-Loma
94 est, STE-CATHERINE
HA. 2095

Déclaration de la Commission de Transport en marge de la grève

Nous recevons le communiqué suivant de la Commission de Transport de Montréal:

La Commission de transport de Montréal déplore la conduite de certains employés, en majeure partie membres de la Fraternité qui, samedi le 21 novembre vers une heure du matin, ont forcé les employés en devoir à interrompre subitement le service de transport en commun dans le Grand-Montréal, causant à plusieurs de ses usagers des difficultés considérables pour réintegrer leur foyer et privant tous les citoyens de ce service de transport toute la journée de samedi.

Ce jour-là, vers cinq heures du matin, plusieurs employés se sont présentés à l'ouvrage et la Commission a tenté de faire circuler ses voitures. Les mêmes groupes d'employés, qui avaient forcé l'interruption du service dans la nuit, bloquèrent les sorties de nos remises ou firent rebrousser chemin, même en utilisant des menaces en plusieurs circonstances, aux conducteurs ou chauffeurs qui avaient réussi à conduire leurs voitures sur leur parcours régulier.

Pendant la journée de samedi, la Commission a averti tous ses employés par un communiqué lu à plusieurs reprises à tous les postes de radio de Montréal qu'ils violaient la loi défendant toute grève dans les services publics et qu'ils étaient priés de retourner au travail immédiatement

Malgré que M. J.-Eucher Corbeil, président du comité général d'ajustement de la Fraternité, à l'assemblée tenue au marché St-Jacques, samedi soir le 21 novembre, avisa les employés de ne retourner au travail que lundi matin, un grand nombre de nos hommes se présentèrent au travail dimanche matin; le service de transport recommença à fonctionner dans l'avant-midi et vers midi il était à peu près normal. La Commission veut remercier ces employés qui, par respect de l'ordre et de nos lois ainsi que par considération pour le public de Montréal, retournèrent au travail dès que le piquetage et les menaces eurent cessé.

La Commission considère comme excessivement graves les événements qui se produisirent du vendredi soir au dimanche matin pour plusieurs raisons, particulièrement parce qu'ils sont de nature à détruire totalement le principe de la Loi des différends entre les services publics et leurs salariés, exposant ainsi la population à être privée subitement de services essentiels à la vie même des citoyens du Grand-Montréal.

Malgré la gravité des actes posés par certains de ses employés et dans le seul but d'assurer le transport public, la Commission a consenti à ne pas demander l'institution de poursuites judiciaires contre les employés coupables d'infraction à la loi, ni la décertification de la Fraternité, pourvu que les employés retournent à l'ouvrage immédiatement.

Il va sans dire que toute répétition de la grève de samedi dernier rendra cette promesse nulle et de nul effet et que la Commission, dans l'intérêt public, devra procéder avec toute la rigueur possible, congédier les employés coupables d'infraction, demander qu'ils soient punis suivant la loi et que la Fraernité soit privée de sa certification.

La Commission réitère que c'est son devoir de se conformer en tout point à la sentence du conseil d'arbitrage présidé par l'honorable Juge Lippé, qui lie les deux parties, les employés et la Commission.

La Commission a confiance que la plupart de ses employés, citoyens conscients de leur devoir et de leur responsabilité, se rendant compte que c'est là la seule ligne de conduite que la Commission doit adopter, empêcheront de nouvelles violations des lois et la répétition d'une grève privant le public de Montréal du système de transport auquel il a droit.

Canadiens portés disparus en Corée présumés morts

OTTAWA, 26 — (PCf) — L'Armée a révélé hier que huit de ses prisonniers de la guerre coréenne considérés "disparus" sont maintenant "pour toutes fins officielles présumés morts par suite de l'action ennemie".

Il reste donc six soldats sur la liste des disparus et on prévoit que ceux-là seront également classés dans la catégorie des "présumés morts" d'ici quelques semaines.

Un porte-parole de l'armée a dit que lorsqu'une enquête soignée ne fournit aucun indice qu'une personne disparue est encore vivante, le transfert dans la catégorie des "présumés morts" est fait pour des raisons juridiques. La succession de la personne impliquée, y compris toute solde ou tous bénéfices lui étant dus, ne peut être remise à ses bénéficiaires tant qu'il est considéré comme disparu.

La liste publiée hier était la 205e de la guerre coréenne. Elle mentionne encore neuf personnes dans la catégorie des présumés morts.

Le nombre officiel des pertes subies par les troupes canadiennes dans la guerre coréenne s'établit maintenant à 1,543. Il comprend 256 tués à l'action, neuf présumés morts, 38 morts de leurs blessures, 1,101 blessés, 101 accidentés, six disparus et 32 prisonniers de guerre rapatriés.

De plus, le CARC a rapporté qu'un officier, le chef d'escadrille A.-R. (Andy) MacKenzie, de Montréal, est disparu et la Marine mentionne deux tués à l'action, un mort de ses blessures, trois accidentés, un noyé accidentellement et deux disparus en mer.

Parmi les soldats auparavant portés disparus et maintenant présumés morts, la liste mentionne:

Le soldat Robert Gendron, du 22e Régiment, fils de M. Arthur Gendron, de Donnaconna, Qué.; le soldat Edward-Joseph Kilpatrick, du Royal Canadian Regiment, dont la mère, Mme Catherine Kilpatrick, demeure à Montréal; le caporal Joseph-Gaston-Maurice Ladouceur, du Royal 22e Régiment, fils de M. Armand Ladouceur, de Montréal.

Parmi les hommes encore portés disparus à l'action, la liste mentionne:

Le soldat Florian Wilfrid-Aurey Cusson, du 22e Régiment, fils de M. Fernand Cusson, de Sutton, Qué.; le soldat Hermel Girard, du Royal 22e Régiment, fils de M. Adjutor Girard, de Kénogami, Qué.; le sergent Gordon-William-Morrison Walker, du Royal Canadian Regiment, dont la femme, Mme Muriel Frances Walker, demeure à Montréal.

DÉCÈS

DAOUST—A Dorion, le 26 novembre 1953, à l'âge de 82 ans est décédée Mme veuve Fortunate Daoust, née Alexina Vinette, mère de M. Evariste Daoust, hôtelier.

Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons Aubry & Trudeau, No 10, rue St-Charles, à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste de Dorion où le service sera célébré à 10 heures et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Club Renaissance

QUEBEC, 26. (DNC) — Le Club Renaissance inaugurera ses dîners-causeries, mercredi, le 2 décembre prochain, à 12 h. 30. Le conférencier invité sera l'hon. Yves Prévost, C.R., ministre des Affaires municipales. L'hon. Prévost sera présenté par le notaire Clovis Gagnon, nouveau député de Matapédia, et remercié par M. Rosaire Chalifour, nouveau député de Portneuf.



CRIME AFFREUX.—Les autorités militaires et des centaines de limiers japonais patrouillent en ce moment et inspectent dans ses moindres recoins le quartier américain de Tokyo, habité par les troupes de l'Oncle Sam, à la recherche "du" ou "des" assassins de la gentille Suzanne Rothschild, enfant du colonel et de Mme Jacques Rothschild, de Chicago, trouvée morte dans un fossé, à une courte distance de la demeure de ses parents, samedi soir dernier. L'enfant a succombé à la strangulation.

En Corée

L'aviation ennemie cause des alertes

SEOUL, 26. (PAf) — Dans les milieux hautement dignes de foi, on signale ce soir que l'aviation ennemie a causé de fréquentes alertes à un aéroport allié sur l'île Paengyong, au large de la côte ouest de la Corée du sud.

Ces informations ont été communiquées par un personnage qui a été cantonné sur l'île. Il a identifié les avions comme étant des Migs de fabrication russe.

Il a ajouté que ces appareils ont volé près de l'île occupée par les Nations Unies "causant ainsi de nombreuses alertes de nuit".

On n'a obtenu aucun commentaire de l'Aviation américaine.

L'île en question est située au nord-ouest de Inchon et juste à quelques milles de la côte et bien à la vue de la terre. Durant la guerre, c'était une importante base alliée.

On n'a jamais pu confirmer durant la guerre coréenne que les Migs s'étaient aventurés au sud du 38e parallèle. On a aperçu, toutefois, d'autres avions communistes au-dessus de la Corée du Sud.

Par suite des attaques répétées des bombardiers alliés les communistes n'ont jamais pu stationner des Migs au sud du Yalou. Leurs bases se trouvaient en Mandchourie.

Depuis l'armistice du 27 juillet, toutefois, plusieurs Migs ont été aperçus à des bases en Corée du nord.

Ce personnage qui a signalé les alertes fréquentes à Paengyong a demandé que son nom ne soit pas mentionné.

Le "feu" n'a causé aucun émoi à McGill

Sept mille étudiants de McGill ont bravé courageusement et gaiment la pluie et le vent, hier après-midi, pour sortir en vitesse de l'université où l'alarme du feu avait été sonnée.

Il ne s'agissait que d'un exercice.

Le Dr John Stanley, directeur de la défense civile à l'Université, a déclaré que les étudiants ont répondu avec ordre aux signaux d'alarme, mais qu'ils ne semblaient pas très "émus" par le danger. "L'exercice aurait pu se faire plus rapidement."

Fabrique de papier du Québec en Saskatchewan

REGINA. — Anglo-Canadian Pulp and Paper Mills, de Québec, construirait une usine de papier dans la province. La compagnie a obtenu une option sur une superficie de 2,000 milles carrés de bois dans les environs de Candle Lake, près de 50 milles au nord-est de Prince-Albert.

Un hold-up de $681,000 éclairci: trois arrestations

BOSTON, 26 — (PAf) — Un ancien bagnard, sa femme et leur fils, étudiant, viennent d'être arrêtés en rapport avec le vol de $681,000 commis dans un camion blindé en mars 1952. C'est le deuxième vol d'argent comptant le plus élevé dans l'histoire des Etats-Unis.

Le FBI annonce qu'il s'agit de George-D. O'Brien, 43 ans; sa femme Margaret, 42 ans, et George, fils, 20 ans, étudiant de troisième année à l'Institut de Technologie du Massachusetts.

Le père est accusé d'avoir volé des biens de la Federal Reserve Bank. Sa femme et son fils sont accusés d'avoir reçu des biens volés.

Les agents du FBI ont arrêté la mère et le père, hier soir, à leur demeure, dans un quartier moyen de Wollaston, Massachusetts, au sud de Boston. Ils ont arrêté le fils au collège de Cambridge, Mass.

Le camion blindé, qui appartenait à la United States Trucking Co., a fait l'objet du hold-up en plein jour pendant qu'il était stationné dans une place achalandée de Danvers, Mass., centre domiciliaire à 20 milles au nord de Boston.

Un nombre inconnu d'hommes se sont approchés en auto et ont fait feu contre le camion blindé pendant que les trois gardes prenaient un café dans une pharmacie voisine.

C'est le vol le plus important après celui de $1,219,000 commis à la compagnie Brink's de Boston, en janvier 1950.

Le chef de police de Danvers, Raymond Kerwin, dit qu'un agent du FBI l'a averti que des policiers avaient trouvé certains billets de banque dont les numéros de série correspondaient à ceux des billets volés.

Kerwin a déclaré qu'on ignorait en général que les enquêteurs possédaient les numéros de série de l'argent volé, car tous les personnages intéressés à la cause ont fait serment de garder le secret à ce sujet.

Un voisin des O'Brien, Arthur L. McGilvray, dit que le FBI lui a demandé de surveiller leurs activités, depuis que les O'Brien ont quitté l'appartement où ils étaient à loyer pour venir occuper leur propre cottage.

Son Exc. Mgr Antoniutti a quitté le Canada, hier

Son Exc. Mgr Ildebrando Antoniutti, récemment nommé nonce apostolique à Madrid, Espagne, et anciennement délégué apostolique au Canada, est passé par Montréal, hier soir. Il se dirigeait vers New-York, d'où il s'embarquera à destination de l'Europe.

Son Exc. Mgr Antoniutti a quitté le Canada, hier, après avoir vécu, parmi nous, pendant 15 années, après avoir servi l'Eglise canadienne durant toute cette période. Passant par la gare Centrale, à Montréal, où l'ont reçu MM. J.-T. Moore, agent de district au réseau du Canadien National, et Guy Lanctôt, du service de publicité du même réseau, Mgr Antoniutti a rappelé aux journalistes que, vers le même temps, il y a 15 ans, il avait fait sa première visite officielle à Montréal, entre le 20 et le 28 novembre 1938.

On sait que le nouveau nonce apostolique a déjà exprimé ses adieux, par voie de la Conférence Catholique Canadienne. L'archevêque titulaire de Synnade de Phrygie, car c'est le titre officiel de l'ancien délégué apostolique au Canada, affirma qu'il n'avait rien à ajouter. Tout comme à Ottawa, à son départ, il n'y eut pas de cérémonies publiques, à sa demande.

Mgr Vito Grespan, C.S., secrétaire à la Délégation apostolique, accompagnait Mgr Antoniutti, dans son itinéraire vers New-York, où ils s'embarqueront pour le port de Naples, en Italie. Sa Sainteté le Pape Pie XII accordera une audience, au Vatican, à Son Exc. Mgr Antoniutti, avant son départ pour la ville de Madrid où il assumera sa nouvelle fonction apostolique.

Mgr Louis Dadaglio remplira la fonction de chargé d'affaires à la Délégation apostolique, en attendant l'arrivée du nouveau délégué apostolique, Mgr Giovanni-Battista Panico, qui doit nous arriver vers le mois de février.

En décembre, la Cour d'appel ne siège pas

La session de novembre, en Cour d'appel, s'est terminée hier. Les juges ont disposé de 30 appels et rendront leurs arrêts pour la session de septembre vendredi, le 27 novembre. Il n'y aura pas de session en décembre, les audiences étant ajournées au 15 janvier 1954.

Parmi les derniers cas réglés hier, signalons celui de P. Lussier, accusé d'homicide involontaire, et reconnu coupable par un jury, aux Assises de Saint-Jean d'Iberville. Son appel a été ajourné à janvier prochain, du consentement de Me Stanislas Poulin, C.R., de la Couronne, et Alexandre Chevalier, C.R., occupant en défense.

Deux causes de grossière indécence contre un nommé Luc Boissé, qui interjetait appel avant sa sentence, devant l'hon. juge Claude Prévost, de la Cour supérieure, siégeant aux Assises de Saint-Jean, sont classées. L'avocat de Boissé, Me Yvan Sabourin, C.R., s'est désisté de ses deux appels. La sentence suivra donc son cours. Me Stanislas Poulin, C.R., représentait la Couronne.

Roses colorées



PATRON No 580 — Ces jolis motifs de roses colorées simuleront la plus délicate broderie sur votre lingerie de lit. Imprimés au fer chaud, les tons de rose et de vert résisteront longtemps à la lessive.

LE PATRON LAURA WHEELER comprend toutes les indications nécessaires au succès du travail. Quatre motifs mesurent 4 x 4½" quatre autres: 1¼ x 2¼ et les six autres 2½ x 4 po.

Pour obtenir les patrons de la "Patrie" envoyez la somme de 40 cents plus 3 cents pour la taxe, en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et le numéro du patron désiré. Adressez le tout à: Bureau des modes, la "Patrie", 180 est, rue Ste-Catherine, Montréal.

Inauguration, samedi, de l'Institut Braille

Le samedi 28 novembre prochain, à 2 h. 30, Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger et l'hon. Paul Sauvé, ministre du Bien-Etre social et de la Jeunesse, présideront la cérémonie de bénédiction et d'inauguration officielle de l'Institut Louis-Braille, à Westmount. Cette maison d'enseignement d'un genre tout à fait particulier viendra ainsi s'ajouter au réseau d'écoles d'enseignement spécialisé que possède notre province.

Comme on l'a déjà deviné par son nom, c'est auprès des aveugles que cette institution poursuivra son oeuvre, sous la direction du Rév. Père Jean Cypihot, C.S.V.

Comme on le sait, l'Institut Nazareth, de Montréal, dirigé par les Soeurs Grises, s'est toujours préoccupé, dans le passé, du sort des jeunes aveugles; cependant, il n'existait pas, depuis plusieurs années, de maison destinée aux jeunes garçons affligés de cécité et âgés de plus de 12 ans.

Depuis quelque temps déjà, le ministère du Bien-Etre social et de la Jeunesse s'intéressait au sort des aveugles. C'est ainsi, par exemple, qu'il a voté des octrois rendant possible la production de manuels imprimés en caractères braille, et c'est afin de donner plus d'ampleur à son oeuvre qu'il a créé et pris sous son égide le nouvel institut. Celui-ci a été établi dans un édifice acquis par Son Eminence le cardinal Léger et situé à 500, rue Claremont, à Westmount. Le ministère a pris à ses charges le coût des travaux de réfection et de l'ameublement, de même que le budget annuel de la maison.

Déjà, l'Institut Louis-Braille a accueilli ses premiers élèves; il pourra abriter une cinquantaine de pensionnaires. Le personnel enseignant comprend 5 membres de la communauté des Clercs Saint-Viateur et trois laïcs aveugles, tous bacheliers.

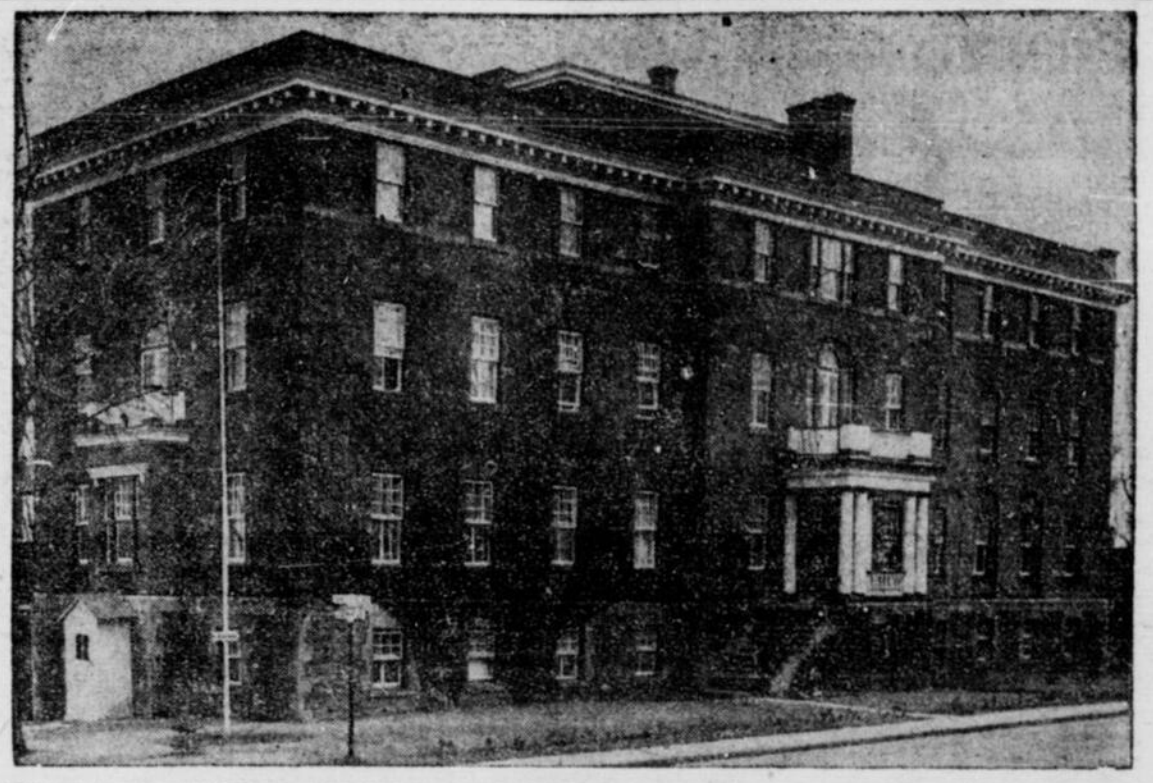
L'Institut Louis-Braille a été ainsi appelé, pour perpétuer la mémoire de ce grand Français. Il vécut de 1809 à 1852 et fut l'inventeur des caractères, qui portent son nom. En pénétrant dans cette maison, une devise nous frappe: "Fac ut videam" ("Faites que je voie"). Au premier abord, cette devise peut étonner puisqu'il s'agit d'un institut destiné à des aveugles, mais ceux-ci la compléteront d'instinct: "Faites que je voie, sinon par mes yeux, du moins par l'intelligence et le coeur".

Cet édifice loge plusieurs classes et salles: parloir, réfectoires, dortoirs, chambres pour les professeurs, bibliothèques, salle de récréation, cuisine, salle de communauté, infirmerie, etc. Détail à noter, le réfectoire des élèves est équipé de tables où ceux-ci mangent par groupe de 6; ce système est bien supérieur à celui des tables très longues, car il contribue à habituer les aveugles à la vie sociale.

L'Institut Louis-Braille possède sa chapelle, qui a été dédiée à Notre-Dame-de-la-Lumière, et elle est munie d'un petit orgue qui est l'oeuvre de deux clercs de St-Viateur, dont l'un attaché à l'institution. La maison possède une précieuse collection de volumes réunissant surtout des livres ayant trait à la musique, et constituée presque en entier par des dons provenant d'aveugles de Montréal. Quant aux manuels de classe, grâce au ministère du Bien-Etre social et de la Jeunesse, l'école en possède déjà plusieurs.

Le programme d'étude adopté à l'Institut Louis-Braille ne vise pas seulement à donner aux aveugles l'enseignement qui se diffuse généralement dans les écoles ordinaires, mais aussi à leur enseigner éventuellement la pratique de métiers convenant à leur état. Le dernier étage a été converti en petites salles logeant des pianos, ce qui permettra aux élèves de s'initier aux secrets de la musique. On enseignera, outre le piano, l'orgue, le violon, l'harmonie, le solfège et l'histoire de la musique. L'enseignement à des aveugles ménage parfois des surprises aux profanes. Ainsi, l'Institut Louis-Braille possède déjà différents objets que l'on ne trouve pas dans les écoliers ordinaires; par exemple, un globe terrestre et des cartes géographiques en relief avec des inscriptions en caractères braille, un mannequin en plastique permettant l'étude de l'anatomie, etc. Une salle a été aménagée pour habituer les élèves au maniement de la dactylotype, car un aveugle peut taper un texte aussi bien qu'un voyant s'il est parfaitement habitué au doigté.

Signalons enfin que la direction du nouvel institut entend également s'occuper, par des cours de gymnastique, de développer le physique des jeunes qui lui seront confiés.



LA FACADE DU NOUVEL INSTITUT LOUIS-BRAILLE. — Son Em. le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, et l'hon. Jean-Paul Sauvé, ministre du bien-être social et de la jeunesse, présideront samedi la bénédiction et l'inauguration du nouvel Institut Louis-Braille. On voit ci-haut la façade de l'édifice. Cette maison, située à 500, de l'avenue Claremont, à Westmount, accueille les jeunes aveugles du sexe masculin, âgés de plus de 12 ans.
(Photo du Service provincial de ciné-photographie)



SURPRISES AUX VOYANTS. — Une maison d'enseignement, destinée aux aveugles, réserve toujours des surprises aux voyants. En effet, les élèves de l'Institut Louis-Braille s'initient, par le toucher, aux secrets de l'anatomie. Un professeur de l'Institut Louis-Braille guide ici ces élèves dans l'apprentissage de cette science.
(Photo du Service provincial de ciné-photographie)



COURS DE GEOGRAPHIE A L'INSTITUT LOUIS-BRAILLE. — Un professeur de l'Institut Louis-Braille donne ci-haut une leçon de géographie, à l'aide d'un globe terrestre. Comme ces élèves sont aveugles, il utilise un globe en relief, avec des inscriptions en Braille.
(Photo du Service provincial de ciné-photographie)

Chevreuil abattu par un autobus

QUEBEC, 26. (DNC) — A Saint-Romuald, comté de Lévis, il n'est plus besoin d'être chasseur, et de parcourir les bois avec un fusil pour abattre un chevreuil. M. Antoine Genest, 2, Avenue Bellevue, St-Romuald, chauffeur d'autobus de la Compagnie Lévis Transport, pourrait nous en dire quelque chose. En effet, lundi, après-midi vers cinq heures et demie, M. Genest conduisait son autobus sur la route de St-Romuald, en direction de St-Jean-Chrysostome, comté de Lévis, lorsqu'il aperçut un chevreuil sur la droite du chemin, en face du cimetière de St-Romuald. Le conducteur fit obliquer son véhicule vers la gauche afin de prévenir tout mouvement de l'animal. Mais au moment où il le croisait, celui-ci bondit et vint se jeter devant l'autobus. Il n'en fallut pas plus pour que le lourd véhicule étende le chevreuil dans le chemin. M. Genest freina et descendit constater l'état de l'animal. Comme il était gravement blessé, un des passagers de l'autobus sortit un canif et le saigna. Le chevreuil pèse 200 livres et M. Genest se promet de déguster un bon bifteck. Heureusement l'autobus n'a pas subi de dommages, protégé qu'il était par son pare-choc.

MM. Lortie et Laurence à la Société Royale

MM. Léon Lortie et Jean-Marie Laurence seront faits membres de la Section française de la Société Royale du Canada, samedi le 28 novembre, à 4 h. de l'après-midi. La réunion se déroulera à l'Ecole Normale Jacques-Cartier, au Parc Lafontaine. M. Gérard Morisset, président de la Section française, les récipiendaires,, MM. Léon Lortie et Jean-Marie Laurence, ainsi que leurs parrains, M. Cyrias Ouellet et l'abbé Arthur Maheux, prononceront des allocutions.

BREVETS D'INVENTION
MARQUES DE COMMERCE
DESSINS DE FABRIQUE
MARION & MARION
Raymond-A. Robic J.-Alfred Bastien
1510, RUE DRUMMOND
MONTREAL

APRÈS LA JOUTE



"Goûtez à la joie de vivre"
AVEC LA BIÈRE MODERNE
Quand vous vous détendez, détendez-vous avec Brading . . . la bière pour les "moments heureux" . . . brassée parfaitement, conservée parfaite par le procédé de brassage moderne de Brading.



LA BIÈRE À LA saveur parfaite

FINANCE et COMMERCE

Bourse de Montréal

		Haut	Bas	Ferm.
4500	Abitibi	16¾	16⅝	16⅞
¼ 440	Abitibi pr	26	25⅞	25⅞
100	Acadia	6	6	6
70	Algoma	36⅛	36⅛	36⅛
585	Aluminium	47⅛	46⅞	47⅛
161	Aluminium pr	104	104	104
175	Anglo C P	48⅛	48⅛	48⅛
25	Argus	12	12	12
170	Asbestos	25	25	25
100	Atlas	12⅜	12⅜	12⅜
50	Bathurst	40¼	40	40¼
1374	Bell Tel	39¼	39	39
275	Brazil	9⅜	9⅛	9⅛
1845	B A Oil	19⅜	19¼	19⅜
700	B C Forest	5¼	5¼	5¼
450	B C Power	17⅜	17⅜	17⅜
90	B C Tel	35⅛	35⅜	35⅜
300	Bruck	5	5	5
50	bldg Pr	35	34⅜	35
143	C Cement	81½	81	81
150	C Cement	28⅜	28⅜	28⅜
10	C Safeway	101	101	101
5	C Safeway	101	101	101
10	C Steamship	49½	49½	49½
575	C Brew	21	21	21
30	C Canners	28⅜	28½	28½
200	C Car	17	17	17
300	C Car A	18¼	18¼	18¼
290	C Celanese	22	22	22
150	C Celanese	30	30	30
5	C Cottons	27	27	27
7200	C P R	21⅜	21⅜	21⅜
915	C Vickers	18	18	18
100	Cock Flow	10½	10½	10½
275	Cons M Smelt.	23⅞	23¾	23⅞
30	Corby	9¾	9¾	9¾
3190	Dist Seag	28⅜	28½	28⅜
50	D Explo	435	435	435
115	D Brige	70½	70½	70½
40	D Coal	9	9	9
200	D Steel	11⅝	11⅝	11⅝
714	Dom Tar	8	8	8
250	Dom Tex	7¼	7¼	7¼
420	Dow	18	18	18
25	Eddy	22	22	22
50	Electrolux	9⅝	9⅝	9⅝
40	F Players	20⅜	20½	20⅜
25	Foundation	13⅛	13⅛	13⅛
215	Fraser	15¼	15¼	15¼
2125	Gat W Di	20⅜	20⅜	20⅜
60	G tineau	21	21	21
50	G Dynamics	32½	32½	32½
150	Goodyear	48⅛	48⅛	48⅛
2	H Bridge	18	18	18
1400	H Smith	20	20	20
125	H Bay Mining	38⅝	38⅝	38⅝
1035	Imp Oil	27	26⅞	26⅞
7975	Imp Tob	10⅜	10⅛	10⅛
355	Ind Accept	33½	33¼	33½
550	Ind Accept	33½	33⅛	33⅛
200	Int Bronze	5⅜	5⅜	5⅜
1967	Int Nickel	36	35⅞	35⅞
365	Int Paper	51¼	50⅛	51⅛
150	Int Pete	19	19	19
25	Int Util	27½	27⅛	27½
295	Int Pipe	20½	20¼	20¼
120	Labatt	17⅛	17⅛	17⅛
325	L of Woods	29¼	29¼	29¼
20	L of Woods	142	142	142
100	Laurentide	17	17	17
40	Laurentide	150	150	150
200	Lewis	9	9	9
205	McMillan	18⅛	18⅛	18⅛
260	M Hard	7⅜	7⅜	7⅜
15	McColl	25	25	25
5	Mitchell Rbt	42	42	42
75	Mtl Locom	15	14⅞	15
25	Mtl Teleg	47	47	47
25	Nat Drug	9⅛	9⅛	9⅛
150	N S Car	27	26⅞	27
175	Noranda	63	62⅞	62⅞
25	Placer	27	27	27
753	Powell R	25⅛	25⅛	25⅛
50	Power Corp	33½	33½	33½
2645	Price	34	33⅜	33⅜
100	Rolland	22¼	22¼	22¼
63	Royalite	12	12	12
10	Saguenay	99	99	99
125	S L Corp	35⅜	35⅜	35⅜
652	Shawinigan	40	39¾	40
52	Simpsons	14	14	14
25	South C	33	33	33
286	Steel of Can	29¼	29	29½
3112	Thrift	23	23	23
100	Tocke	450	450	450
15	Tuckett	136	136	136
125	Un Steel	12¼	12¼	12¼
50	Wabasso	12⅜	12¼	12½
470	Walker	48⅜	48¼	48⅜
200	West L	465	465	465
4	Weston	33	33	33
6	Weston	96	96	96
100	Wilsil	19	19	19
75	Zellers	20¼	20¼	20½
	BANQUES			
54	Montréal	35⅜	35⅜	35⅜
200	Commerce	31¼	31⅜	31½
505	Royale	37	38⅛	37

Rôle important du courtier en valeurs

M. J.-A. Fuller, président de Shawinigan Water and Power Co. Ltd, a déclaré hier, à un dîner-causerie du Junior Investment Dealers' Association, tenu au club de Réforme, que le rôle du courtier en valeurs est aujourd'hui plus important au Canada que jamais auparavant. Il a ajouté que les placements de capitaux étrangers affluaient ici et qu'une association comme la leur pouvait faire beaucoup pour maintenir le bon renom de notre pays.

M. Fuller a dit que la Shawinigan avait dépensé en améliorations et constructions $100 millions de 1946 à 1952 et qu'elle dépensera cette année $9 millions et qu'elle projette dépenser $60 millions au cours des cinq prochaines années. Pour cela, elle devra emprunter ou faire souscrire de $10 à $15 millions au cours des trois ou quatre prochaines années. Il a ajouté que le bénéfice augmente peu malgré la hausse du revenu brut et comme toute entreprise a besoin de profits pour progresser, la compagnie s'efforcera de faire augmenter ses prix.

Congé à New-York

NEW-YORK, 26. (PAf) — Tous les bureaux de la Bourse et des marchés de vivres sont fermés d'un bout à l'autre des Etats-Unis, aujourd'hui, à l'occasion du Jour d'Action de Grâce.

Les marchés européens et canadiens fonctionnent comme d'habitude.

Elu administrateur de Mtl Locomotive

M. Duncan W. Fraser, président du conseil d'administration de Montreal Locomotive Works Ltd., annonce aujourd'hui que M. James H. McGraw, Jr., homme d'affaires américain bien connu dans les milieux du gouvernement et des affaires a été élu administrateur de cette compagnie.

M. McGraw, qui a aussi été élu récemment administrateur de l'American Locomotive Company, société américaine affiliée à Montreal Locomotive Works Ltd., fut pendant 25 ans directeur général de McGraw Publishing Company de New-York ainsi que vice-président et membre du conseil de l'Association des manufacturiers américains. Il est présentement membre du conseil consultatif commercial du Département du Commerce des Etats-Unis.

Diplômé de l'Université de Princeton, M. McGraw remplace M. Charles J. Hardy qui a donné sa démission comme administrateur de Montreal Locomotive Works Ltd.

Sommet des profits de la Dominion Bank

La Dominion Bank rapporte que ses profits nets ont atteint un sommet sans précédent dans l'histoire de la banque, ils ont atteint $1,393,459 au cours de l'exercice financier terminé le 31 octobre, soit une augmentation de $234,903 sur l'année précédente et l'équivalent de $1.99 par action comparativement à $1.66 précédemment.

Le fonds de réserve a été augmenté de $1 million et s'élève maintenant à $12 millions. L'encaisse à $108 millions représente 22.7 p.c. des engagements envers le public et l'actif rapidement réalisable, à $233 millions, l'équivalent de 48.7 p.c. de tous ses engagements. Les dépôts et autres comptes portant intérêt ont haussé de $7.4 millions pour s'établir à $282.6 millions, soit un nouveau sommet. Le total des dépôts toutefois a baissé de $9.5 millions à $479 millions, recul attribuable à la baisse des dépôts ne portant pas intérêt.

Les prêts courants à $257 millions accusent une hausse de $52 millions mais les prêts à demande ont baissé de $11 millions à $17 millions, recul provenant en grande partie de prêts moindres à l'étranger. Les immobilisations ont augmenté de $265,000 et s'élèvent à $8.1 millions par suite de l'ouverture de nouvelles succursales et la modernisation de certains locaux.

Profits plus élevés de Consumers Glass

Consumers Glass Company a eu des profits nets de $657,858 au cours de l'exercice financier terminé le 31 août, soit l'équivalent de $2.06 par action au regard de $611,875 et $1.91 l'année précédente. Une somme de $85,000 a été effectuée à une réserve en rapport avec la mise en construction d'une nouvelle usine près de Toronto; la provision pour l'impôt sur le revenu a été de $744,495 et pour la dépréciation, de $246,617.

Les dépenses de capital se sont élevées à $417,659. Le programme d'agrandissement et de modernisation, au coût d'environ $2,000,000 à l'usine de ville St-Pierre est terminé. Le fonds de roulement a augmenté de $2,467,663 à $2,563,661. Le président fait remarquer que le coût de revient des récipients en verre a de nouveau augmenté à cause de la hausse des salaires et du prix de certaines matières premières mais que le prix de vente n'a pas été majoré.

Bourse Canadienne

		Haut	Bas	Ferm.
75	Ang Pulp	24	24	24
110	Ang Nfld	8⅜	8¼	8⅜
100	Aut Pab	200	200	200
65	Brown	8¼	8	8
60	Brown 1 pr	88	88	88
100	Brown 2 pr	49¼	49¼	49¼
50	Can Sugar	16¾	16¾	16¾
125	C W Lumber	10½	10½	10½
115	Com Ent	8	8	8
2103	Com Alco	400	370	400
200	Co Alc pr	5¾	5¾	5¾
12	C D-v A	80	80	80
875	Cons Paper	42	41½	42
601	Crown Z	33⅝	33⅝	33⅝
10	F Farmer	21	21	21
123	Ford	62	62	62
100	For Power	65	65	65
91	Fo Power pr	25	25	25
725	Grt Lake	19⅜	19⅜	19⅜
575	Grt Lake pr	51	51	51
400	Int Paint	8½	8½	8½
720	C P R	21⅜	21⅜	21⅜
5	McCol pr	89½	89½	89½
800	Mex Light	5⅜	5⅜	5⅜
800	Mn Ont	29	29	29
140	Moore pr	24¼	24¼	24¼
65	M R Rice	10¼	10	10¼
40	Nfld Light	22	22	22
50	Nfld Rig	110	110	110
200	Trad Fin	31	30⅝	31
750	T Mt Oil	19	19	19
675	Union Gas	31⅛	31¼	31¼
80	Westeel	20⅜	20¼	20½
	MINES			
500	Aconic	320	320	320
2400	Anacon	300	295	300
6000	Arnora	09½	09	09½
1550	Belville	29	27	27
2100	Boreal	245	225	225
700	Carnegie	62	62	62
1500	Celta	13	12½	13
500	Centrem	09	09	09
1000	Cob Con	153	153	153
100	Calee	25	25	25
500	Dontida	53	53	53
200	E Sullivan	375	375	375
5500	Fab	35	34	35
125	Falconbr	15⅜	15⅜	15⅜
1000	Fenimore	50	49	50
103	Giant Yell	835	835	835
1000	Grah Bousquet	33	33	33
10000	Grandin	17	17	17
500	Hollinger	12¼	12⅛	12⅛
3100	Inspiration	210	205	210
2100	Iso	40	38	39
18500	Lafayette	34	32	33
3500	Landover	17	16	17
503	Louvicourt	13	13	13
800	Merrill	23	23	23
50	Min Corp	11¼	11¼	11½
200	N Delhi	100	100	100
37400	N Larder	210	196	205
2300	Opem Ri	01⅝	01¼	01⅝
500	Orchan	20	20	20
1500	Que Chib	10	10	10
4000	Q Smelting	16½	16	16
200	Rix Atha	125	125	125
800	Royran	10	10	10
500	Sher Gordon	465	465	465
334	Stadacona	23	20	20
10500	Steeloy	13¼	13	13
65	Steep Rock	700	700	700
23500	Tazin	14	12½	14
2500	Tiblemont	15¼	15½	15¼
1000	Sudbury	20	20	20
2000	Torbit	125	124	125
4000	Uddden	37½	34	35
1700	U Asbestos	370	355	370
14800	Unit Mo	100	82	100
200	Violamac	200	195	195
1100	Wendell	17	17	17
3500	W Tungsten	90	86	90
	HUILES			
600	Ang Can	510	510	510
700	Antone	26	26	26
200	Bail Selburn	310	310	310
50	C E Corp	975	975	975
10000	Can Alle	33	33	33
4000	Can Cord	46¼	46	46
1000	Empire Oil	35	35	35
100	Fed Pet	370	370	370
500	Gaspe	70	70	70
500	Gateway	18	18	18
10	Home	795	795	795
1300	Jasper	325	315	325
500	Mer Pet	300	300	300
1400	Phillips	120	115	115
1000	Que Oil	40	40	40
5500	Tri Can	90	88	88
2000	Tri Tor	83	82	82
1500	W Homestead	71	71	71
4500	Wilrich	52¾	52¼	52½

Assemblée annuelle de Maple Leaf Milling

A l'assemblée annuelle des actionnaires de Maple Leaf Milling Company, Limited, M. K.-F. Wadsworth président a déclaré que la hausse des prix de concurrence a permis à la compagnie de faire un commerce profitable sur certains marchés d'exportation durant l'exercice terminé cette année.

La compagnie s'occupe présentement de l'exécution d'un programme destiné à moderniser davantage son établissement de Toronto-Ouest et à augmenter la capacité de son entrepôt. Ces améliorations exigeront des déboursés assez considérables, prévoit-on, mais elles permettront d'améliorer la qualité du produit tout en réduisant les frais de production.

Au sujet de l'écoulement de la récolte considérable de blé canadien cette année et du report élevé des années précédentes, M. Wadsworth a affirmé qu'il est difficile de prévoir jusqu'à quel point l'industrie de la meunerie en sera atteinte, de sorte qu'il est impossible d'avoir une idée exacte des perspectives du nouvel exercice.

Les ventes des trois premier mois de l'exercice courant accusent une légère baisse par rapport à celles de la période correspondante de l'an dernier, mais la direction de la compagnie a confiance qu'il se produira une certaine amélioration au cours de cet exercice.

Bourse des mines

Cours fournis par G. E. Leslie & Co.

	Haut	Bas	10 h. 30
Anacon Mines Ltd.	3.00	3.00	3.00
Ankeno Mines Ltd.	.10¼	.10¼	.10¼
Ascot Metals Ltd	.25	.25	.25
Bellekeno Mines	.18	.18	.18
Bobjo Mines Ltd	.29	.25	.25
Brunhurst Mines	.15	.15	.15
Donalda Mines	.53	.52½	.52½
East Sullivan Mines	3.85	3.85	3.85
Eastern Metals	1.30	1.30	1.30
Frobisher Ltd	4.70	4.70	4.70
Grandines Mines	.21	.21	.21
Gunnar Gold Mines	8.75	8.75	8.75
Iso Uranium	.39	.39	.39
Klondike Keno	.10	.10	.10
Louvicourt Goldfields	.13	.13	.13
Merrill Island M.	2.05	2.05	2.05
Nesbitt LaBine Ura.	2.15	2.10	2.10
New Larder "U"	2.09	2.07	2.07
Ontario Pyrites	1.04	1.02	1.02
Osisko Lake Mines	.40	.40	.40
Preston East Dome	2.35	2.35	2.35
Quemont Mining	15⅜	15⅜	15⅜
Rix Athabasca	1.28	1.27	1.27
Royran Gold Field	.09½	.09½	.09½
Sher. Gordon	4.65	4.65	4.65
Ubd Asbestos	3.65	3.65	3.65
Upper Canada	1.01	1.01	1.01
Violamac Mines Ltd	2.00	2.00	2.00
Waite Amulet	9.75	9.75	9.75

Bourse de Toronto

TORONTO, 26 — (PCf) — Les cours se sont quelque peu raffermis à la Bourse de Toronto durant la matinée; les produits alimentaires, les banques, les raffineries de pétrole et les instruments aratoires ont progressé. Les papeteries et les services publics étaient fermes mais les compagnies manufacturières ont faibli. Les métaux non ferreux se sont bien comportés et les pétroles de l'Ouest ont gagné un peu de terrain, les gains atteignant 10 cents en certains cas. Les valeurs aurifères ont peu varié et les titres d'uranium ont haussé, Lorado a gagné 10 cents dans ce groupe. Dans la région de Bathurst, les métaux ont aussi enregistré des gains.

Nouvelle émission de General Motors

Un syndicat bancaire, dirigé par Wood, Gundy and Co. offre en vente une nouvelle émission de $25,000,000 d'obligations 4¾ pour cent de General Motors Acceptance Corporation of Canada au prix de 100 pour donner un rendement de 4.75 pour cent; la date d'échéance est le 15 décembre 1969.

Chrysler Corporation

Les recettes nettes de Chrysler Corporation et de ses filiales entièrement contrôlées aux Etats-Unis se sont élevées à $55,676,513 au cours des neuf premiers mois de cette année à rapprocher de $59,661,657 pour la période correspondante de 1952, soit l'équivalent de 2.16 p.c. des ventes et $5.40 par action contre 3.47 p.c. et $6.86 antérieurement.

Le dollar canadien

Le dollar américain a débuté à un escompte de 2 7-16 pour cent, à $0.07 9-16 en fonds canadiens, en baisse de 1-16 de cent avec la fermeture d'hier. La livre sterling a perdu 3-16 de cent à $2,74 5-16.

Dividendes déclarés

Can. Northern Power, 15 cents par action ord., payable le 25 janvier, aux actionnaires inscrits le 18 décembre.

Crown Cork and Seal, 50 cents par action, payable le 15 février, aux actionnaires inscrits le 15 janvier.

Bell Telephone, 50 cents par action, payable le 15 janvier, aux actionnaires inscrits le 15 décembre.

Bourse de MONTREAL

Début ferme et gains fractionnaires en place locale.

Durant la matinée, les cours ont affiché une tendance variant de ferme à légèrement à la hausse en place locale mais les changements n'ont pas dépassé les fractions dans un marché lent. Des gains de ⅛ ont été enregistrés par Aluminium, à 47¼; B.C. Telephone, à 36 et Brazilian Traction, à 9⅜. B.A. Oil et Bell Telephone ont haussé de ⅛ à 20 et 39¼ respectivement.

Sur 206 émissions transigées hier, 55 ont progressé, 79 ont accusé des pertes et 72 n'ont pas varié. L'indice des valeurs a enregistré les gains suivants: banques, 0.02 à 35.30; services publics 0.2 à 94.0; papeteries, 4.90 à 771.50. Les mines d'or ont baissé de 0.35 à 49.18 et les industriels n'ont pas varié à 178.8. Le virement a compté 60 500 valeurs industrielles et 208,600 actions minières et pétrolières.

Quebec Power Company

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende de trente cents (30¢) l'action a été déclaré sur les actions ordinaires sans valeur au pair de la compagnie pour le trimestre finissant le 31 décembre 1953, payable le 25 février 1954, aux actionnaires inscrits aux registres le 15 janvier 1954.

Par ordre du Conseil d'administration.

J. L. T. MARTIN,
Secrétaire.

Montréal, P.Q.,
le 24 novembre 1953.

AVIS DE DIVIDENDE

Famous Players Canadian Corporation

LIMITED

Dividende No 79

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende de trente-cinq cents (35¢) l'action a été déclaré pour le trimestre finissant le 31 décembre 1953, sur toutes les actions ordinaires émises de la Compagnie, payable le jeudi 24 décembre 1953 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le mercredi, 9 décembre 1953.

Ordre de l'Administration,

A. MacCUNN,
Secrétaire.

TORONTO, 23 novembre 1953.

AVIS DE DIVIDENDE

Famous Players Canadian Corporation

LIMITED

Dividende supplémentaire

On donne avis par la présente qu'un dividende supplémentaire de vingt cents (20¢) par action a été déclaré pour l'année se terminant le 31 décembre 1953, sur toutes les actions ordinaires émises de la Compagnie, et qu'il sera versé jeudi le 24e jour de décembre 1953 aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des affaires mercredi le 9e jour de décembre 1953.

Par ordre du Conseil,

A. MacCUNN,
Secrétaire.

TORONTO 23 novembre 1953.

EXÉCUTEURS TESTAMENTAIRES ET FIDUCIAIRES DEPUIS PLUS D'UN DEMI-SIÈCLE



Toujours moins de soucis... Souvent plus d'argent...

pour vos héritiers quand vous nommez un exécuteur testamentaire d'expérience

THE ROYAL TRUST COMPANY

Demandez nos dépliants sur les droits successoraux.

103 O. RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL — HARBOUR 4221

MAURICE FORGET, DIRECTEUR ADJOINT

Mines non inscrites

Cours fournis par G. E. Leslie & Co.

	Offre	Dem.
Amer Asb	—	.35
Absan	.20	.25
Anthonian	.49	.52
Adelmont	.63	.66
Adnor	.07½	.08½
Bar-Lan	—	.10
Belmont	—	.27
Baker Talc	—	.40
Belchasse	.65	.70
Bathurst	.40	.50
Belpat	—	.60
Burnt Hill	2.17	2.32
Bruns Que Dev	.20	.22
Chateau	—	.35
Cons Chib	.34	.38
Cont Copper	.12	.15
Columbiere	.01	.02
Dowmac	1.05	1.08
Doris	.02	.03
Dom. Asbestos	.55	.57
Fleming	.02	.04
Flicka	.01½	.02½
Frame Chib	.02	.04
Frebert	.07	.10
Gilmont	.05	.10
Glencona	.04	.05
Goudmaque	.10	.15
Greenlee	.03	.05
Independant	.04	.06
Intl Asbestos	.16	.19
Insco	.17	.22
Juno	—	.40
Kamiac	.12	.15
Kenbay	.07	.09
Kenmac	.14	.17
Lassie	.06	.08
Lorie New	.09	.12
Major Oil	.01½	.03
Maritime	.50	.60
Montgomery	.07½	.08½
Moly of Can	1.10	1.30
Nat'l Mal	.05	.07
New Augur	.05	.07
Nipiron	.19	.23
Norbeau	.55	.65
Norcourt	.02	.04
Obalski Old	.02	.04
Ont Nickel New	.15	.18
Pascalis	.08	.10
Pascar	—	.16
Provincial	.07	.09
Pershing Man	.07	.09
Pinnacle U	.30	.35
Quejo	.03	.05
Rainville	.10	.12
Rand Mal	.07	.09
Redcon	.09	.12
Roymont	.07	.09
Scott Chib	.02	.03
Sudbury N. R.	.14	.17
South Bach	—	.35
Starlight	.10	.13
St. Michaels	.15	.18
St. Simeon	.59	.62
Titanium	—	.11
Tomiska	—	.06
Troysco	.08	.10
Vauze Dufault	.03	.04
Young Dave	.09	.11
Wesley	.07	.09
York Asbestos	—	.20
Wm. Leys	.24	.25

Marché des oeufs

Le marché des oeufs est à peine stable; les offres sont peu considérables et la demande reste prudente, d'après le ministère fédéral de l'Agriculture.

ARRIVAGES

(non compris par camion)

	Caisses oeufs	Boites beurre	Boites from.
Mardi	103	....	....
Année dern.	935	....	....

MARCHE DU BEURRE

Pain de 1 livre 63

MARCHE DES OEUFS

	(a)	(b)
A-Extra gros	....	68
A-Gros	49-51	61-66
A-Moyens	39-40	50-54
A-Petits	35-36	46-54
Catégorie B	35	....
Catégorie C	31	....

(a) — Prix payés par les marchands de gros aux expéditeurs, pour les oeufs classifiés. Prix fournis par le ministère fédéral de l'Agriculture, service de renseignements sur les marchés.

(b) — Prix approximatifs aux consommateurs.

Pétroles de Calgary

Cours fournis par Jas. Richardson & Sons

	Offre	Dem.
Alb. Pac.	.28	.30
Altex	.23	.28
Am. Leduc	.20	.21
Ang. Can.	5.15	5.35
Barons	.07	.08
Bata	.17	.19
Blue Crown	.31	.39
Brit. Pete	.06	.07
Calmont	1.05	1.10
Calmorth	.23	.30
Cdn. Admiral	.33	.35
Cdn. Anaconda	.12	.14
Cdn. Atl.	3.70	3.80
Cdn. Decalta	.55	.58
Cent. Leduc	1.60	1.65
Cons. East Crest	.45	.55
Dalhousie	.16	.20
Del Rio	1.45	1.55
Edoran	.34	.40
Emjay	.04½	.05
Fed. Pete	3.75	3.90
Fortune	.21	.23
Freehold	.04	.05
Gas Expl.	.62	.65
Grease	.03	.04
Hargal	.05	.07
H. Crest	.21	.23
Highwood	.12	.15
Jet	.17	.20
Jupiter	1.40	1.50
Kroy	1.15	1.20
Led. Cal.	.26	.28
Liberal Pete	.76	.78
Long Isl.	.12	.14
McD. Segur	.13	.16
Mercury	.10½	.11½
Merland	.12	.13
Mic Mac	.17	.18
Mill City	.25	.29
Mitmor	.25	.27
Model	.60	.65
Nat. Pete	1.60	1.85
N. B. Dom.	1.80	1.85
New Cont.	.70	.73
New Davies	.13	.19
N. Ranch	.07	.07½
New Richfield	.16	.20
New Superior	2.00	2.05
Nor. Cont.	.04	.04½
Northland	.30	.36
Okalta	1.85	1.90
Pac. Pet.	8.60	8.75
Reality	.04¾	.05
Renfrew	.10	.12
Roxana	.13	.15
Roy. Can.	.10	.11
Royalite	12⅜	12½
Select	.12	.14
Share	.06	.07
Sunset	.26	.30
Spooner	.20	.23
Spr. Coul.	.08	.09
Tr. Emp.	1.93	2.05
Turner	.30	.39
Tfield	.06	.08
United	.75	.79
Vulcan	.32	.38
Warner	.05¾	.06

Plan d'échange pour Foreign P. Securities

La Bourse Canadienne a été avisée qu'une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Foreign Power Securities Corporation, Limited, sera tenue à Montréal le vendredi 22 janvier 1954, à 4 h., aux fins de sanctionner une entente entre la compagnie et ses actionnaires. Aux termes de cette entente, les 50,000 actions privilégiées de participation, cumulatives à 6%, et d'une valeur nominale de $100, ainsi que les 250,000 actions autorisées et sans valeur nominale seront annulées.

Elles seront remplacées par 55,000 nouvelles actions ordinaires sans valeur au pair.

Les porteurs des actions privilégiées courantes recevront une nouvelle action ordinaire pour chaque action privilégiée en portefeuille, et les détenteurs d'actions sans valeur nominale auront droit à une nouvelle action ordinaire en échange de 25 actions.

Une nouvelle raison sociale sera adoptée: la compagnie portera le nom de New Foreign Power Securities Corporation, Limited.

Prix des grains

Cours fournis par JAMES RICHARDSON & SONS, Ltd. Chambre 411, Immeuble du Montreal Board of Trade.

WINNIPEG

	Ouv.	Haut	Ferm.	10.30
Avoine				
Mai	71¼	....	....	....
Décembre	70½	....	....	....
Orge				
Mai	97⅞	....	....	....
Juillet	96⅝	....	....	....
Décembre	94⅝	....	....	....
Seigle				
Mai	111	....	....	....
Juillet	111⅛	....	....	....
Décembre	107⅛	....	....	....
Lin				
Mai	273½	....	....	....
Juillet	....	....	271¼	....
Décembre	266¾	....	....	....

CHICAGO

Blé				
Mars	203	....	....	....
Mai	202¾	....	....	....
Juillet	195¼	....	....	....
Décembre	197¾	....	....	....
Maïs				
Mars	157⅝	....	....	....
Mai	158⅝	....	....	....
Juillet	157½	....	....	....
Septembre	153⅛	....	....	....
Décembre	154¾	....	....	....
Avoine				
Mars	78½	....	....	....
Mai	76⅞	....	....	....
Juillet	74⅛	....	....	....
Décembre	76⅜	....	....	....
Seigle				
Mars	120½	....	....	....
Mai	123¾	....	....	....
Juillet	128¼	....	....	....
Décembre	116⅛	....	....	....

Rapport sur les animaux vivants

A la suite d'arrivages moins nombreux de bovins, la demande, cette semaine, était meilleure et les bouvillons se vendaient de .50 à $1.00 plus cher; les vaches et les taureaux demeuraient stables à l'exception des vaches de bonne qualité qui rapportaient des prix plus fermes. Les bouvillons bons et choix rapportaient de $18.50 à $20.50, moyens, $16.00 à $18.00, communs $11.00 à $15.50. Les taures moyennes valaient de $12.00 à $14.00, communes $7.00 à $12.00. Les bonnes vaches s'échangeaient de $10.00 à $10.50, quelques-unes $11.00, moyennes $8.50 à $9.50, communes $1.50 à $8.50, très communes (canners & cutters) $4.00 à $7.50. Les bons taureaux se vendaient de $12.00 à $13.00, communs et moyens $8.00 à $12.00.

Les veaux s'échangeaient bien à des prix plus fermes. Les veaux de lait bons et choix rapportaient de $22.50 à $24.00, quelques-uns jusqu'à $25.00, communs et moyens 12.00 à $22.00. Les veaux d'herbe et les veaux d'un an valaient de $8.00 à $11.00.

Les agneaux valaient de $1.00 à $2.00 moins cher; la qualité en général était moyenne. Ceux de bonne qualité ont rapporté $21.00 classés, communs $12.00 à $15.00, pesant 100 lbs et plus, $17.00, en lots mélangés de $18.00 à $20.00, quelques-uns $20.50. Les moutons variaient de $4.00 à $9.00.

Les porcs demeurèrent stables à $32.00 pour ceux de la catégorie A. Les truies $23.00.

DOMINION DU CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

Avis est par les présentes donné que DAME MADELEINE MARGUERITE FAURE, des cité et district de Montréal, dans la province de Québec, épouse de GEORGE CHARLES EDEN, surintendant, du même endroit, s'adressera au parlement du Canada, à sa prochaine session, ou à toute autre session subséquente, aussitôt qu'elle pourra être entendue, afin d'obtenir un bill de divorce contre son époux, ledit George Charles Eden, pour cause d'adultère et d'abandon.

Daté à Montréal, dans la province de Québec, ce 23ième jour d'octobre 1953.

MADELEINE M. EDEN,
requérante
5331 McKenna Ave., Montréal

DOMINION DU CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

Avis est par les présentes donné que LUCIEN LESPERANCE JR., entrepreneur, de l'Ile-Bigras, Ville des Iles Laval, district de Montréal, dans la province de Québec, époux de DAME MARGUERITE JOURNET, des cité et district de Montréal, dans la province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à sa prochaine session, ou à toute autre session subséquente, aussitôt qu'il pourra être entendu, afin d'obtenir un bill de divorce contre son épouse, ladite dame Marguerite Journet, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal, dans la province de Québec, ce 31ème jour de novembre 1953.

L. LESPERANCE JR.

AVIS LEGAUX

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 341,208.

David Losh, demandeur vs Lucile Simpson, défenderesse.

Le 5ème jour de décembre 1953 à onze heures de l'avant-midi, au domicile de la dite défenderesse, au No 1477 rue Chomedy, Apt. 3 en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la dite défenderesse saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc...

Conditions: ARGENT COMPTANT.

Roméo OUIMET, H.C.S.

Montréal, ce 25 novembre 1953. HA. 5239

Cour d'Echiquier du Canada — No 76356.

La Loi de l'Impôt sur le Revenu et ses Amendements demandeur vs Joseph P. Jean, Richard Jean, Henry Jean et Roger Jean (Les Ateliers Jean), défendeurs.

Le 5ème jour de décembre 1953 à deux heures de l'après-midi, à la place d'affaires des dits défendeurs au No 5815 rue Azilda, à St-Léonard de Port Maurice, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets des dits défendeurs saisis en cette cause, consistant en scies, pupitre, etc...

Conditions: ARGENT COMPTANT.

J.-P.-L. BRIEN, H.C.S.

Montréal, ce 25 novembre 1953. HA. 1080

Cour d'Echiquier du Canada — No 76,355.

La Loi de l'Impôt sur le Revenu et ses Amendements demandeur vs Joseph P. Jean, (Les Ateliers Jean) défendeur.

Le 5ème jour de décembre 1953 à deux heures de l'après-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 5815 rue Azilda, à St-Léonard de Port Maurice, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en scies, pupitre, etc...

Conditions: ARGENT COMPTANT.

J.-P.-L. BRIEN, H.C.S.

Montréal, ce 25 novembre 1953. HA. 1080

La Patrie

Annonces classées comprenant toutes les rubriques autres que celles mentionnées ci-dessous 2 centins par mot minimum 15 sous.

Semi-display sur semaine, 8c la ligne; le dimanche, 20c la ligne et samedi et dimanche 28c la ligne.

Les avis de naissance, décès, mariage, funérailles, messe de requiem, services anniversaires, cartes de remerciements et avis In Memoriam chargés au taux uniforme sur semaine 75c; le dimanche $1.00.

DIVERS

ALTERATIONS couture pantalon habit paletot refaites pour enfants BE 7309 — 129, rue Mont-Royal Est, Montréal.

A VENDRE

BOIS de l'armee bien sec. $3.00 le gros voyage si vous venez charger vous-mêmes ou $11.00 livrer par nous M. Georges Bérichon Wilbank 2303.

MEDECINS

A BRISEBOIS M Médecin-chirurgien gradue de l'Université de Paris Maladies du coeur estomac foie reins peau, sang, impuissance stérilité maladies urinaires vénériennes diabète goutte, obesité 816 rue Sherbrooke est près St-Hubert FR 5252

EDUCATION

COURS commercial spécial, par correspondance. Demandez prospectus gratuit. Adressez: Casier 5, St-Hyacinthe, Québec.

HOTELS LIMITED

Avis est par les présentes donné que HOTELS LIMITED a l'intention de demander la permission d'abandonner sa charte en conformité avec la loi des compagnies de Québec.

WAINWRIGHT, ELDER, LAIDLEY, LESLIE & BOURGEOIS,
Procureurs de la compagnie.

Montréal, P.Q.,
le 24ième jour de novembre, 1953.

AVIS

DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL par Canadian Petrolina Limited, no 1015 Côte du Beaver Hall, pour permission d'établir un poste d'essence; emmagasiner et vendre de l'essence dans trois (3) réservoirs: (1 x 4000 & 2 x 2000 gallons), sur les lots de subdivision nos 48,49,60,61 du lot no 486, de la division cadastrale de la Paroisse du Sault-au-Récollet, quartier Ahuntsic, côté sud de la rue Jarry entre les rues Chambord et de Lanaudière.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée au soussigné dans les quinze jours.

Le greffier de la Cité,
CHARLES-EDOUARD LONGPRE.

Montréal, le 26 novembre 1953.

AVIS

DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL par Coatwell Paint & Varnish Co. Ltd., no 147 rue Nazareth, pour permission d'emmagasiner du varsol (mineral spirit) pour mélange de peinture dans un reservoir de 1000 gallons, sur le lot no P-1624, de la division cadastrale du Quartier Sainte-Anne, arrière de 147 rue Nazareth entre les rues Ottawa et Wellington.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée au soussigné dans les quinze jours.

Le greffier de la Cité,
CHARLES-EDOUARD LONGPRE.

Montréal, le 26 novembre 1953.

Feuilleton de la "Patrie"

BARBE-BLEUE

par

Maxime LA TOUR

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres

17 (suite)

Seul, Louis Lambert était bien près de donner raison au Procureur.

Pour lui aussi, la lettre n'était qu'une manoeuvre assez maladroite destinée à détourner les soupçons loin du véritable meurtrier.

— S'il en est ainsi, lui dit André, tu ne vas plus vouloir m'assister dans l'oeuvre de surveillance que je compte entreprendre, car pour être logique, tu dois considérer cette surveillance comme inutile.

— Pas du tout... et tu peux entièrement compter sur moi... mais, jusqu'à nouvel ordre, je ne m'émeus pas de cette lettre, et je suis plutôt porté à croire que le docteur Mazuret est l'auteur de ce crime, qui n'aura pas de lendemain, sauf pour lui...

— Nous verrons bien, murmura M. Lagraville. En attendant, je vais de mon côté prendre des précautions... et comme Bordier est maintenant au courant de l'affaire, c'est lui que je compte charger de veiller avec vous sur la seconde victime désignée... Ida de Butry, je crois?

— Oui... Ida de Butry, fit André Méranne...

— Où demeure-t-elle?

— Avenue Kléber, 109

— C'est un hôtel ou un appartement?

— Un appartement... très luxueux d'ailleurs, que lui a meublé le duc d'Avricourt, expliqua André Meranne.

— Eh bien! vous pouvez compter sur Bordier à partir de ce soir...

— Il serait bon que nous nous concertions avec lui pour établir entre nous un tour de garde... émit Louis Lambert

— C'est très simple... Comme il faut que chacun de vous trois se repose, car vous ne pouvez être constamment aux aguets, partagez-vous les journees et laissez-lui les nuits... Ce sera la partie la plus pénible de cette surveillance; il est juste qu'il s'en charge puisque c'est son métier.

— En effet, approuva Méranne... Eh bien! c'est entendu... Et, pour commencer, je vais de ce pas, me faire inviter à déjeuner par Ida... que je ne quitterai pas un instant jusqu'à huit heures du soir...

— A ce moment, c'est Bordier qui vous remplacera jusqu'au lendemain matin neuf heures, mais sa garde sera plus discrète que la vôtre, puisqu'il l'effectuera dans la rue.

— Et toi, Louis, tu succéderas demain à Bordier, acheva André Méranne... Si bien que tu auras les matinées, moi les soirées et Bordier les nuits.

— Il serait préférable, suggéra le journaliste, que nous fassions, toi et moi, un échange, une permutation. Tu es plus familier que moi avec la divette. Tes visites matinales l'étonneront moins que ne le feraient les miennes... car il est toujours entendu que nous ne devons pas lui laisser soupçonner les motifs de notre assiduité chez elle.

— Diable, non! N'affolons personne, comme dirait le procureur, émit ironiquement M. Lagraville... et vous feriez bien de prévoir une cause à cette assiduité.

— Elle est toute trouvée, répondit Lambert... Nous entamerons auprès d'elle une cour assidue... à tour de rôle.

— C'est cela, approuva André. "Eh bien! puisque tu préfères te réserver les après-midi, je persiste dans mon intention d'aller déjeuner avec elle.

"Tu viendras me relever au moment du café.

— Convenu...

Cependant le chef de la Sûreté semblait méditer.

— A quoi pensez-vous? interrogea le journaliste.

— Je me demande si nous ne ferions pas bien de mettre le duc d'Avricourt au courant des menaces qui concernent sa maîtresse... Il pourrait vous seconder...

— J'en doute... et il commettrait certainement une indiscrétion auprès d'Ida, fit Louis Lambert... Vous oubliez qu'il n'y a pas d'homme plus bavard que lui... avec cela, d'une nervosité incroyable.

— Vous avez raison, concéda M. Lagraville... Ne lui parlons donc de rien.

"Eh bien! maintenant que tout est ordonné, je vous laisse à votre mission et je regagne mon cabinet.

Sur ces mots, ayant cordialement serré les mains des deux jeunes gens, M. Lagraville sauta dans sa voiture qui s'éloigna aussitôt.

Un instant après, André et Louis se séparaient à leur tour, le premier se rendant avenue Kléber, le second à son journal, où il allait, avant le déjeuner, rédiger assez rapidement le crime de la rue Galilée, pour pouvoir être exact au rendez-vous donné par Méranne.

(à suivre)

RIONS UN PEU



— Ces trois "D" signifient que je suis à date, n'est-ce pas, papa ?

TRAVERS AMUSANTS



TARZAN

Des papiers volés

JIM CROSS



JOSEPHINE



— C'est un bien gros trou pour blâmer une pauvre petite mite.

RIPPE KIRIBI

Il le reconnaît enfin

JOS. L'ETRANGLEUR



HOPALONG CASSIDY

On dénonce Kip

PREUVES



PHILOMÈNE

Pour éviter les remords

MENSONGE



JEANNINE ET PATAUD

Jeannine est heureuse

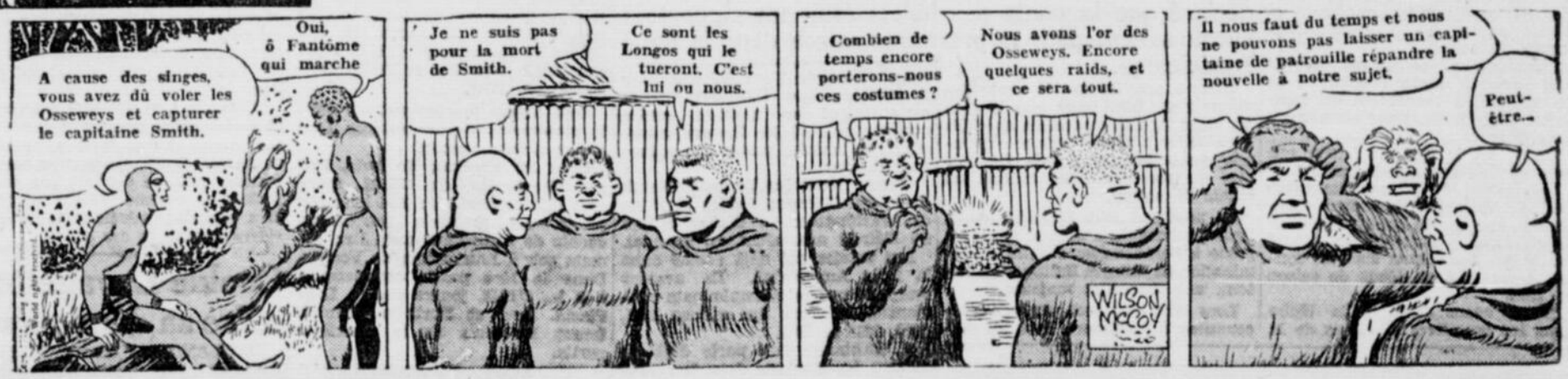
RECONNAISSANCE



LE FANTÔME

Il leur faut du temps

DECISION



ROBERT L'INTRÉPIDE

Il tombe malgré lui

CHUTE



JOS BRAS-DE-FER

Que se passe-t-il donc ?

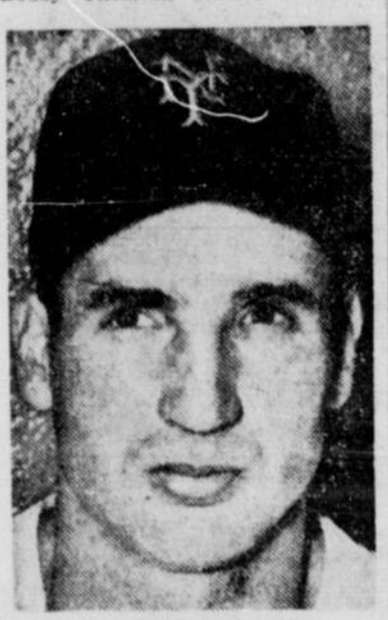
APPELS



Les Giants de New-York sont en quête d'un bon lanceur

NEW-YORK — Le président Horace Stoneham, des Giants de New-York, a déclaré, aujourd'hui, qu'il bâclerait peut-être une importante transaction lors de la réunion annuelle des ligues majeures, à Atlanta, la semaine prochaine. "Nous désirons obtenir un ou deux bons lanceurs", de dire Stoneham.

"Deux clubs nous ont déjà approché", de dire Stoneham. "Nous n'avons offert aucun joueur, mais Bobby Thomson semble intéresser



BOBBY THOMSON

tous les autres clubs. Eh! bien, dans le cas de Thomson, les autres équipes devront nous offrir beaucoup en retour. Il fait compter encore plus de cent points par saison et est un as sur la défensive", d'expliquer Stoneham.

Stoneham a cependant spécifié qu'il laisserait partir le meilleur de ses joueurs, à l'exception du capitaine Alvin Dark, pour obtenir un bon lanceur.

"Dark est le type de joueur que nous ne pouvons laisser partir."

Les autres clubs, que Stoneham n'a pas identifiés, désiraient obtenir des joueurs de champ intérieur ou extérieur. Stoneham a ajouté que le but des Giants était de connaître un brillant début de saison en 1954.

"Nous avons failli à la tâche dans les premières semaines de la saison régulière au cours des dernières années et les assistances ont diminué. Nous ferons l'impossible, ce printemps, pour organiser un bon club à l'entraînement même, afin de connaître de plus grands succès dans les premières semaines de la campagne régulière", de dire Stoneham.

Stoneham a ajouté que le pilote Léo Durocher et les autres membres de la direction se réuniraient avant la réunion annuelle à Atlanta afin de discuter des transactions possibles. "Nous sommes certainement meilleurs qu'un club de cinquième place et, avec un ou deux bons lanceurs, je crois que nous pouvons tenir tête aux Dodgers", de dire Stoneham en terminant.



CHUCK STEVENSON DE LYNWOOD, CAL., franchit la ligne d'arrivée dans sa voiture Lincoln pour s'assurer la première place dans la catégorie des autos de promenade, dans la course de 1,900 milles au Mexique. Stevenson avait aussi remporté les honneurs de cette épreuve l'an dernier. Son triomphe lui a valu une bourse de $17,442.

Le club Baltimore connaîtra une saison profitable en 1954

BALTIMORE — Les Orioles de Baltimore, un club majeur depuis un peu plus d'un mois seulement, ont déjà vendu pour plus de $300,000 de billets de saison. Clarence-W. Miles, président de l'équipe, a déclaré que la vente des billets était un signe très encourageant pour la prochaine saison dans la ligue Américaine.

Miles a spécifié que la vente des billets s'est faite sans que le club ait organisé une campagne spéciale. Mais Miles a ajouté qu'une campagne serait bientôt lancée. Le club vise un montant d'un million en billets de saison.

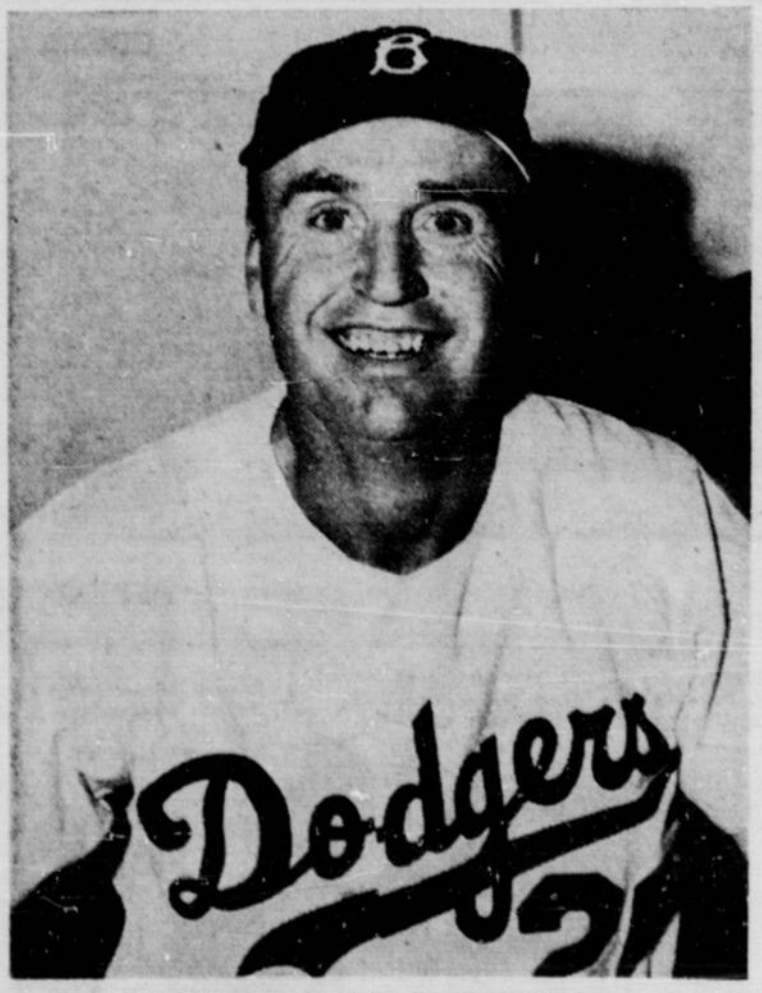
Le président Will Harridge de la ligue Américaine a déclaré que c'est grâce à l'enthousiasme et la détermination de Miles si Baltimore a obtenu une franchise majeure.

Lors d'un banquet organisé récemment à Baltimore, tous les magnats du baseball ont été unanimes à déclarer que Baltimore serait certainement un meilleur centre que St-Louis où les Browns subissaient de lourdes pertes financières tous les ans.

George Weiss des Yankees; Frank Lane du Chicago; Calvin Griffith du Washington; et Walter Briggs du Détroit assistaient au banquet.

Les Orioles ont déjà évolué dans la ligue Américaine. Ils avaient remporté quatre championnats consécutifs au cours des saisons 1894, 1895, 1896 et 1897.

A Baltimore l'on parle déjà de vaincre les Yankees dans la course au championnat. D'anciens joueurs du Baltimore ont assisté à la récente réunion ainsi que d'anciennes vedettes d'autres clubs dont Frank Baker, Lefty Grove et plusieurs autres. Au nombre des vedettes actuelles, l'on remarquait Ed Lopat des Yankees et Eddie Robinson des Athlétiques ainsi que plusieurs autres.



WALTER ALSTON, l'ex-gérant des Royaux, sourit largement après avoir endossé pour la première fois l'uniforme des Dodgers de Brooklyn, qu'il dirigera au cours de la saison 1954. Alston a été engagé pour un an par les Dodgers cette semaine, succédant à Chuck Dressen.

Lorne Golden en tête des compteurs

Lorne Golden du Northern Electric, est actuellement le meilleur compteur dans la Ligue de hockey Montréal du président Bryce MacKassey. En quatre parties depuis le début de la saison, Golden a compté cinq buts et fourni quatre assists pour un total de neuf points.

Quatre joueurs se partagent la seconde place avec un total de cinq points chacun. Il s'agit de Bill Chiara et Ramsay, du C.N.R. ainsi que Eddie Murphy et Abby Holkinson, du Dow.

Sept autres joueurs suivent dans le classement des compteurs avec quatre points chacun.

Chez les gardiens de buts, Roger Morrissette, du C.N.R. mène avec une moyenne de 2.34 buts par partie. Le prochain programme double de cette ligue aura lieu demain soir à l'Auditoium de Verdun. Dans la 1ère partie commençant à 8 h., C.N.R. jouera contre Lake Placid. Dow et Northern Electric feront les frais de la deuxième partie.

LES MEILLEURS COMPTEURS

	J.	B.	A.	Pts	Pu
L. Golden, Northern	4	5	4	9	2
A. Hodkinson, Dow	3	3	2	5	2
B. Chiara, C.N.R.	4	3	2	5	0
E. Murphy, Dow	4	3	2	5	4
L. Ramsay, C.N.R.	4	1	4	5	2
McManaman, North.	4	3	1	4	9
R. Loiseau, Northern	4	3	1	4	2
H. Sauvé, Dow	4	3	1	4	0
V. Gagné, Dow	4	1	3	4	0
J. Macaulay, Dow	3	0	4	4	0
B. Sierzant, Northern	4	1	3	4	23
M. Fillion, C.N.R.	4	2	2	4	12

Zale rappelle ses trois combats contre Graziano

CHICAGO — Tony Zale a perdu le championnat poids-moyen au regretté Marcel Cerdan, il y a plus de cinq ans, mais le fameux boxeur n'a pas encore été oublié, Zale a livré trois furieuses battailles à Rocky Graziano et ces combats font encore le sujet de nombreux commentaires.

Agé de 39 ans, Zale agit aujourd'hui comme instructeur de boxe au gymnase CYO de Chicago. Zale ne regrette pas d'avoir pris sa retraite à la suite de sa défaite aux mains de Marcel Cerdan le 10 juin 1948. "Ces trois combats contre Graziano ont préparé la fin de ma carrière", de dire Zale.

Le premier combat entre les deux hommes à Chicago, le 16 juillet 1947, a été excitant au possible. "J'ai cru que j'étais fini après ce combat mais je désirais prouver que je pouvais vaincre Graziano", d'expliquer Zale.

"Après l'avoir battu, j'étais satisfait et ma défaite aux mains de Cedan m'a convaincu qu'il était temps de me retirer".

"D'ailleurs, même si j'avais voulu combattre de nouveau, mon gérant Sam Pian m'aurait empêché de le faire", de dire Zale.

Aujourd'hui Zale est indépendant de fortune et en bonne santé. Il sourit quand on lui rappelle ses violents combats avec Graziano. "Je détestais Rocky. Je ne l'ai jamais considéré comme un bon boxeur et je ne pouvais tout simplement pas souffrir qu'un tel pugiliste puisse me vaincre", de révéler Zale.

Zale croit que la boxe a perdu beaucoup de sa popularité depuis quelques années. "La télévision détruira la boxe. Les petits clubs disparaissent et les jeunes semblent moins intéressés à tenter leurs chances dans la boxe. De plus, les promoteurs ont la vilaine habitude de faire monter trop rapidement les jeunes boxeurs qui promettent", de dire Zale en terminant.

D. DiMaggio veut devenir gérant

BOSTON—Dom DiMaggio a dit, hier, qu'il aimerait tenter sa chance comme gérant d'un club des lignes majeures, après avoir reçu son congé sans condition des Red Sox de Boston, qui l'avaient placé sur la liste des joueurs retirés volontairement, le 12 mai dernier.

Dom DiMaggio était le dernier joueur de la fameuse famille de baseball. "J'ai l'impression que j'aurai peut-être l'idée de faire un retour dans le baseball plus tard", a dit l'ancien joueur étoile des Red Sox.

DiMaggio a révélé qu'il avait reçu plusieurs offres pour retourner comme joueur depuis qu'il a annoncé sa retraite le 12 mai dernier, en déclarant qu'il ne désirait pas servir seulement comme joueur d'utilité. Il a cependant révélé qu'il n'a considéré aucune de ces offres.

Cookie Lavagetto offre sa démission

OAKLAND — Harry "Cookie" Lavagetto, un instructeur durant le séjour de Chuck Dressen comme gérant des Dodgers de Brooklyn, a annoncé qu'il avait donné sa démission comme instructeur de ce club.

Lavagetto a également annoncé qu'il n'avait pas été approché pour remplacer Walter Alston comme gérant des Royaux de Montréal de la ligue Internationale, un club-ferme des Dodgers.

"Je n'ai pas été approché par la direction du Montréal", a dit Lavagetto.

Lavagetto a déjà été instructeur du club Oakland de la ligue de la Côte du Pacifique lorsque ce club était dirigé par Chuck Dressen.

Chavez bat King

OAKLAND, Californie. — Le petit Eddie Chavez a augmenté ses chances d'obtenir un match de championnat chez les poids légers en remportant une victoire par décision unanime dans un match de dix rondes sur Arthur King, de Toronto, ici, hier soir.

Chavez a débuté lentement mais s'est rallié pour s'assurer la victoire. Il a envoyé King au plancher avec une solide droite au menton dans la cinquième ronde.

L'arbitre Ray Flores a voté en faveur de Chavez, 57½ points à 52½ points; le juge Eddie James a voté en faevur de Chavez, 58½ points à 51½ points; le juge Vern Bybee a également favorisé Chavez, 57½ points à 52½ points.

3e ville du Québec

SHERBROOKE. — Le troisième en importance chez les cités de la province de Québec, le budget de Sherbrooke pour l'année commençant le 1er janvier 1954, est de l'ordre de $6,011,079.80 et prévoit un surplus de $490.84.

Voyles prédit la victoire du Hamilton contre Winnipeg

HAMILTON — (PCf) — Le coach Carl Voyles des Tiger-Cats de Hamilton a prédit hier que son club gagnerait la coupe Grey, mais il a bien averti ses joueurs : "Nous devrons fournir nos meilleurs efforts pour réussir cet exploit".

"Je pense que nous pouvons gagner" a-t-il dit à un groupe de 400 membres du club des partisans du Hamilton. "Nous sommes à notre meilleur actuellement".

Voyles, qui en est à sa quatrième saison comme coach et gérant-



CARL VOYLES

général, a admis qu'il ne connait pas grand'chose des Blue Bombers de Winnipeg, champions de l'Ouest.

"Nous n'avons pas pu envoyer d'éclaireur pour les voir à l'oeuvre durant la saison, mais nous avons une bonne idée de ce qu'ils sont capables de faire et des jeux qu'ils utiliseront. Je sais qu'ils ont un très bon club."

Voyles n'a pas ménagé ses éloges envers deux bloqueurs des Bombers, Dick Huffman et Buddy Tinsley, deux des plus gros colosses dans le football canadien. "Ils pourraient jouer pour n'importe quel gros club professionnel aux Etats-Unis", dit Voyles.

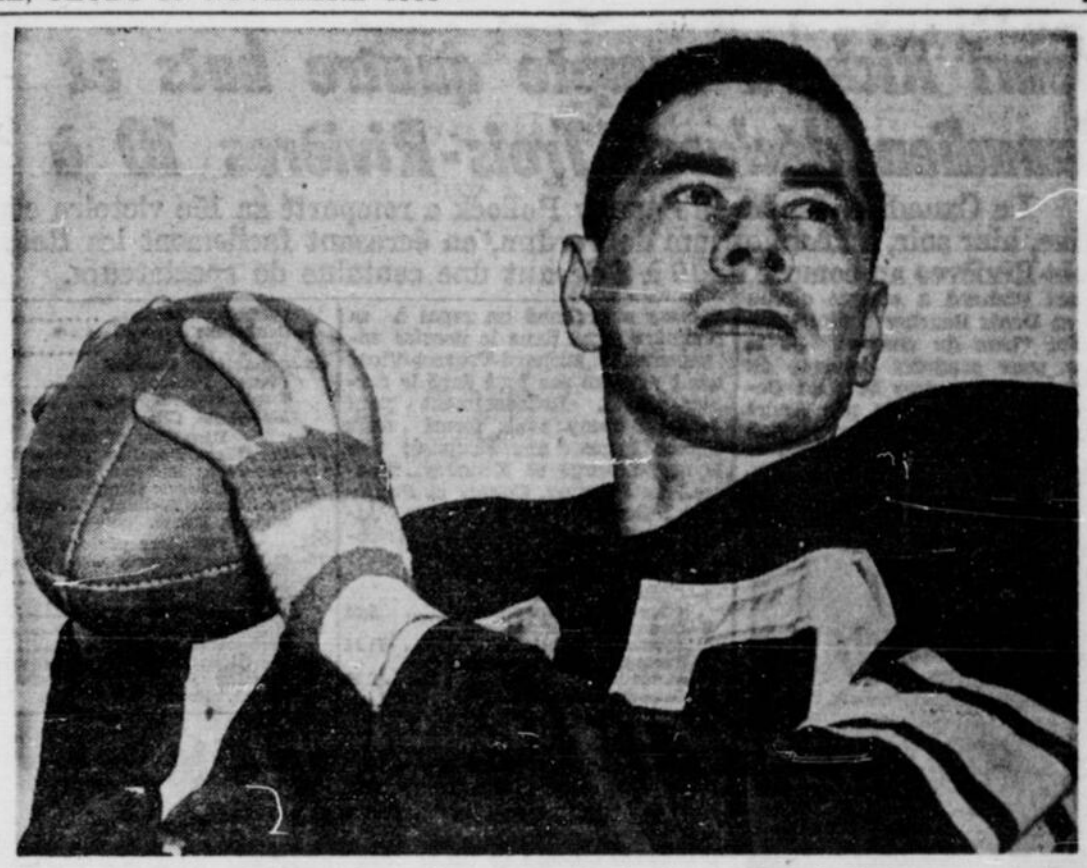
Huffman mesure six pieds et deux pouces et pèse 250 livres. Il passa aux Bombers en 1951 après avoir brillé pour les Rams de Los Angeles. Il a été élu sur l'équipe d'étoiles de la Presse Canadienne pour l'Ouest en 1952 et 1953. Tinsley pèse aussi 250 livres.

Les Ti-Cats, qui étaient les favoris pour remporter le championnat du Big Four avant le début de la saison, ont pris presque toute la saison à expérimenter avec des quarts-arrières. Ils ont battu les Rough Riders d'Ottawa dans leur dernière partie régulière de la saison pour se mériter une place dans le détail contre les Alouettes qu'ils ont battus en deux parties consécutives.

Les Tiger-Cats se sont entrainés à huis-clos depuis lundi et ils n'ont eu qu'un seul joueur blessé dans les parties contre les Alouettes. Il s'agit du plus gros homme sur l'équipe, Bob Cross, 22 ans, un bloqueur de 245 livres, de Kilgore, Texas.

Cross a subi une séparation à l'épaule dimanche, mais on dit qu'il jouera quand même contre les Bombers samedi.

Tip Logan le meilleur compteur du club depuis trois ans et généralement considéré comme un des meilleurs botteurs de convertis et de placements du footballl, a reçu un coup sur la tête dimanche dernier, mais il est maintenant en bonne condition. Logan, un Canadien de Fort Erié, Ontario, a botté 80 convertis consécutifs, ce qu'on croit être un record dans le football canadien.



HABILE PASSEUR — Indian Jack Jacobs, quart-arrière des Blue Bombers de Winnipeg, sera le joueur à surveiller dans la finale de la coupe Grey entre les Bombers et les Tiger-Cats de Hamilton, samedi, à Toronto. Jacobs est un bon passeur et aussi un bon botteur.

Poursuite intentée par Stan Heath contre les Tiger-Cats

TORONTO — La poursuite du quart-arrière Stan Heath intentée au club de football des Tiger-Cats d'Hamilton, par laquelle il réclame $10,000 en dommages pour renvoi illégal et bris de contrat, sera entendue devant un juge sans jury, a déclaré le juge J.-L. McLennan.

Selon Heath, il était sous contrat avec les Stampeders de Calgary encore cette année pour un salaire de $8,500. Cependant, l'instructeur Carl Voyles du Hamilton lui a de-



STAN HEATH

mandé d'obtenir son congé du Calgary afin de s'aligner avec les Tiger-Cats. Voyles lui aurait dit qu'il lui verserait un salaire de $9,500.

Heath ajoute qu'il a obtenu son congé du Calgary le 4 septembre et qu'il aurait signé un contrat dont une clause de son renvoi avait été insérée avec le Hamilton à un salaire de $9,500 pour 14 joutes, plus une garantie de $700 par joute pour les éliminatoires.

Il ajoute qu'il a été illégalement congédié par le Hamilton le 18 septembre et que les Tiger-Cats ont refusé de lui verser le montant de $9,500 tel que stipulé dans son contrat.

Les Tiger-Cats ont admis qu'une formule de contrat avait été signée et que le club devait à Heath le montant de $500 qui lui avait été offert avant que la poursuite soit portée devant les tribunaux. Les officiels du club prétendent que Heath a signé un document qui annulait ce contrat le jour où ses services n'ont plus été requis. Ils ajoutent de plus que son contrat original ne possédait pas la clause contre le renvoi prématuré. Un porte-parole du club soutient que cette clause ne demeurerait pas en force si Heath n'était pas en bonne condition physique. Ils prétendent qu'il ne l'était pas lorsqu'il a signé son contrat.

Cécile Pipon à l'honneur

M. Marcel Bourassa, examinateur bénévole de la Société Royale de Sauvetage, a décerné à Mlle Cécile Pipon, instructeur de la natation, la médaille d'argent de cette Société, avec très grande distinction (98 sur 110).

De plus 68 élèves de Mlle Pipon ont passé les examens, junior, intermédiaire et sénior B et C.

Nos félicitations les plus sincères à Mlle Cécile Pipon et grand remerciement à Marcel Bourassa pour son dévouement.

Doug Walker est réengagé comme coach des Alouettes pour 1954

Doug Walker, qui a fait des "miracles" avec les Alouettes cette saison, a été réengagé comme coach pour la saison 1954 dans le Big Four. On n'a pas révélé quel salaire il recevra, mais on croit qu'il a reçu une forte augmentation de salaire. Tex Coulter, le grand pilier de la ligne de défense, a aussi signé son contrat pour l'an prochain.

Walker sera probablement élu le "coach de l'année" au pays à cause des succès inespérés qu'il a ob-



DOUG WALKER

tenus avec les Alouettes, même malgré les blessures subies par Jim Staton, Jack Barger, Tex Coulter, Ray Cicia et autres. Les experts avaient été presque unanimes à prédire la dernière place aux Alouettes, qui ont terminé sur un pied d'égalité avec Hamilton en première place et ont bataillé fermement dans le détail contre Hamilton avant de s'avouer vaincus.

Walker ne retournera pas immédiatement chez lui aux Etats-Unis, mais il ira assister à la finale pour la coupe Grey à Toronto, samedi, avec les membres du bureau de direction du club.

On croit que Jimmy Dunn, l'assistant de Walker, reviendra aussi l'an prochain. Tous les autres clubs du Big Four ont des assistants-instructeurs.

PLUSIEURS REVIENDRONT

S'il faut en croire les rumeurs qui circulent, Sam Etcheverry, Tom Hugo, Red O'Quinn, Tex Coulter, Chuck Hunsinger ou Alex Webster, ou tous les deux, reviendront l'an prochain. Les Alouettes tenteront cependant de découvrir un rapide arrière du type d'Avatus Stone, Bernie Custis Ulysses Curtis ou Joe Scudero.

Ray Cicia, un autre Américain, ne sera pas considéré comme importé l'an prochain et sera certainement de retour.

Ray Poole, le botteur de précision et ailier extérieur des Alouettes, sera peut-être sacrifié pour un ailier plus jeune, plus rapide. Poole a cependant joué un grand rôle dans les succès du club cette année.

Les bons Canadiens, tels Tommy Manastersky, Juan Sheridan, Phil Adrian, Herb Cappozzi, Doug McNichol, Jim Miller et Joey Pal reviendront aussi l'an prochain.



TEX COULTER

Vic Seixas est blessé

MELBOURNE, Australie (P.A.f.) — Vic Seixas, le champion de Wimbledon et "pilier" de l'équipe américaine de la coupe Davis, est blessé à un genou, mais le médecin dit que ce n'est pas grave.

Seixas s'est tordu des ligaments du genou, et on avait craint tout d'abord qu'il ne puisse participer aux matches pour la coupe Davis contre l'équipe australienne vers la fin du mois prochain.

Seixas devait rencontrer Bill Gilmour, champion d'Australie, dans la première ronde du tournoi Victorien aujourd'hui. Il a décidé de subir un autre examen avant de décider s'il se retirera du tournoi ou s'il demandera que son match soit retardé.

Dominique Tate se fait valoir

L'Ecole de l'Automobile a défait l'Ecole des Arts et Métiers Section Nord dans un programme double régulier de la ligue de Ballon-Panier de l'Enseignement spécialisé, par le compte de 57 à 19.

Dominique Tate, de l'Ecole de l'Automobile se distingua en enregistrant 24 points, Raymond Larose compta 10 points pour l'équipe perdante.

Dans la deuxième partie au programme, l'Ecole Technique de Montréal remporta une brillante victoire et établit un nouveau record en comptant 96 points contre 19 pour l'Ecole des Arts Graphiques.

Richard Mackay de l'Ecole Technique de Montréal brisa un record de points individuels en enregistrant 54 points, Charles Clermont l'étoile de l'Ecole des Arts Graphiques compta 13 points.

La ligue des Ecoles de l'Enseignement spécialisé présentera régulièrement un programme double tous les mardis soirs au gymnase du Catholic High School.

Les assistances ont diminué

COLUMBUS. — George Trautman, président de l'association nationale des ligues mineures, a déclaré aujourd'hui que les assistances avaient diminué de 7.8% au cours de la dernière saison.

Un total de 22,183,821 amateurs ont assisté aux joutes des ligues mineures soit 1,881,863 de moins que l'an dernier.

Gutteridge à Memphis

MEMPHIS, Tenn. (P.A.f.) — Don Gutteridge, ancien joueur d'intérieur des Cardinaux de St-Louis, de la Ligue Nationale, a été nommé gérant des Chicks de Memphis, de la Ligue Southern Association, pour la saison prochaine.

La nouvelle a été annoncée par le gérant général du club, Frank Longinotti.

Gutteridge succède à Luke Appling qui a refusé de renouveler son contrat pour 1954.

Henri Richard compte quatre buts et Canadien déclasse Trois-Rivières 10 à 2

Le Canadien Junior de Sammy Pollock a remporté sa 15e victoire consécutive, hier soir, à l'Auditorium de Verdun, en écrasant facilement les Reds de Trois-Rivières au compte de 10 à 2 devant une centaine de spectateurs.

Henri Richard a compté quatre buts et Denis Boucher a réussi son premier "truc du chapeau" de la saison pour conduire l'attaque du Tricolore. Les autres buts du Canadien furent comptés par André Pronovost, Claude Provost et Bob



RICHARD... 4 buts

Courcy. Jean-Guy Gendron et Yvan Houle ont compté les buts des Reds. Le but de Houle a été compté sur un lancer de punition.

Les Canadiens se sont assuré la victoire dès la première période en enregistrant cinq buts. Denis Boucher a ouvert le pointage assisté de Goyette et Pronovost. Richard a compté le deuxième but du Canadien avec l'aide de Provost et Boucher. Les joueurs de Pollock jouant avec l'avantage d'un homme, Sammy ordonna à Boucher de jouer à l'aile droite à la place de Provost. Ce dernier fut utilisé comme quatrième avant laissé à l'arrière garde. La tactique a donné fruit puisque Richard a fait allumer la lumière derrière le jeune "Baba" Dufour.

Jean-Guy Gendron a diminué l'avance du Canadien en comptant un but très chanceux. Dessureault a fait l'arrêt, mais le disque a tout de même dévié entre ses deux jambières pour pénétrer dans le filet. Claude Provost, André Pronovost et Richard ajoutèrent les autres buts dans cette période.

Dès le début de la 2ème période, Henri Richard et Aimé Lévesque furent punis pour rudesse. Alors que les deux étaient au banc du pénitencier, Denis Boucher a compté son deuxième but de la soirée et le sixième du Canadien. Quelques minutes plus tard, Desrochers fut puni pour avoir porté son bâton trop haut et les Canadiens en profitèrent pour compter le 7e point.

BUT SPECTACULAIRE

Henri Richard a compté l'un des plus beaux buts de sa carrière avec l'aide de Claude Provost. Richard a reçu la rondelle de Provost à la ligne bleue, a traversé la défense des Reds comme seul il peut le faire pour déjouer habilement Dufour qui fut impuissant...

Alors qu'il ne restait que deux minutes à jouer, Warren Hynes fut puni et Yvan Houle compta le deuxième but des Reds sur un lancer de punition. La décision de Mundey fut longuement huée. Mundey a prétendu qu'un joueur du Canadien aute que le gardien de buts, a touché la rondelle lorsqu'elle était dans la zone réservée à Dessureault.

Dans la dernière période, les Canadiens ajoutèrent trois autres points pour complètement déclasser le club du tavernier. La période a été marquée de deux combats de boxe. Le premier entre Reggie Fleming et Jean-Guy Gendron. Ce dernier a semblé avoir le meilleur même s'il s'est fait enlever son chandail par Fleming. Dans l'autre bataille, Claude Provost a montré au capitaine des Reds, Yvan Houle, qu'il n'était pas bon de lui frotter les yeux.

GLANURES... Le sénateur Donat Raymond, son gendre Kenny Reardon, Frank Selke. Spud Russell étaient parmi les spectateurs afin de voir leurs protégés à l'oeuvre... Sammy a ordonné un repos à sa première ligne dans le dernier engagement. Richard-Provost-Vinet n'ont presque pas joué dans le dernier vingt... Heureusement pour Jack... Sammy avait formé deux jeunes lignes... une composée de Hynes, Laforge et Kennedy... l'autre... de Fleming, Courcy et Pronovost... Bob McCord et Ronnie Atwell n'ont pas joué pour le Tricolore.

Première période

1—Canadien: Boucher (Goyette, Pronovost) 3.06
2—Canadien: Richard (Provost, Boucher) 11.11
3—Trois-Rivières: Gendron (Laurin) 12.28
4—Canadien: Pronovost (Goyette, Burke) 13.45
5—Canadien: Provost (Vinet, Richard) 15.26
6—Canadien: Richard (Vinet, Provost) 15.39
Punitions: Lévesque, Desrochers, McDonald (2).

Deuxième période

7—Canadien: Boucher (Provost) 3.33
8—Canadien: Richard (Provost) 12.07
9—Trois-Rivières: Houle 18.01
Punitions: Richard, Lévesque, Desrochers, Hynes.

Troisième période

10—Canadien: Courcy (Burke, Fleming) 7.09
11—Canadien: Richard (Provost, Vinet) 9.00
12—Canadien: Boucher (Pronovost, Goyette) 9.09
Punitions: Gendron (majeure), Fleming (majeure), Provost (majeure), Houle (majeure).

Gerry Heffernan en tête des compteurs de la ligue Dépression

Gerry Heffernan est encore en première position des compteurs de la ligue de hockey Dépression avec six buts et six assistances pour un total de douze points, soit une avance de deux points sur Pierre Racette, des Hobos.

Jacques Viau, dangereux compteur des Sages, vient en troisième position avec sept buts et deux assistances pour neuf points. André Levac des Hobos et Jacques Bélanger des Sages partagent la quatrième position avec chacun huit points. Suivent ensuite, A. Garbarino, Yvon Lefebvre, Pierre Limoges, Pierre Plante et André Limoges avec chacun sept points.

Chez les gardiens de buts, G. Racicot est le meilleur cerbère de la ligue avec une moyenne de 2.2 buts contre lui par partie. A. Mercier est deuxième avec 2.6 de moyenne.

Les Grads et les Sages partagent tous deux la première position avec chacun sept points à leur crédit.

COMPTEURS

	B	A	Pts	Pu.
Gerry Heffernan, Grads	6	6	12	2
Pierre Racette, Hobos	6	4	10	0
Jacques Viau, Sages	7	2	9	0
André Levac, Hobos	4	4	8	0
Jacques Bélanger, Sages	2	6	8	0
A. Garbarino, Totem	5	2	7	2
Yvon. Lefebvre, Sages	3	4	7	0
Pierre Limoges, Grads	3	4	7	0
Pierre Plante, Hobos	2	5	7	0
André Limoges, Grads	1	6	7	0
Jean Béland, Grads	2	4	6	2
Claude Lapierre, Totem	2	3	5	2
J.-P. Lafranchise, Hobos	4	1	5	2
J.-P. Bergeron, Sages	2	2	4	0
Ger. Desparois, Hobos	1	3	4	2
Léon Pilon, Totem	3	0	3	0
Robert Beaucage, Grads	2	1	3	2
Hector Blake, Sages	1	2	3	4
Claude Provost, Hobos	0	3	3	0

GARDIENS DE BUTS

	P	Bc	Bl	Moy.
G. Racicot, Sages	5	11	0	2.2
A. Mercier, Grads	5	13	0	2.6
J. Beauchamp, Totem	5	19	0	3.8
L. Dufresne, Hobos	5	20	0	4.

CLASSEMENT DES EQUIPES

	Pj	G	P	N	Pp	Pc	P	Pu.
Sages	5	3	1	1	17	11	7	10
Grads	5	3	1	1	17	13	7	12
Hobos	5	2	3	0	18	20	4	10
Totem	5	1	4	0	11	19	2	12



Gerry HEFFERNAN

454e victoire de Shoemaker

SAN MATEOR, Calif. —Fighting Jane, propriété de Joe Himelhoch de Seattle, et conduite par le jockey Willie Shoemaker, a remporté la victoire dans la course principale à la piste Bay Meadows hier.

Dina Bam a terminé deuxième et Just Desert troisième dans l'épreuve de six furlongs. La favorite, Wild Glory, ne s'est pas classée dans l'argent.

C'était la 454e victoire de l'année pour le jockey Shoemaker, Fighting Jane a couvert la distance en 1.12 1-5 minute.

LES COMPTEURS

	B.	A.	Pts.
Howe, Détroit	7	17	24
Lindsay, Détroit	6	15	21
Geoffrion, Montréal	9	9	18
Sloan, Toronto	4	14	18
Reibel, Détroit	5	12	17
Sandford, Boston	4	13	17

Goldham au repos

DETROIT. (P.A.) — Bob Goldham, brillant joueur de défense des Red Wings de Détroit, manquera la partie ce soir contre les Maple Leafs de Toronto, à cause d'une infection due à une coupure.

Goldham n'a pas manqué une joute depuis le 22 mars 1952. Il s'est coupé à un pied il y a plusieurs semaines, et la blessure est devenue infectée au cours de la fin de semaine. Les médecins ne peuvent dire quand Goldham pourra revenir au jeu.

Lester Bell sera gérant à Ottawa

OTTAWA (P.A.f.) — Lester R. Bell, 52 ans, ancien joueur d'intérieur des majeures et gérant du club Savannah, de la ligue Sally, l'an dernier, a été nommé, hier, gérant des Athlétiques d'Ottawa, de la ligue Internationale, pour la prochaine saison.

Ex-joueur des Cardinaux de St-Louis, des défunts Braves de Boston et des Cubs de Chicago, Bell succède à Frank Skaff, qui a pris sa retraite.

Tessier participe aux deux buts du Royal qui triomphe du Québec, 2-1

QUEBEC — (PCf) — Le Royal de Montréal a eu raison des As de Québec, hier soir, au compte de 2-1, devant 6,684 personnes. Cette victoire a hissé le Royal en quatrième position du classement de la ligue du Québec.

Lorne Davis et Orval Tessier ont enregistré les buts des vainqueurs



Orval TESSIER... un but, un assist.

et le vétéran Ludger Tremblay a réussi celui des As.

Bob Perreault, dans les filets du Royal, et Jack Gélineau pour Québec, ont été très brillants. Le cerbère du Québec a fait 30 arrêts contre 20 pour Perreault.

Trois punitions mineures seulement furent décernées, dont deux au Royal.

Le Royal a eu l'avantage du jeu durant toute la partie.

SPRINGFIELD, Mass. (PCf) — Un but compté par Hal Tarala dans la troisième minute de la période supplémentaire a donné une victoire de 3-2, hier soir, aux Indiens de Springfield sur les Sénateurs d'Ottawa, devant 2,300 personnes.

La partie fut très rude et dans la deuxième période Dan Poland, des Sénateurs, fut durement ébranlé par une mise en échec de Bus Gagnon et il ne put revenir au jeu par la suite.

Eric Pogue, des Indiens, a écopé d'une punition de match pour avoir frappé Bill Burega avec son pied.

Première période

1—Royal: Davis (Tessier) 1852
Aucune punition.

Deuxième période

2—Royal: Tessier(Masnick) 18.55
Punitions: Kelly, Masnick.

Troisième période

3—Québec: Tremblay Crozier, Kelly) 11.37
Punition: Davis.

La deuxième position en jeu ce soir dans la ligue Laurentienne

Le National et le collège Notre-Dame se disputeront la deuxième place du classement ce soir à l'aréna St-Laurent alors qu'ils s'affronteront dans la seconde joute d'un programme double.

Nouveau gardien de buts pour les Citadelles

Un nouveau gardien de buts s'est rapporté aux Citadelles hier après-midi pendant que Grant Butler, congédié quelques heures auparavant, prenait le train pour retourner chez lui à Dundas, Ont. Le nouveau-venu est Norman Desaulniers, de Providence, N.-H.

Desaulniers a attiré l'attention du club local quand on annonça le 11 novembre qu'un jeune athlète de 17 ans avait aidé les Reds de Providence à vaincre les Barons de Cleveland par 4-2, dans la ligue Américaine de hockey.

Roland Mercier, éclaireur-en-chef des Citadelles, communiqua donc avec Providence pour obtenir plus de détails à son sujet. Lou Pieri, propriétaire des Reds, le recommanda hautement et l'on vit à faire les démarches nécessaires pour faire venir Desaulniers à Québec.

Norman est né le 24 sept. 1936 et est éligible pour quatre années dans les rangs juniors. Mesurant 5'7", il pèse 140 livres. Jusqu'à cet automne, il a fréquenté l'Académie de La Salle de Providence, R.I., et a joué les deux saisons avec le club de cette institution en plus de pratiquer régulièrement avec le Providence dans ses moments libres.

Selon les informations obtenues, Desaulniers n'est pas considéré comme un "importé" et c'est un important facteur en sa faveur.

Bailey est cédé au Pittsburgh

TORONTO. (P.C.) — Happy Day, gérant d'affaires des Maple Leafs de Toronto, a annoncé hier que l'ailier droit Bob Bailey a été cédé aux Hornets de Pittsburgh, de la ligue Américaine.

Bailey remplacera Gerry Foley, qui a été envoyé aux Sénateurs d'Ottawa, un autre des clubs-fermes des Leafs. Bailey a recommencé à patiner cette semaine après s'être rétabli d'une blessure à la cheville.

Il se peut que le National soit privé des services du joueur de défense Réal Brouillette qui a été blessé lors d'une joute d'exhibition dimanche à Granby. Cependant, l'ailier droit Normand Pitre, sera de retour dans l'alignement de son club. On croit que Laurent Baril et J. Bélisle remanieront leurs lignes d'attaque pour cette importante partie.

Le National possède une faible avance d'un point sur le collège Notre-Dame. Avec Guy Devault dans ses rangs, le National s'est beaucoup amélioré à l'attaque et est confiant de remporter sa première victoire sur les collégiens.

Le premier trio du Notre-Dame restera intact; la deuxième ligne sera formée de Marc-Aurèle, Goyer et Vermette, Le Fr. Bérard ne sait pas encore qui formera sa troisième ligne d'avants. Il a fait l'acquisition du jeune Richard Berthelet et d'Yves Demeule. On croit que ces deux derniers évolueront régulièrement ce soir.

Dans la première partie, qui débutera à 8 hres, la Police Jr tentera de continuer sa marche victorieuse alors qu'elle fera face au collège Laval. Yvan Prud'homme n'a pas encore fait le choix de son gardien de buts. Il n'y aura aucun changement dans ses lignes d'attaque.

Le frère Joseph-Claude, coach du Laval, a annoncé que Jean-Léon Demeule sera dans les buts de son équipe à la place de Jacques Bédard. Ce dernier a bien fait la semaine passée, mais il lui manque un peu d'expérience. Les lignes d'avants du collège Laval seront constituées comme suit. Dumont-Sigouin-Labrèche; Lagacé-Bélanger-Thompson; Gauthier-Landry-Dionne.

Le collège a fait ses débuts jeudi dernier et il a subi la défaite contre le National, mais ils ont tenu plusieurs pratiques dernièrement et le frère J.-Claude est confiant de faire subir au club de la Police Jr sa première défaite de la saison.

Jean Béliveau jouerait jeudi prochain; Canadien à Chicago

Pour la première fois depuis le 22 octobre dernier, Jean Béliveau avait le sourire aux lèvres, hier. En effet, le centre-recrue des Canadiens se réjouissait du fait qu'il ne ressentait presque plus de douleurs à sa cheville gauche.

Béliveau a patiné durant environ une heure, à l'Auditorium de Verdun, et il se sentait très bien après cet exercice. "Pour la première fois depuis un peu plus d'un mois, ma blessure ne me faisait



JEAN BELIVEAU

presque pas souffrir. C'est vraiment encourageant", nous disait Jean hier midi.

"Ma cheville n'est presque plus enflée. Je ressens de petites douleurs seulement quand je pivote, mais elles disparaîtront", a-t-il ajouté.

Béliveau, qui a suivi des traitements du physiothérapiste Bill Head, hier, tiendra un exercice plus rigoureux ce matin à Verdun. Le Grand Jean a dit qu'il était confiant de revenir au jeu jeudi prochain contre les Leafs de Toronto.

Béliveau doit se rendre à Toronto samedi où il apparaîtra à un programme de télévision avec Syl Apps, un autre ancien fameux joueur de centre. Il se peut aussi que Jean se rende à New-York avec les Canadiens, dimanche, mais il ne jouera pas.

Le Tricolore détenait la première position à son départ pour Chicago hier, mais il ne faut pas oublier qu'il avait joué deux parties de plus que les Leafs et trois de plus que les Red Wings. Et ces deux derniers clubs ont accumulé vingt-cinq points depuis le début de la saison, soit trois de moins que le Bleu Blanc Rouge.

Les Bruins de Boston ont obtenu vingt points cette saison, mais ils ont joué quatre parties de moins que les meneurs.

A la dernière minute, la direction des Canadiens a annoncé que Gerry Désaulniers n'accompagnerait pas les Canadiens pour leur joute de ce soir contre les Black Hawks. Elle a annoncé qu'elle désirait éclaircir certaines technicalités d'éligibilité de Désaulniers. Il est cependant probable que ce joueur rejoigne les Canadiens à Toronto pour la joute de samedi contre les Leafs.

Pour remplacer Désaulniers, l'instructeur Dick Irvin a annoncé que Paul Meger ferait le voyage. Meger sera cependant utilisé comme substitut.

Maurice Richard, ayant bénéficié d'un repos, jouera aux côtés de Kenny Mosdell et Bert Olmstead. Le "Rocket" a compté neuf buts cette saison, mais il en a réussi seulement un à l'étranger, soit à Chicago, le 22 octobre dernier. Maurice espère reprendre son aplomb au même endroit où il a dejoué Al Rollins il y a un peu plus d'un mois. Mosdell tentera aussi de continuer sa belle poussée. Kenny a compté sept buts depuis le commencement de la saison, dont un à Chicago lors de la première visite des Canadiens dans cette ville.

Boston perd à New-York, 5-3; Hildebrand compte deux buts

NEW-YORK — (PAf) — Les Rangers de New-York ont effectué un ralliement de trois buts à la troisième période pour avoir raison au compte de 5-3, des Bruins de Boston, hier soir.

Les Rangers ont perdu leur habitude de perdre dans les dernières minutes de jeu. Six fois depuis le début de la saison, ils ont perdu dans le dernier engagement.

Wally Hergesheimer brisa une égalité de 3-3 au milieu de la dernière période. Harry Howell compta le cinquième point de son club cinq minutes plus tard.

Boston compta une fois à la première période avec Joe Klukay sur des passes de Dave Creighton et Doug Mohns. Eddie Kullman égala les chances avec l'aide de Don Raleigh et Nick Mickoski.

Dans la première minute de jeu de la deuxième période, Ike Hildebrand donna l'avance aux Rangers, mais les Bruins ajoutèrent deux buts, grâce à Milt Schmidt et Léo Labine.

Le deuxième point de Hildebrand avait de nouveau annulé cette avance.

NEW-YORK — Buts: Bower, défenses: Howell, Buller; centre: Raleigh; avants: Hildebrand, Mickoski. Substituts: Irwin, Reise, Ronty, Bentley, Guidolin, Murphy, Bathgate, Prentice, Hergesheimer, Kullman, Henry.

BOSTON—Buts: Henry; défenses: Laycoe, Gariépy; centre: Mackell; avants: Peirson, Sandford. Substituts: Armstrong, Godfrey, Gardner, Dumart, Schmidt, Labine, Clayton, Mohns, Toppazzini, Martin, Klukay.

Arbitre: Jack Mehlenbacker; juges des hors-jeux: Doug. Davies, Sammy Babcock.

Première période

1—Boston: Klukay (Mohns, Creighton) 11.33

2—New-York: Kullman (Raleigh, Mickoski) 15.21
Punition: Hildebrand (9.31).
Arrêts: Bower 13, Henry 11.

Deuxième période

3—New-York: Hildebrand (Raleigh) 0.47
4—Boston: Schmidt (Sandford) 2.36
5—Boston: Labine (Toppazzini) 5.46
Punitions: Mickoski (1.13), Godfrey (13.33), Gardner (10 minutes mauvaise conduite, 13.33), Laycoe (17.43).
Arrêts: Bower 10, Henry 8.

Troisième période

6—New-York: Hildebrand (Irwin, Mickoski) 8.38
7—New-York: Hergesheimer (Ronty, Henry) 9.48
8—New-York: Howell 19.39
Punition: Toppazzini (9.14).
Arrêts: Bower 6, Henry 13.

Rudy Schaffer avec Baltimore

BALTIMORE. — Rudy Schaffer, ancien gérant général des Browns de St-Louis, a été nommé aujourd'hui par les Orioles de Baltimore pour conduire la vente de billets de saison qui, espèrent-ils, rapportera un million de dollars le printemps prochain.

Schaffer, 42 ans, a travaillé avec le club sans titre formel depuis que le transfert des Browns a été effectué ici. Il coordonnera une campagne que les Orioles espèrent étendre dans tout l'Etat dans un effort pour faire un succès de leur retour dans le baseball majeur.

Le Hockey d'un coup d'oeil

HIER

Ligue Nationale :
New York 5, Boston 3.
Ligue Américaine :
Syracuse 5, Cleveland 3.
Ligue Québec :
Royal 2, Québec 1.
Springfield 3, Ottawa 2.
Ligue Junior du Québec :
Canadiens 10, T.-Rivières 2.
Royal 4, Jonquière 3.
Ligue Provinciale :
Ste-Thérèse 4, St-Hyacinthe 1.
St-Jérôme 2, Lachine 1.

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale :
Canadiens à Chicago.
Toronto à Détroit.
Rangers à Boston.
Ligue Américaine :
Pittsburgh à Hershey.
Cleveland à Providence.
Ligue Québec :
Royal à Chicoutimi.
Ottawa à Sherbrooke.
Ligue Provinciale :
Lachine à St-Hyacinthe.
Ste-Thérèse à Cornwall.

CLASSEMENTS

Ligue Nationale :

	P	G	P	N	P	C	Pts
Canadiens	22	13	7	2	51	42	28
Détroit	19	10	4	5	45	28	25
Toronto	20	10	5	5	44	39	25
Boston	19	8	7	4	43	44	20
New York	20	6	11	3	43	58	15
Chicago	22	3	16	3	37	61	9

Ligue Américaine :

	P	G	P	N	P	C	Pts
Buffalo	20	13	5	2	81	49	28
Hershey	21	9	10	2	70	68	20
Pittsburgh	19	8	8	3	63	59	19
Cleveland	18	9	9	0	65	60	18
Providence	20	9	11	0	44	69	18
Syracuse	22	8	13	1	68	86	17

Ligue Québec :

	P	G	P	N	P	C	Pts
Québec	21	10	7	4	60	34	24
Ottawa	19	10	7	2	63	44	22
Chicoutimi	19	9	7	3	71	69	21
Royal	18	9	7	2	55	48	20
Sherbrooke	20	8	9	3	67	62	19
Springfield	20	8	12	0	67	78	16
Valleyfield	19	6	11	2	51	79	14

Ligue Junior du Québec :

	P	G	P	N	P	C	Pts
Canadiens	16	15	1	0	102	24	30
Frontenac	15	9	4	2	58	42	20
T.-Rivières	17	7	9	1	49	67	15
Royal	16	5	10	1	31	54	11
Jonquière	16	2	14	0	34	97	4

Ligue Provinciale :

	P	G	P	N	P	C	Pts
Ste-Thérèse	18	10	7	1	60	56	21
St.-Hyacinthe	19	10	9	0	66	58	20
Cornwall	19	9	9	1	65	53	19
Lachine	16	8	8	0	47	45	16
St-Jérôme	20	7	13	0	56	84	14

Ligue Junior de l'Ontario :

	P	G	P	N	P	C	Pts
St. Catharines	17	13	4	0	86	50	25
Galt	11	10	8	1	69	69	21
Kitchener	17	9	7	1	63	56	19
Marlboros	15	9	6	0	70	41	18
St. Michael's	17	8	7	2	61	60	18
Barrie	18	8	10	0	74	92	16
Hamilton	13	8	10	0	56	76	16
Guelph	17	7	10	0	80	88	14
Québec	20	5	15	0	71	96	10

Ste-Thérèse en première place

Deux parties ont été jouées hier soir dans la Ligue de hockey Provinciale Senior.

Les Castors de Ste-Thérèse ont défait St-Hyacinthe 4 à 1 et les Alouettes de St-Jérôme ont vaincu les Rapides de Lachine, 2 à 1.

En vertu de son triomphe, le Ste-Thérèse a pris possession de la première position dans le classement du circuit Thérien, un point en avant des Maskoutains.

C'est un but de Brennan qui a permis aux Jérômiens de l'emporter sur le Lachine.

Nick Verilli a brillé dans la victoire des Castors de Ste-Thérèse avec deux buts. Spike Laliberté a réussi celui du St-Hyacinthe.

Potins de hockey

Plusieurs joueurs de la ligue Nationale de hockey ont causé d'agréables surprises à leur club respectif jusqu'ici cette saison. Au quart de la saison 1953-54 de la L.N.H. chaque club avait deux joueurs dans son alignement qui avaient joué du meilleur hockey durant cette période qu'on ne l'espérait avant le début de la course au championnat au début d'octobre.

Prenons les clubs par ordre alphabétique, commençant par le Boston. Une paire de joueurs de défense, Frank Martin et Ray Gariépy, ont été deux des plus plaisantes surprises pour les Bruins cette année. Martin, qui s'était aligné dans 14 parties pour le Boston vers la fin de la saison dernière, est le meilleur compteur de buts chez les joueurs de défense des Bruins et son excellent jeu défensif a beaucoup aidé son équipe. Il fait de belles montées et est capable de donner un bon coup d'épaule. Il n'est âgé que de 20 ans et est le seul joueur dans la ligue, à part Howe, qui puisse lancer d'un côté ou de l'autre.

Gariépy obtient sa chance dans les majeures après cinq ans d'expérience dans les lignes mineures. Agé de 25 ans, il donne la mise en échec la plus solide des joueurs de défense de la ligue. Du nouveau groupe de recrues, Gariépy a le plus de couleur. Il n'avait jamais joué une seule partie dans la L.N.H. avant cette saison.

Les Black Hawks de Chicago n'ont pas eu trop de raison de se réjouir cette saison, mais le jeu de Larry Wilson et Gus Mortson a aidé beaucoup à leur obtenir les moments de gloire qu'ils ont rarement connus. Wilson est passé au Chicago durant l'été et il est le meilleur joueur d'avant de l'équipe. Il patine vite, manie bien le bâton et a dirigé la majorité des offensives fructueuses de son club. Un des plus jeunes porte-couleurs des Hawks à 23 ans, Larry est un produit de l'organisation du Détroit et s'est déjà aligné pour un total de 20 parties avec les Red Wings, en différentes circonstances.

Le vétéran Mortson vint au Chicago du Toronto en même temps que Al Rollins et son jeu cette année rappelle le temps où il était membre de l'équipe tout-étoiles, alors qu'il brillait avec quatre équipes des Maple Leafs qui remportèrent la coupe Stanley. Un joueur travaillant, il excelle à sortir la rondelle de son propre territoire. Un mauvais état de santé lui a nui dans le passé, mais au rythme de son jeu avec les Hawks cette saison il ne souffre certainement plus de ce côté.

Earl (Dutch) Reibel est arrivé dans la L.N.H. cette saison sans la fanfare et la publicité qui ont annoncé des recrues comme Jean Béliveau des Canadiens, Johnny Bower du New-York et Bob Bailey, du Toronto, mais il est facilement la principale surprise de la saison. En tête des pointeurs presque continuellement depuis le début de la saison, le joueur de 23 ans de Kitchener, Ontario, qui fut presque forcé d'abandonner le hockey à la suite d'un accident d'automobile, s'est gagné un poste permanent au centre de la ligne la plus productive de buts dans le hockey, entre Lindsay et Howe.

Une autre surprise dans le camp du Détroit a été le jeu de Terry Sawchuck. Plusieurs croyaient que Sawchuck était fini après sa piètre performance contre le Boston dans les séries de la coupe Stanley du printemps dernier, mais il brille autant qu'il le faisait lorsqu'il gagna par deux fois le trophée Vézina et mène présentement dans le classement des gardiens de buts de la ligue.

Le plus grand compteur dans le hockey est une des surprises de la saison jusqu'ici. Le jeu sensationnel de Maurice Richard des Canadiens de Montréal a épaté tous ceux que l'ont vu à l'oeuvre et presque chacun des buts qu'il a enregistrés cette année a été un chef-d'oeuvre. Plusieurs croyaient que le "Rocket", maintenant âgé de 32 ans, commençait à ralentir, mais ils ont changé bien vite d'idée après son magnifique départ cette année.

Tom Johnson est une autre agréable surprise pour les Canadiens cette saison, bien qu'on s'attendait à beaucoup de lui après ce qu'il avait démontré pouvoir faire l'an dernier. Un joueur de défense qui n'a pas froid aux yeux, il semble devoir se gagner une place sur l'équipe tout-étoiles. A sa quatrième saison avec les Habitants, Johnson est facilement un des meilleurs joueurs de défense qui soient.

Ike Hildebrand et Ivan Irwin sont entrés dans la ligue Nationale sans trop de bruit et ont tous deux très bien fait dès le début. La nouvelle édition des Rangers de New-York comprend plusieurs recrues mais Hildebrand et Irwin ont été les principales surprises à date. Le petit (5'7½", 155 lb.) Hildebrand a été un des trois meilleurs compteurs des Rangers toute la saison. Il est un des plus agressifs joueurs d'avant dans la ligue et excelle défensivement. Irwin, le blond à la mince chevelure à la défense des Rangers, ne manque pas de couleur et son jeu rude et sa combativité sont bien aimés des partisans de New-York. Il a joué beaucoup mieux qu'on ne s'y attendait et il est maintenant un des joueurs les plus utiles du club.

Deux surprises du Toronto ont été Tod Sloan et Tim Horton. Après une piètre saison l'an dernier, Sloan est maintenant le meilleur compteur des Leafs. Horton en est à sa deuxième saison avec le Toronto et son jeu cette saison laisse espérer beaucoup plus encore.

Royal défait Jonquière 4-3

JONQUIERE. (P.C.f.) — Scotty Bowman et Brian McCann ont compté deux buts chacun, hier soir, pour conduire le Royal Junior de Montréal à une victoire de 4-3 contre les Marquis de Jonquière.

Carter, Ouellet et Saulnier ont marqué les buts du Jonquière. Le compte était égal 2-2 à la fin de la première période; le Royal prit l'avance par 3-2 dans la deuxième reprise, mais Saulnier égala le compte au début du troisième engagement. Environ deux minutes plus tard, McCann donnait la victoire à son club.

1—Jonquière: Carter (Norman, Rousseau) 1.35
(Normand, Rousseau) 1.55
2—Royal: McCann (Morrison, Beaumont) 2.05
3—Royal: Beaumont (Gardner) 3.11
4—Jonquière: Ouellet (Trottier) 12.00

Deuxième période

5—Royal: Beaumont (McCann) 18.20
Punition: McGillivray.

Troisième période

6—Jonquière: Saulnier (Rousseau, Carter) 1.00
7—Royal: McCann (Beaumont, Morrison) 3.35
Punitions: Boivin, McGillivray, Normand, Coutlée, Pitry, McCann.

Ligue Provinciale

Première période

1—Ste-Thérèse: Bouchard (Gagnon) 1.48
2—Ste-Thérèse: Vérilli (D. Callaghan, Gagnon): 17.10
Punitions: Vérilli, Labelle, Collins, Bonin.

Deuxième période

3—Ste-Thérèse: Richard (Read, Collins) 3.43
Punitions: Collins, Bell.

Troisième période

4—Ste-Thérèse: Vérilli (Gagnon, Collins) 1.03
5—St-Hyacinthe: Laliberté (Pépin) 14.06
Punitions: Richard, Collins.

Première période

Aucun point.
Punition: Armstrong.

Deuxième période

1—St-Jérôme: F. Porteous (Généreux, Renaud) 5.33
2—Lachine: Borick (Callaghan) 5.35
Punitions: Bleau, Drury, Lebrun.

Troisième période

3—St-Jérôme: Brennan (F. Porteous, Généreux) 8.10
Punition: Renaud.

Soirée récréative

La soirée récréative organisée chaque année par l'Association des Filles Canadiennes françaises, assemblée Madeleine de Verchères, à l'occasion de la Sainte-Catherine, aura lieu samedi le 28 novembre, à 8 h. 30 p.m., en la salle de l'Ecole Supérieure Saint-Stanislas, 1220 est de la rue Laurier.

Cérémonies en l'honneur du couple royal

KINGSTON, Jamaïque, 26. (Reuters).—La reine Elisabeth s'est levée de bonne heure ce matin pour entreprendre une autre journée bien remplie de défilés et d'hommages de la part de ses sujets.

Le programme a débuté par un défilé et se terminera, ce soir, par un banquet dans les parterres de la résidence vice-royale. Des chanteurs et danseurs de la Jamaïque présenteront une séance spéciale pour la reine et le duc d'Edinbourg.

La résidence du gouverneur général, sir Hugh Foot, s'élève au milieu d'un domaine de 185 acres. La suite royale surplombe des champs herbus où rôdent des chevaux de course, et aussi des jardins éblouissants par leurs fleurs tropicales. A l'horizon, se dressent les montagnes Bleues. Demain, le duc participera à une joute de polo monté sur un des chevaux qu'il peut voir maintenant.

La reine et le duc ont pris une bonne nuit de sommeil, après une journée bien remplie, au cours de laquelle ils se sont rendus par avion à la Jamaïque et ont ensuite parcouru une partie du pays.

Leur trajet de 125 milles les conduisit ici de la baie Montego, où ils ont descendu hier matin. Ce fut un convoi triomphal à travers des champs de canne à sucre et des montagnes où resplendissent les fleurs écarlates des bougainvillées.

Les villageois s'étaient massés au long du parcours pour applaudir le couple royal, qui filait dans une voiture ouverte, en se protégeant du soleil tropical avec un parasol de nuance crème. Vers la fin du voyage, une torrentielle pluie tropicale de 15 minutes s'abattit sur les visiteurs.

Près de la baie de la Découverte, la reine a inauguré une nouvelle route en coupant, avec des ciseaux dorés, le ruban qui barrait cette route.

A l'heure du déjeuner, le convoi royal s'est arrêté à une chic place balnéaire. Le duc a plongé dans l'eau tiède de la mer des Caraïbes, avant de prendre un repas constituée de mets de la région. La reine ne s'est pas baignée.

Tout le long du parcours, on pouvait voir des arcs-de-triomphe avec légère armature d'acier ou de bambou et recouverts de rameaux de palmes.

Le duc s'est rendu populaire auprès des gens de la Jamaïque, qui, comme lui, sont des fervents du cricket, en attirant l'attention de la reine sur les préparatifs en cours dans les villages pour ce sport.

La dernière visite du couple royal fut à Spanish-Town, ancienne capitale de la colonie, où la reine et le duc se sont rendus à la cathédrale anglicane.

Il n'y avait pas d'invités au dîner intime donné par le gouverneur.

La reine et le duc ont obtenu un réel triomphe personnel en Jamaïque. A divers endroits, il y eut des présentations formelles. Les Jamaïquains ont fort apprécié le rire cordial et communicatif du duc. En de nombreux cas, le duc a partagé l'hilarité des gens du peuple.

La reine ouvrit son parasol quand il n'y avait pas de spectateurs le long des routes, mais dès qu'un groupe se montrait, la reine refermait le parasol, pour saluer la foule.



AUX BERMUDES — Leurs Majestés, la reine Elisabeth et son époux, le duc d'Edimbourg, poursuivent actuellement leur tournée de six mois à travers les pays du Commonwealth. De passage à Hamilton, aux Bermudes, elles ont été ovationnées par la foule à leur sortie de l'Assemblée législative, où la reine a prononcé une allocution. Le couple royal est aujourd'hui à Kingston, Jamaïque.

A l'université de Montréal

Cet après-midi à 4 h. en la salle G-454 de l'université de Montréal, soutenance de thèse de M. Robert Gianetto, sous les auspices de la faculté des Sciences.

Ce soir à 8 h., en la salle H404, cours de culture chrétienne donné par M. R.-W. Keyserlingk qui traitera des réponses communistes aux problèmes contemporains. Entrée par porte principale.

Roberval suggère que l'on taxe les propriétés du gouvernement

ROBERVAL, 26 — (PCf) — Les commissions scolaires sont privées d'"une certaine façon" de leur autonomie parce qu'elles dépendent des octrois du gouvernement provincial, déclare la Commission scolaire de Roberval.

La Commission scolaire de Roberval ajoute que le fait que le Département de l'Instruction publique paye 80 pour cent du coût de l'éducation "constitue une anomalie inquiétante qui s'apparente au paternalisme d'Etat." Le gouvernement n'est pas à blâmer, dit la Commission. La faute en est à la mauvaise distribution des pouvoirs de taxation.

La Commission scolaire, dans un mémoire de 1,200 mots préparé pour être soumis devant la Commission royale d'enquête sur les questions constitutionnelles, dit que le problème, pour les Commissions scolaires, de se trouver assez de revenus est depuis longtemps un "cauchemar".

La Commission royale, présidée par le juge Thomas Tremblay, de la Cour des Sessions de la Paix de Québec, a terminé trois jours d'audiences publiques dans la région du lac St-Jean. Elle doit se rendre dans le bas du St-Laurent, la semaine prochaine.

Les propriétaires sont taxés au "point de saturation", ajoute le mémoire, et les revenus provenant de cette source représentent une partie "infime" des budgets de la Commission scolaire.

SUGGESTIONS

En dépit des octrois du gouvernement, la Commission scolaire de Roberval ne peut équilibrer ses budgets et envisage un déficit de $35,000 pour l'année en cours, ce qui portera sa dette totale à plus de $380,000.

Vingt nouvelles classes devraient être ouvertes à cause du surpeuplement des écoles. Cela signifierait une dépense additionnelle de $700,000.

Pour aider à l'amélioration de la situation, la Commission scolaire, dont le président est M. Antoine Marcotte, député de l'Union nationale à l'Assemblée législative pour le comté de Roberval, suggère la perception d'une partie de la taxe de vente de deux pour cent, de la taxe de 13 cents sur la gazoline et de la taxe provinciale sur les amusements, pour les Commissions scolaires.

Le conseil de ville et la Chambre de Commerce de Roberval appuient, dans un mémoire conjoint, la suggestion de la Commission scolaire que les propriétés du gouvernement soient taxées.

La propriété taxable dans Roberval est estimée à $3,235,000 alors que la propriété non taxable est estimée à presque le double de ce montant. Si les propriétés exemptes de taxes étaient taxées, la ville pourrait facilement équilibrer ses budgets, ajoute le mémoire.



APRES LE PASSAGE DE LA TORNADE — Un chiot, comme le démontre cette photo, cherche sa nourriture dans les ruines de la maison de Raymond Holley, une des cinq propriétés ravagées par une série de tornades à Woodville, Floride. En Floride comme en Louisiane, la tempête a fait des dégâts et 24 personnes ont été blessées dont 17 dans la seule localité de Woodville.

Le public est prié d'expédier les colis le plus tôt possible

Avec un fort volume de trafic des messageries anticipé cette année, M. George-H. Griffin, président de l'Association du trafic des messageries du Canada, conseille au public d'expédier les colis le plus tôt possible.

Les colis par messagerie doivent être envoyés du Québec en Colombie Canadienne, en Saskatchewan, en Alberta et à Terre-Neuve pas plus tard que le 12 décembre; au Manitoba, le 14 décembre; et en Nouvelle-Ecosse, au Nouveau-Brunswick, à l'Ile du Prince-Edouard, en Ontario et dans la province elle-même, le 15 décembre.

Churchill prend des mesures pour réprimer une révolte

LONDRES, 26. — (P.C.f.) — Le premier ministre Churchill a pris action hier soir pour réprimer une révolte au sein de son propre parti conservateur.

Au cours d'une réunion d'urgence de son cabinet, Churchill a ordonné à ses deux plus vieux lieutenants, le secrétaire aux Affaires étrangères Anthony Eden et le Chancelier de l'Echiquier Richard Butler, de défendre la décision du gouvernement qui s'oppose à l'augmentation des pensions aux officiers de la première guerre mondiale.

Eden et Butler rencontreront les conservateurs rebelles à un comité de la Chambre des Communes ce soir. Au moins 36 députés conservateurs se sont joints à 74 députés travaillistes et à un libéral pour signer une motion qui demande au gouvernement de changer de décision et d'approuver les augmentations.

La révolte au sujet des pensions a donné de l'importance aux rumeurs qui veulent que le feld-maréchal comte Alexander démissionne comme ministre de la Défense. Il n'y a toutefois aucune confirmation à ce sujet.

Le journal libéral "News Chronicle" a dit en première page d'une de ses éditions que des rapports "non officiels" circulent à l'effet que l'ancien gouverneur-général du Canada ait menacé de démissionner "après mésentente avec le Cabinet."

La note du journal est basée sur le choix qu'on a fait du marquis de Salisbury pour apprendre la décision du gouvernement à la Chambre des Lords. Jusqu'à mardi soir, Alexander avait répondu à toutes les questions sur le sujet à la Chambre des Lords et avait promis une déclaration cette semaine.

L'absence d'Alexander à la Chambre des Lords a été notée dans plusieurs journaux. Le journal indépendant "Times" a dit que la décision prise au sujet des pensions n'était pas au goût du ministre de la Défense.

Une autre révolte conservatrice a jailli à la Chambre des Lords, où un nombre imposant de pairs de tous les partis ont dénoncé le projet gouvernemental d'introduire la télévision commerciale. On s'attend à la même animosité quand la question sera débattue à la Chambre des Communes.

Certains conservateurs ont aussi défié le gouvernement au sujet d'une troisième décision: le projet de retirer les troupes britanniques de la zone du canal de Suez. Ce groupe, ayant à sa tête Julian Amery, ne veut pas qu'on retire les troupes sous aucun prétexte parce que cela affaiblirait les défenses du Commonwealth.

La question de Suez attend encore les négociations en cours entre la Grande-Bretagne et l'Egypte.

Une défaite du gouvernement aux Communes sur une question d'importance pourrait forcer Churchill à démissionner. Mais très peu de conservateurs, s'il y en a, voteront contre le gouvernement, quand la vie du parti sera en jeu, sur une question décisive.

Le bagne pour ces trois récidivistes

Armand Populo, 25 ans, 5627 rue Eddy, qui a un fort dossier judiciaire, a été condamné à 5 ans de bagne par le juge T.-A. Fontaine. Il a été reconnu coupable de 2 vols dans des maisons privées.

Devant le même magistrat, Lorenzo Trépanier, 33 ans, un autre récidiviste, a également écopé d'une peine de 5 ans de pénitencier. Il a été reconnu coupable de 3 vols à Ville Mont-Royal, de deux vols à Hampstead et de deux vols à Dorval.

Nelson Lepage, 22 ans, de Rimouski, le complice de Trépanier, a été sentencié à deux ans pour les mêmes vols. Lepage a écopé d'une sentence moins lourde, car il a un dossier judiciaire peu chargé.